



DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13281 – 6 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine

DIMANCHE 11-LUNDI 12 OCTOBRE 1987

Nouveau geste à Moscou

Lorsque durant soixante-dix ans un régime s'emploie avec succès à extirper toute forme d'opposition puis décide soudain d'appeler à une mobilisation en faveur du changement, il se heurte fatalement à trois maux : le manque de crédibilité, la passivité et la défiance.

Il y a en Union soviétique des enthousiastes du « gorbatchévisme ». On les trouve dans de grandes salles de rédaction, parmi les historiens, dans des instituts scientifiques et dans quelques secteurs aussi de l'appareil du parti. Il s'agit là de forces qui comptent dans une bataille politique, mais il n'en reste pas moins que M. Gorbatchev, plus de deux ans après son accession au pouvoir, est loin de s'être constitué une base sociale.

Pour parvenir à un début de rationalisation du fonctionnement de l'économie soviétique, il lui faut en effet, dans le même temps, réduire la taille et les pouvoirs des bureaucraties centrales et diminuer le niveau de vie de la population en relevant fortement les prix de détail.

Autrement dit, réforme signifie d'abord sacrifices pour le plus grand nombre. Or, si l'Histoire a connu beaucoup de dirigeants visionnaires qui ont su convaincre leur peuple d'oublier le présent pour construire l'avenir, le problème pour M. Gorbatchev est que les peuples soviétiques ne font que cela depuis soixante-dix ans. Ils ont « a priori » d'autant moins de raisons de redoubler d'abnégation que leurs sacrifices — d'où la soudaine urgence des réformes — ont été essentiellement vains.

Pour « reconstruire » son pays, M. Gorbatchev n'a donc pas seulement besoin de bonnes idées, mais de donner aussi des gages politiques. En décembre dernier, cela avait été l'autorisation accordée à M. Sakharov de revenir de son long exil de Gorki. S'il ne s'était agi que d'un geste d'apaisement à l'égard de l'Ouest, cette libération aurait suffi en elle-même. En appelant personnellement au téléphone le défenseur des droits de l'homme, le secrétaire général avait avant tout marqué, en fait, qu'il était conscient que les réformes économiques devaient nécessairement s'accompagner d'évolutions politiques. C'est largement à ce geste qu'il dut d'être pris au sérieux par une élite. Peut-être est-on en train aujourd'hui d'assister à l'ébauche d'une deuxième étape.

Car, nouvelle « première » à Moscou, les correspondants occidentaux ont été invités jeudi à s'entretenir avec des représentants de plusieurs groupes « non officiels » créés depuis le début de la « glasnost ».

Or on a appris jeudi que quatre cents de ces organisations seraient désormais enregistrées pour la seule capitale et qu'elles souhaiteraient « présenter leurs propres candidats lors des élections aux postes gouvernementaux de tous les niveaux ». Ce n'est pas encore le pluralisme, mais, du seul fait qu'il ait été énoncé dans les locaux de Novosti, ce souhait n'est plus un scandale absolu pour le système soviétique.

Si cela ne signifie pas qu'il se réalisera demain, sa signification n'en est pas moins claire et importante. Premièrement, M. Gorbatchev organise ou laisse s'organiser les partisans du mouvement afin de faire pièce à ceux de l'ordre, regroupés autour de l'organisation nationaliste Pamyat. Deuxièmement, le secrétaire général lance son premier vrai ballon d'essai sur d'éventuelles réformes politiques institutionnelles.

Au même moment, à Varsovie, le général Jaruzelski accélère sa propre « refonte » — et l'Est ne fait que commencer à bouger.

Dix heures d'obstruction et d'insultes à l'Assemblée

Le Front national a déclenché une violente offensive contre la majorité

Des violences verbales et une obstruction systématique provoquées par les élus du Front national ont marqué, vendredi 9 au soir, et samedi matin 10 octobre, pendant dix heures, l'examen, à l'Assemblée nationale, du projet de loi sur la répression du trafic des stupéfiants. Premier visé par la spectaculaire bataille déclenchée par les élus du Front national contre la majorité, M. Albin Chalandon a dû recourir à la procédure du « vote bloqué » pour venir à bout de la tactique des amis de M. Jean-Marie Le Pen. Le texte a finalement été adopté samedi matin. Ces incidents sont la traduction parlementaire de la querelle qui oppose, depuis la déclaration de M. Le Pen sur le « détail » des chambres à gaz, le Front national et le RPR sur la question des signatures d'élus locaux nécessaires à une candidature présidentielle.

Le spectacle donné par les députés du Front national dans la nuit de vendredi à samedi a été effarant et effrayant. La haine, l'insulte se sont répondues sans frein, comme si, soudainement libérés, M. Le Pen et ses amis pouvaient enfin déverser une violence contenue depuis près de deux ans. Un fumet écœurant de simulacre de putsch a plané dans l'hémicycle.

Les députés FN ont en effet changé brutalement de tactique. Depuis dix-huit mois, ils s'étaient efforcés d'être la vitrine présentable et respectable de leur organisation. Assidus aux débats, il ne manquaient aucune occasion de donner des leçons de vertu parlementaire à la majorité. Tout en martelant leurs thèmes, ils se sont coulés dans le moule parlementaire, entrant au bureau de l'Assemblée nationale, rapportant des budgets. Des hommes comme le conseiller d'Etat honoraire Pascal Arrighi, ancien rapporteur général du budget, le polytechnicien Bruno Mégret, les professeurs de droit Bruno Gollnisch et Jean-Claude Martinez étaient mis systématiquement en avant, tandis que les « gros bras » du groupe se faisaient plus discrets.

PIERRE SERVENT.

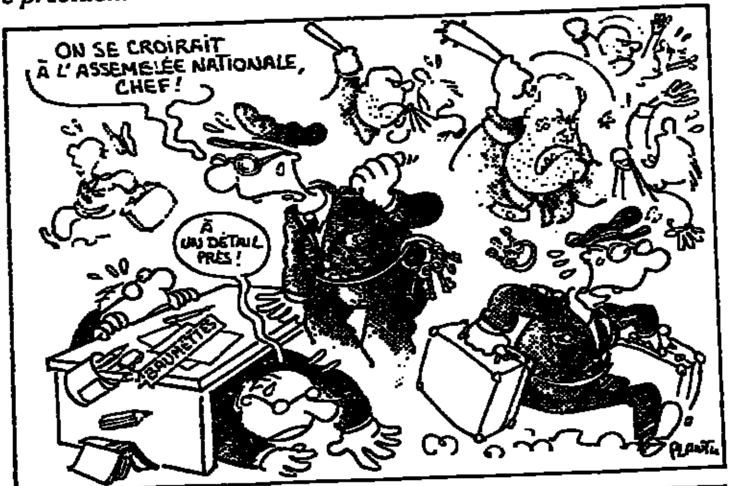
(Lire la suite page 6 et, page 8, « La rechute » par ALAIN DUHAMEL.)

Après les mutineries de détenus

Un rapport accablant sur la situation aux Baumettes

Après les mutineries de l'été à la prison des Baumettes, à Marseille, un rapport confidentiel a été établi par le procureur général d'Aix-en-Provence. M. Jean Brun dresse un constat accablant des carences de l'administration et des forces de l'ordre. Il dénonce l'attitude « consternante » des surveillants, des provocations à l'égard des détenus et des sévices. Critiquant la direction et le personnel, M. Brun conclut en estimant que la situation « reste extrêmement préoccupante ».

(Lire page 9 l'article d'AGATHE LOGEART.)



5000 Salvadoriens du Honduras veulent regagner leur pays

La colère des réfugiés de Mesa Grande

Le Haut Commissariat aux réfugiés à Genève, après une journée mouvementée, a reçu vendredi 9 octobre, du gouvernement salvadorien, un message qui ne fournit aucune garantie précise concernant le rapatriement de cinq mille ressortissants de ce pays réfugiés au Honduras, nous indique notre correspondante Isabelle Vichniac. Ces derniers, qui, depuis plus de six ans, sont installés dans un camp du HCR à Mesa Grande, demandent depuis des mois à pouvoir rentrer chez eux et menaçaient de se mettre en marche le samedi 10 octobre. Le convoi doit être accompagné de représentants du HCR et d'organisations humanitaires, mais on redoute des incidents à la frontière.

MESA GRANDE (Honduras)
de notre correspondant en Amérique centrale

Exaspérés par l'indifférence de leur gouvernement, plusieurs milliers de Salvadoriens réfugiés au Honduras menacent de rentrer massivement dans leur pays. Sur les onze mille habitants du camp de Mesa Grande, placés depuis plus de six ans sous la protection du Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), quatre mille cinq cents personnes (neuf cents familles) ont signé une pétition demandant leur rapatriement dans leurs « villages d'origine » avant la fin de l'année.

« *Nous sommes tous conscients des difficultés qui nous attendent au Salvador*, affirme José Rivas, un des dix membres du comité de rapatriement formé au début de l'année par les réfugiés de Mesa Grande. *Nous savons que la guerre se poursuit dans notre pays. Mais nous pensons aussi qu'il y a actuellement une ouverture en faveur de la paix et nous voulons en profiter car nous n'en pouvons plus d'être enfermés ici, même si nous mangeons à notre faim grâce à l'aide internationale.* »

Le camp de Mesa Grande, à une quarantaine de kilomètres de la frontière salvadorienne, est en effet une véritable prison surpeuplée. Les réfugiés n'ont pas le droit de sortir du camp, placé sous la garde de soldats honduriens visiblement hostiles. L'armée a installé un poste de garde où elle filtre soigneusement l'entrée des visiteurs. Une affiche donne le ton : « *Au-delà de cette barrière, l'alcool, la drogue et le communisme sont interdits.* »

Ici, les réfugiés n'ont pas bonne presse : les autorités honduriennes et salvadoriennes les soupçonnent d'avoir des sympathies pour la guérilla du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), très actif dans les départements montagneux de Cabanas, Chalatenango et Morazan, d'où sont originaires la presque totalité des quelque vingt mille réfugiés installés dans les deux principaux camps du HCR, Mesa Grande et Colomoncagua.

Ces paysans n'ont aucune sympathie pour leur gouvernement, qu'ils accusent d'avoir laissé l'armée « *bombarder les villages, incendier les maisons, assassiner des familles entières* » dans les zones rurales, dans le cadre des opérations anti-insurrectionnelles. Des régions entières près de la frontière avec le Honduras ont été abandonnées au cours des dernières années par leurs habitants, qui ont fui les bombardements aériens.

Sans pour autant renvoyer dos à dos l'armée et la guérilla, certains réfugiés laissent entendre que le FMLN a une part de responsabilité dans leurs malheurs. Dans un document destiné au président Duarte, les réfugiés de Mesa Grande dressent une liste de huit conditions pour le rapatriement.

L'une d'elles seulement est valable pour les deux forces en présence : les réfugiés demandent à l'armée et à la guérilla de mettre un terme au recrutement forcé des jeunes paysans.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 4.)

Les spécialistes redoutent une «hécatombe»

L'ombre du SIDA sur l'Afrique

Certains spécialistes du SIDA n'hésitent plus à parler ouvertement de l'« hécatombe » qui menace de nombreux pays d'Afrique centrale et de l'Est. Dans le même temps, de nouvelles données virologiques laissent penser que le virus de cette maladie pourrait ne pas être d'origine africaine. Tels sont les deux enseignements du second Symposium international sur le SIDA en Afrique qui s'est achevé le 9 octobre à Naples.

NAPLES
de notre envoyé spécial

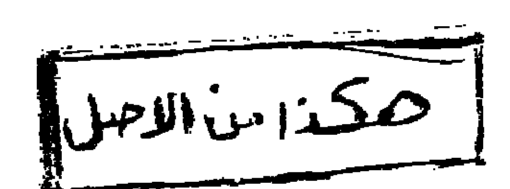
Le contraste est frappant. En 1985, à Bruxelles, le premier symposium sur le SIDA en Afrique s'était tenu en l'absence des représentants africains. Le symposium de Naples a, en revanche, réuni de nombreux médecins, venus des principaux pays d'Afrique noire. « *Nous avons organisé notre congrès en 1985, sans bénéficier d'aucun soutien des organisations internationales, à l'exception, pour une part extrêmement modeste, de la section africaine de l'Organisation mondiale de la santé* », rappelle le docteur Nathan Clumeck (hôpital Saint-Pierre, Bruxelles). « *On croyait à cette époque que le fait de parler de l'épidémie de SIDA en Afrique allait déclencher des réactions non contrôlables de racisme, de rejet et d'exclusion. Les considérations politiques avaient alors plus de poids que la réalité scientifique et médicale.* » L'an dernier encore, à la deuxième conférence internationale sur le SIDA à Paris, le docteur Bela Kapita (Kinshasa, Zaïre) prenait la parole, sans l'autorisation du gouvernement zaïrois, pour décrire la réalité épidémiologique zaïroise et africaine.

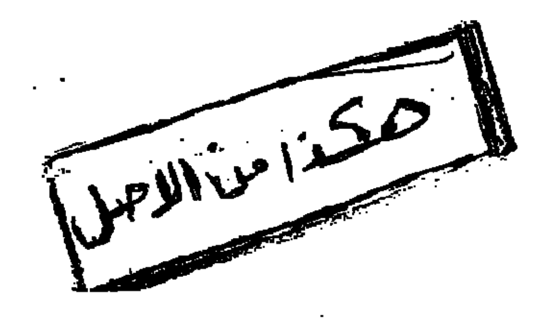
Aujourd'hui à Naples, les représentants africains sont à la tribune, parlant sans timidité aucune du fléau naissant que constitue l'extension de l'épidémie, et le docteur Kapita en appelle au soutien technique et financier de la communauté internationale. L'Organisation mondiale de la santé est officiellement présente, tout comme de nombreuses multinationales pharmaceutiques spécialisées dans le dépistage ou dans les essais thérapeutiques du SIDA.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 10.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA , Maroc, 6 dir , Tunisie, 700 m. , Allemagne, 2,50 DM , Autriche, 20 sch., Belgique, 40 fr. , Canada, 2 $, Côte-d'Ivoire, 315 F CFA , Danemark, 9 kr Espagne, 175 pes. G.-B 55 p. Grèce, 160 dr , Irlande, 85 p , Italie, 2 000 L , Libye, 0,400 DL Luxembourg, 40 f , Norvège, 12,70 kr Pays-Bas, 2,50 fl Portugal, 130 esc Sénégal, 335 F CFA Suède, 13,70 cs Suisse, 1,80 f USA, 1,50 $ USA (West Coast) 1 75 $





Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 11 octobre. – *Pérou :* fin de la visite du président de la République française.

Lundi 12 octobre. – *Strasbourg :* ouverture de la session plénière du Parlement européen (jusqu'au 16). *Belgique :* réunion des ministres des finances et de l'économie de la CEE.

Mardi 13 octobre. – *Belgique :* discours de M. François Mitterrand à Bruges (pour l'année académique du collège de l'Europe). Visite du secrétaire général du PC de l'Allemagne de l'Est, M. Erich Honecker (jusqu'au 15). *Norvège :* attribution du prix Nobel de la paix. *Canada :* ouverture de la conférence du Commonwealth à Vancouver (jusqu'au 17). *Union soviétique :* réunion des premiers ministres du Comecon à Moscou.

Mercredi 14 octobre. – *Etats-Unis :* visite du président du Salvador, M. Duarte.

Vendredi 16 octobre. – Journée mondiale de l'alimentation.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA. PNC, 45-45 39 thStreet, LIC, NY 11104.

Il y a vingt ans

La mort de « Che » Guevara

LE 8 octobre 1967 au matin, dans la gorge du Churo, au cœur d'une région désolée du sud-est de la Bolivie, un groupe de dix-sept guérilleros livre combat aux *rangers* de l'armée bolivienne. Quatre sont tués, trois sont faits prisonniers : parmi eux, un homme blessé à la jambe, dont le fusil s'est enrayé, s'appuie sur son compagnon qui n'a pas voulu l'abandonner. Ils sont enfermés dans l'école du village voisin de La Higuera. Le lendemain, un ordre vient de La Paz : les prisonniers sont abattus. La consigne a été donnée de ne pas les défigurer : leur agonie est longue. Les cadavres sont transportés à la bourgade voisine de Vallegrande, où ils sont exposés. Le 9 octobre dans l'après-midi, le général Ovando, chef des forces armées boliviennes, annonce qu'Ernesto « Che » Guevara, l'ancien second de Fidel Castro, vient d'être tué au combat. Le monde est incrédule. Mais, six jours plus tard, c'est Fidel Castro lui-même qui confirme, de La Havane : *« La mort du commandant Guevara est douloureusement certaine. »* Des centaines de milliers de Cubains se rassemblent sur la place de la Révolution pour une veillée funèbre. Le « Che » est mort, à trente-neuf ans.

« Che » : c'est la manière familière de désigner les Argentins, et c'est le surnom que Fidel et ses compagnons ont immédiatement donné à Ernesto Guevara de la Serna quand il s'est joint à eux, à Mexico, en 1955. C'est sous ce surnom que, dans la sierra Maestra, de médecin il a été promu commandant, puis qu'il a remporté la victoire décisive de Santa-Clara, ouvrant la route triomphale de La Havane. C'est de ces trois seules petites lettres qu'il a signé, devenu gouverneur de la Banque centrale de Cuba, les billets de l'Etat : une provocation de plus pour Washington, où l'on voit en lui l'agent du communisme dans le mouvement castriste. Et il est vrai qu'il a toujours affirmé son attachement au marxisme.

Contre le « modèle » soviétique

Il est vite apparu comme l'*alter ego* de Fidel Castro. Pendant cinq ans, de 1959 à 1964, il a eu la charge de l'économie cubaine. Ministre de l'industrie, il a été aussi le responsable de l'instruction des milices : il a mobilisé et discipliné – et d'une discipline de fer – le « peuple en armes » par centaines de milliers. Il a représenté Cuba dans les grandes réunions internationales, Punta-del-Este, Genève, New-York.

En décembre 1964, il déclare à l'hebdomadaire algérien *Révolution africaine : « Il est difficile de croire – difficile mais pas impossible – au triomphe isolé de la révolution dans un seul pays... Nous prévoyons la création d'un front continental de lutte contre l'impérialisme et ses alliés intérieurs. Il faudra quelque temps pour former ce front, mais ce sera un coup très dur pour l'impérialisme. »* Qui peut alors imaginer que ce programme, il va tout quitter pour aller le mettre, personnellement et obscurément, sur le terrain, en œuvre ?

A la tête de l'économie, l'objectif du « Che » était de mener de front le passage de la monoculture du sucre à la diversification, et la création d'une industrie centralisée sur la base de grandes unités modernes. Volontarisme et improvisation ne pouvaient, dans le contexte de blocus et de guerre, y suffire. Bien plus, c'est dans sa conception même d'une économie socialiste que le « Che » s'est heurté à l'hostilité de tenants d'un « modèle » importé d'Union soviétique. Or ce qu'il visait, c'était, ni plus ni moins, l'élimination de la loi de la valeur dans la société socialiste. On ne doit pas, écrit-il dans *le Socialisme et l'homme à Cuba*, un bref texte dont on a fait comme son testament spirituel, poursuivre *« la chimère de réaliser le socialisme à l'aide des armes pourries léguées par le capitalisme (la marchandise prise comme unité économique, la rentabilité, l'intérêt matériel individuel comme stimulant, etc.)* (1). »

Années terribles : en 1964, Cuba se sent menacé d'asphyxie. Depuis la crise des Caraïbes, en octobre 1962, à l'issue de laquelle Khrouchtchev, sans même consulter son allié cubain, a négocié directement avec Kennedy le retrait des fusées de l'île, le gouvernement castriste s'estime non seulement abandonné, mais atteint dans son intégrité nationale. Le « Che » entreprend un long périple. Il séjourne en URSS puis en Chine. A Alger, il parle pour la dernière fois au nom de Cuba. Il dénonce les types de rapports que les pays socialistes instaurent avec les pays sous-développés, rapports *« truqués par la loi de la valeur et l'échange inégal qu'entraîne cette loi... Si nous établissons ce type de rapports, nous devons convenir que les pays socialistes sont, dans une certaine mesure, les complices de l'exploitation impérialiste »*.

On le voit encore à l'aéroport de La Havane où sont venus l'attendre Fidel Castro et le président Dorticos. Puis il disparaît. On s'interroge. La presse américaine fait courir le bruit de sa liquidation. Un responsable de la CIA répond à un interlocuteur qui évoque sa clandestinité : *« Yes, he is underground : six feet underground »*, oui, il est sous terre, six pieds sous terre (2).

Le 3 octobre 1965, devant le congrès du nouveau Parti communiste de Cuba, Fidel lit la lettre par laquelle le « Che » renonce à ses responsabilités et même à sa nationalité cubaine : *« D'autres terres dans le monde réclament la contribution de mes modestes efforts. Je peux faire ce qui t'est refusé à la tête de Cuba. »* Dès lors, le personnage prend sa dimension légendaire. Le monde guette sa réapparition.



Vingt ans plus tard, le secret pèse toujours sur les circonstances exactes dans lesquelles Fidel Castro et le « Che » se sont séparés, mais la version du partage des tâches demeure indéniable. A Fidel revient de poursuivre l'édification du socialisme à Cuba ; au « Che », d'œuvrer à l'accéléraion des luttes révolutionnaires dans le monde : deux fronts d'un même combat.

La Tricontinentale

La pièce maîtresse du plan, c'est l'Organisation tricontinentale qui est créée à La Havane en janvier 1966. Elle est l'œuvre de Mehdi Ben Barka, le leader de l'opposition marocaine, qui n'en verra pas la naissance : peu de temps avant la conférence, il est enlevé à Paris et assassiné. Instrument efficace ou amalgame hétéroclite ? Les deux communismes ennemis, URSS et Chine, y siègent aux côtés de l'Inde et du Pakistan. Mêlés à ces Etats, le Nord-Vietnam en guerre et des organisations de lutte armée africaines et latino-américaines. A partir de la Tricontinentale sera convoquée une conférence spécifiquement latino-américaine : l'OLAS (Organisation latino-américaine de solidarité). Un message du « Che » parvient un an plus tard à la Tricontinentale et lance le mot d'ordre : *« Créer deux, trois, de nombreux Vietnam. »* A cette date, il est déjà à pied d'œuvre : en Bolivie.

En 1967, des foyers de lutte armée existent ou couvent, épars du Guatemala à l'Argentine. Pour le « Che », il s'agit de les *« coaguler autour d'un projet politique cohérent* (3) ». Course de vitesse : depuis 1961, parallèlement à la mise en place de l'Alliance pour le progrès, les Etats-Unis forment des dizaines de milliers de militaires et de policiers dans leurs bases de Panama ou d'ailleurs. En sept ans, il y a eu neuf coups d'Etat militaires, et l'intervention américaine la plus spectaculaire est celle des « marines » en République dominicaine.

Le choix de la Bolivie tenait certes à sa situation de *« maillon faible »* : la dictature militaire précaire du général Barientos, une paysannerie indienne dont le niveau de vie est l'un des plus bas du monde, une classe ouvrière, dans les mines, subissant des conditions d'exploitation féodales mais animée d'une solide tradition de luttes. Cependant, le but du « Che » n'est pas la prise du pouvoir en Bolivie : celle-ci doit lui servir de base en direction du Pérou et de l'Argentine, là où des actions armées récentes ont laissé un terreau révolutionnaire. Il a constitué son groupe initial en conséquence : un groupe de Cubains, jeunes vétérans de la sierra Maestra ; une équipe de jeunes Boliviens déjà forgés dans la lutte. Il attend des Péruviens et des Argentins, mais il compte, pour former le gros de sa troupe, sur l'apport du Parti communiste bolivien.

En novembre 1966, le « Che » arrive, sous la fausse identité d'un expert de l'OEA, dans cette région reculée du Nancahuazu, plus propice à cacher des trafiquants de cocaïne qu'à servir de terrain à une guérilla populaire. Son intention est d'y séjourner tout le temps nécessaire à la mise en place de son dispositif, avant d'entrer en campagne. Les événements en décident autrement.

C'est d'abord le refus de coopérer du Parti communiste bolivien. *« Trahison »*, note le « Che ». Rupture qui laisse la guérilla sans liaisons. Le renfort d'un groupe scissionniste ne réparera pas cette défection.

En mars, une imprudence d'un guérillero attire l'attention des militaires locaux. La décision doit être prise de quitter la base d'urgence. Une colonne bolivienne est prise dans une embuscade : la campagne commence, prématurément, par une victoire certes, mais qui scelle l'isolement de la guérilla. Renseignés par des dénonciations puis par des déserteurs, les militaires comprennent l'enjeu : la présence du « Che » leur apparaît comme certaine. Le bouclage de la région commence tandis qu'affluent l'aide et les « conseillers » américains. Bientôt le pays entier sera mis en état de siège. L'armée va investir les mines : en juin, elle s'y livrera préventivement aux *« massacres de la San-Juan »*.

Or auprès du « Che » se trouvent son seul agent de liaison avec la ville, « Tania », et le Français Régis Debray, qui arrive de La Havane. Celui-ci vient de publier *Révolution dans la révolution*, brochure destinée à faire connaître la stratégie révolutionnaire mise en œuvre. Il doit repartir pour maintenir le contact avec le monde. Tania, brûlée, reste. Le lendemain, Régis Debray est capturé par l'armée, donné d'abord pour exécuté, puis présenté comme la preuve de l'intervention cubaine en Bolivie. L'opinion internationale est alertée. Il n'est pas encore question du « Che » mais déjà, grâce à l'« affaire Debray », la Bolivie est à la une des journaux du monde entier.

La « théorie du foco »

On peut suivre la campagne du « Che » sur son agenda, qui a été retrouvé. Des quelque quatre-vingts hommes partis en mars, il en reste dix-sept en octobre. La guérilla avance dans une nature hostile, parmi une population clairsemée et apeurée, pour gagner la plaine agricole de Santa-Cruz, où le « Che » sait qu'il trouvera une population plus dense et plus accueillante. Il parle, il soigne les malades. Il renvoie, désarmés, les militaires faits prisonniers. De toute la campagne, en dehors des combats, la guérilla n'aura procédé à aucune exécution. En face, on ne fait pas de prisonniers : les blessés sont achevés ; c'est le sort de Tania.

Affrontant fatigues et privations, le « Che » reste confiant : *« Le moral et l'expérience de la lutte vont croissants à chaque combat. »* Et quelques heures avant l'ultime engagement, il écrit encore : *« Ces onze mois se sont terminés sans complications. »*

Il n'y a pas qu'à Washington que la mort de « Che » Guevara provoque un soupir de soulagement. A Moscou aussi. *« Des millions de mains vont se tendre pour empoigner les armes »*, affirme cependant Fidel Castro, qui proclame 1968 *l'« Année du guérillero héroïque »*. Mais la *« coagulation »* ne se fera plus : les foyers révolutionnaires du continent resteront isolés. Sur leurs défaites s'installeront parfois des dictatures sanglantes. Dans l'île même, tous les efforts sont désormais requis pour la *« zafra des dix millions »* de 1970, un record absolu de récolte de canne à sucre. Cette mobilisation a lieu dans une atmosphère de sacrifices et d'exaltation de la ligne héroïque du « Che ». C'est un échec, qui laisse le pays exsangue. Il faudra alors ressouder lentement les liens avec l'Union soviétique : en 1972, Cuba entre dans le COMECON. La Tricontinentale s'estompe.

Les conceptions du « Che », ce que l'on a appelé la *« théorie du foco »* (le rôle hégémonique du foyer de guérilla) ont fait l'objet de polémiques aujourd'hui dépassées. En 1987, le seul mouvement révolutionnaire qui soit arrivé au pouvoir sur le continent, le mouvement sandiniste au Nicaragua, s'est appuyé sur une stratégie frontiste très différente. La seule guérilla qui marque des points est Sentier lumineux : ses méthodes de terreur sont à l'opposé tant de la stratégie que de l'humanisme du « Che ». Entre-temps, aucun des problèmes de l'Amérique latine tels que le « Che » les décrivait dans les années 60 n'a été résolu. Et, face à leur ampleur dramatique, les retours à la démocratie restent fragiles.

En Europe, une partie de la génération de 1968 a vu dans le « Che » le symbole d'une société radicalement différente, d'un modèle opposé de civilisation. Il n'est pas certain que la vision romantique de beaucoup de jeunes anti-autoritaires et spontanéistes de Paris ou de Berlin ait été tout à fait en conformité avec la réalité de l'homme : avec sa conception du rôle d'avant-garde du parti, son culte de la discipline révolutionnaire, son exigence d'effort physique et intellectuel, sa conviction que l'*« homme intégral »* ne se forgerait que dans une lutte acharnée.

« Souvenez-vous de temps en temps de votre petit condottiere du XXe siècle », a-t-il écrit dans sa dernière lettre à ses parents. Il avait affirmé une fois qu'*« au risque de paraître ridicule le vrai révolutionnaire est guidé par la générosité »*.

FRANÇOIS MASPERO.

1) Tous les textes cités d'Ernesto « Che » Guevara se trouvent dans ses *Œuvres*, six volumes, Paris, 1968-1972. La meilleure analyse de cette période reste celle qu'en a faite K.S. Karol dans *les Guérilleros au pouvoir*, Paris 1970.

2) Cité par Marcel Niedergang dans *le Monde* du 11 octobre 1967.

3) La formule est de Régis Debray dans *la Guérilla du Che*, Paris 1974.

Le voyage de M. Jean-Bernard Raimond en Syrie

La fin des turbulences entre Paris et Damas

DAMAS
de notre envoyée spéciale

Une reprise des contacts à haut niveau, entre Syriens et Français : telle est le sens de la visite qu'effectue M. Jean-Bernard Raimond dans la capitale syrienne, samedi 10 et dimanche 11 octobre. Le ministre des affaires étrangères, qui devait être accueilli par son homologue syrien, M. Farouk El Chara, avec qui il devait avoir plusieurs entretiens. Il devait aussi rencontrer au cours des vingt-quatre heures qu'il va passer à Damas le président Hafez El Assad et le vice-président Abdel Halim Khaddam.

Onze mois après la décision de la CEE, levée récemment, de suspendre les visites à haut niveau entre les capitales européennes et Damas, à la suite des accusations portées par Londres contre la Syrie dans la tentative d'attentat contre un Boeing d'El Al, M. Raimond est, après le ministre grec des affaires étrangères, le deuxième responsable de la diplomatie d'un pays de la CEE à se rendre dans la capitale syrienne. Le ministre français des sports, M. Bergelin, est venu à Damas en septembre, où il a été reçu par le président Assad quelques jours avant l'ouverture des Jeux méditerranéens de Lattaquié. La visite de M. Raimond intervient cependant après la reprise du dialogue syro-américain, et le retour de l'ambassadeur des Etats-Unis à Damas.

Intentions et réalités

Traditionnellement en dents de scie, les relations entre Paris et Damas ne se sont jamais interrompues, et la France avait, avec l'Allemagne, freiné les Douze lors des sanctions limitées prises en novembre 1986 par la Communauté économique européenne. Mais alors que les pays européens, petit à petit, renvoyaient en Syrie de hauts fonctionnaires et maintenaient leur coopération économique, Paris ne faisait aucun geste significatif à l'égard de Damas. Le voyage de M. Raimond pourrait certes combler le retard ainsi pris, mais sa portée politique est sans aucun doute aujourd'hui moins importante, alors que Damas fait de nouveau l'objet des attentions de Washington et des capitales européennes.

« Nous attendons des résultats positifs et concrets de cette visite », nous a déclaré M. Gebrame Kourié, conseiller à la présidence syrienne. *La France avait une chance d'entrer largement dans l'économie syrienne après le boycottage américain, je ne sais pas si elle l'a prise.* » Un euphémisme que M. Kourié précise en ajoutant : « *La France a en Syrie des bases solides dans plusieurs domaines ; elle ne les a pas utilisées pour élargir ses relations.* » Un reproche voilé qui cache en fait les ambiguïtés des relations franco-syriennes, où les déclarations d'intention de Paris favorables à Damas ne correspondent pas toujours, dit-on ici, à la réalité du comportement de la France.

Les arriérés de paiements de Damas, qui bloquent depuis plusieurs années la coopération économique, constituent un problème concret qui empoisonne les relations et sur lequel les Syriens attendent manifestement un geste. Un accord de *revolving* (réinjection automatique d'un crédit équivalent aux créances à court terme effectivement remboursées) a été signé en juillet, pour un montant d'environ 200 millions de francs. Mais reste le problème du remboursement d'environ 220 millions de francs à moyen terme, que les Syriens se sont déclarés prêts à rembourser, à condition que la France fasse un effort substantiel vis-à-vis de Damas.

En attendant, le commerce franco-syrien a connu un très net ralentissement. Les ventes françaises ont diminué de 21 % en 1986 et de 50 % au premier semestre 1987, alors que les exportations syriennes diminuaient dans le même temps de 45,6 %. Le total des exportations françaises, qui étaient dans les années 1984-1985 d'environ 2 milliards de francs, est tombé à 7,8 millions pour le premier semestre de cette année.

Sur le plan politique, les sujets à débattre ne manquent pas, et on peut penser que M. Raimond lors de ses entretiens avec M. Farouk El Chara à New-York le 26 septembre dernier, a déjà déblayé le terrain. M. Raimond essaiera sans doute d'en savoir plus sur l'état des relations syro-irakiennes. Il semble toutefois sur ce point que, comme l'a déclaré récemment au *Washington Post* le président Assad, chacun soit resté sur ses positions après la rencontre en Jordanie entre les présidents syrien et irakien. M. Kourié nous a dit pour sa part : « *Seule l'union entre la Syrie et l'Irak, que nous sommes prêts à réaliser, pourra mettre fin à la guerre. Saddam Hussein n'en est pas capable.* »

A propos du Liban, l'affaire des otages devrait être évoquée, et la Syrie réaffirmera sa volonté d'agir pour faire libérer tous les otages. Mais on ne cache pas à cet égard à Damas que le fait d'avoir multiplié les intermédiaires ne facilitera pas les choses. La Syrie pourrait-elle jouer un rôle de médiation entre Paris et Téhéran ? « *Ni la France ni l'Iran n'ont demandé les services de la Syrie*, affirme M. Kourié. *Si l'un ou l'autre le faisait, nous pourrions en discuter les possibilités.* »

« Une politique d'équilibre »

Au sujet du Liban, où les relations entre le président Gemayel et Damas sont de plus en plus tendues, on affirme en privé ici que la France, malgré sa reconnaissance répétée du rôle de la Syrie au Liban, ne semble pas avoir de véritable politique et a trop tendance à s'aligner derrière les Etats-Unis. Un an après la campagne anti-syrienne qui s'était développée à Paris à la suite de la vague d'attentats de septembre 1986 à propos de laquelle certains services accusaient Damas, la visite de M. Raimond devrait clore un chapitre mouvementé des relations franco-syriennes. La nouvelle orientation de l'enquête qui privilégie les réseaux pro-iraniens, fait dire à M. Kourié : « *Aujourd'hui tout le monde sait que nous avons dit la vérité.* » Sur ce point, en tout cas, les « échanges » entre services syriens et français se poursuivent et les contacts demeurent.

A trois semaines de la visite en Israël du premier ministre, M. Jacques Chirac, il n'est pas sûr que le voyage de M. Raimond, présenté à Paris comme la manifestation d'une « *politique d'équilibre* » soit ainsi compris. Bien que l'on demeure silencieux ici sur ce point, force est de constater que le premier ministre — qui a toujours, comme il le dit lui-même, une invitation à venir en Syrie, — aura visité en un mois l'Egypte et Israël, les deux partenaires des accords de Camp David, rejetés avec la dernière énergie par la Syrie.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le centre culturel français : « Un lieu de rencontre et de production »

DAMAS
de notre envoyée spéciale

Au fond d'une petite rue étroite, en plein centre-ville commerçant, un grand immeuble blanc de sept étages aux formes modernes est le nouveau centre culturel français de Damas. Confiée à un élève de Le Corbusier, l'architecte français Oubreri, la réalisation des salles autour d'un vaste puits central, dont la base est un hall d'exposition, ne manque pas de séduire, même si l'on peut s'interroger sur la place ainsi perdue tant, à peine en service, ce centre affiche complet.

Ouvert au public le 1er décembre 1986, le centre culturel que va inaugurer M. Jean-Bernard Raimond, dimanche 11 octobre, en compagnie du ministre syrien de la culture, Mme Noyah Al Attar, recevra, en 1987, trois mille sept cents étudiants dans ses salles de cours, qui fonctionnent quasiment sans interruption de 9 heures à 21 heures. Le centre donne, à côté des cours de français de différents niveaux, des cours d'arabe pour les étrangers et des cours de traduction.

La fréquentation de la bibliothèque — dix mille volumes et de nombreux journaux et périodiques français, est à 85 % syrienne. La salle de spectacle — quatre séances de films français sous-titrés par semaine, — accessible gratuitement, fait le plein avec seulement deux cent dix places. Une vidéothèque, une phonothèques, divers ateliers, notamment d'informatique, complètent l'ensemble.

C'est lors du voyage du président Assad en France, en 1976, que la décision d'ouvrir à Paris et à Damas des centres culturels avait été prise. Et c'est pendant la visite de M. Raymond Barre, alors premier ministre, à Damas, en octobre 1977, que fut décidée la construction de ce nouveau bâtiment, dont la réalisation a coûté 20 millions de francs.

Cinquante personnes, moitié syriennes, moitié françaises, travaillent dans ce centre devenu le plus important et le plus fréquenté de Damas. Comme tous les établissements de ce type établis en Syrie, le centre culturel français dépend du ministère de la culture syrien, qui doit donner son accord préalable à toutes les activités.

Le jeune directeur, M. Jany Bourdais, ne manque en tout cas pas d'ambition pour ce centre, dont il veut faire « *un lieu de rencontre et de production* », tant les artistes syriens sont nombreux et de qualité. « *Un de mes buts*, dit-il, *est de faire de la coproduction franco-syrienne qui serait ensuite montrée aux deux publics, et pas seulement dans les capitales respectives.* » La Syrie possède, par exemple, un énorme patrimoine archéologique sur lequel travaillent de nombreuses équipes françaises, et qui gagnerait à être mieux connu du grand public.

Trois cents boursiers en France

Vitrine de la culture française, le centre culturel n'est toutefois qu'un aspect de l'importante coopération culturelle scientifique et technique entre Paris et Damas. Forte de quatre-vingts personnes détachées, la mission culturelle française en Syrie est, avec une enveloppe budgétaire de 47,6 millions de francs, la troisième en importance de la région après celles d'Egypte et du Liban, et sans doute la première par rapport au nombre d'habitants. En dépit des aléas des relations franco-syriennes, la coopération se poursuit normalement et s'est même développée dans les domaines de pointe des sciences fondamentales et technologiques. La France contribue ainsi à la formation de scientifiques syriens de haut niveau par la prise en charge du premier cycle de l'ISSAT (Institut supérieur des sciences appliquées et de technologie) où, pendant trois ans, les élèves sélectionnés parmi les cinquante à soixante meilleurs bacheliers de Syrie suivent les programmes des classes préparatoires aux grandes écoles françaises.

A l'issue de ce cycle, Paris offre vingt bourses de l'ISSAT, et autant pour les élèves qui intègrent les grandes écoles. Les diplômés reviennent un an à Damas et éventuellement repartent se spécialiser. L'ISSAT dépend du Centre d'études et de recherches scientifiques syrien, berceau de la recherche appliquée en Syrie, qui dépend du ministère de la défense. Paris contribue aussi à la formation des universitaires syriens, aucune université locale ne disposant de doctorats. Environ trois cents étudiants syriens bénéficient chaque année de bourses françaises, et trois mille à quatre mille poursuivent leurs études en France.

La coopération est aussi importante en médecine, où un accord existe entre la santé militaire des deux pays. Les médecins militaires syriens se spécialisent en France, alors que Paris contribue à la formation du personnel hospitalier de l'hôpital militaire Techrine à Damas.

Des équipes médicales françaises, spécialisées, viennent aussi régulièrement faire des missions à Damas. L'Institut Curie va étudier prochainement la mise sur pied d'une unité de traitement du cancer. Des projets existent aussi en océanographie et en agronomie. Cette coopération scientifique s'ajoute à celle, plus traditionnelle, mais non moins importante, représentée par l'Institut français d'études arabes, l'Institut français d'archéologie du Proche-Orient, l'Ecole française, le Centre de documentation pédagogique, etc. Autant d'aspects d'une coopération qui souligne les liens étroits qui lient encore la France et la Syrie, et que Paris aurait tort de négliger tant la demande reste forte dans ce pays de profonde culture.

F. C.

Téhéran réagit avec prudence à la destruction de trois de ses vedettes dans le Golfe

Malgré quelques déclarations incendiaires, les dirigeants iraniens sont restés prudents au lendemain de l'attaque de trois vedettes iraniennes dans le Golfe par des hélicoptères américains. Les deux principaux responsables du pays, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, président du Parlement, et le chef de l'Etat, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, n'ont pas pris la parole à la prière du vendredi à Téhéran, laissant la tribune à une personnalité de second plan, le président de la Cour suprême, apparemment pour ne pas avoir à commenter cet incident.

Pour le moment, Téhéran a choisi le terrain diplomatique, avec une protestation auprès des Nations unies, et plus particulièrement auprès du secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar, dénonçant « *les violations américaines des droits internationaux* » et soulignant leurs « *conséquences dangereuses* ». « *La responsabilité d'une guerre totale dans la région incomberait aux Etats-Unis* », déclare le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akbar Velayati, ajoutant que le conflit peut être évité par « *un retrait immédiat de tous les bâtiments étrangers du Golfe* ».

Le représentant iranien à l'ONU, M. Saïd Rajaïe Khorassani, a été plus percutant en qualifiant l'attaque américaine de « *déclaration de guerre* ». « *Nous pensons que nous sommes maintenant en guerre avec les Etats-Unis* », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse. Pressé de dire si l'Iran allait désormais attaquer la flotte américaine dans le Golfe, le diplomate iranien a fait quelque peu marche arrière : « *Disons que nous n'oublierons pas l'incident. Nous prendrons les mesures qui conviennent le moment venu.* »

A Washington, en revanche, le ton est au triomphalisme. « *Nous continuerons à donner des leçons aux Iraniens* », a déclaré vendredi soir M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, soulignant cependant que les Etats-Unis ne recherchaient pas la guerre avec Téhéran. Revenant sur l'incident de jeudi soir, M. Weinberger a précisé que la quatrième embarcation iranienne qui s'était échappée était une corvette d'une cinquantaine de mètres de long. Le secrétaire à la défense a, par ailleurs, confirmé officiellement et donné des précisions sur un autre incident ayant opposé le même jour les forces des deux pays dans le sud du Golfe : des coups de feu ont été tirés d'une plate-forme pétrolière iranienne, selon l'équipage d'un hélicoptère américain qui patrouillait à proximité. Celui-ci n'a pas riposté, car il n'était pas certain que les Iraniens le visaient, a expliqué M. Weinberger.

Les dirigeants iraniens semblent, pour leur part, plus préoccupés par les coups répétés de l'aviation irakienne sur les objectifs économiques de leur pays que par l'incident du Golfe. Pour tenter de dissuader Bagdad, ils avaient fait lancer contre la capitale irakienne deux missiles sol-sol dans la nuit de lundi à mardi.

Enfin, samedi matin 10 octobre, une forte explosion a secoué Bagdad. Elle a été attribuée par les habitants de la ville au tir d'un nouveau missile sol-sol iranien sur la capitale. — *(AFP, Reuter.)*

● **La réaction de M. Mitterrand.** — Au cours de sa conférence de presse à Buenos-Aires, M. Mitterrand, évoquant le conflit du Golfe, a déclaré : « *Dans les eaux internationales, dès lors qu'il y a menace ou agression, il est parfaitement normal d'user de moyens de défense. Toute agression contre des bâtiments français serait évidemment suivie d'une riposte légitime et militaire. J'espère que cela ne se produira pas.* » — *(AFP, Reuter.)*

LIBAN

Amal et Palestiniens de nouveau sur le pied de guerre

BEYROUTH
de notre correspondant

La fin des combats entre chiites et Palestiniens des camps avait été annoncée le 11 septembre. Un mois plus tard, les deux adversaires sont de nouveau sur le pied de guerre.

Les Palestiniens ont, en effet, au cours des deux derniers jours, déclenché une nouvelle offensive à l'est de Saïda. Ils ont occupé de nouvelles positions au détriment de la milice chiite Amal, notamment les villages de Bayssour et Mharbiyé, portant ainsi leurs lignes à environ 8 kilomètres de leurs camps, Ain-el-Heloué et Miyé-Miyé. Contrôlant à présent cinq positions clés aux alentours, les Palestiniens paraissent chercher à progresser vers trois autres — Hassaniyeh, Wadilal-Laymoun, Moujaydal — en vue d'établir un large cordon de sécurité en amont des camps.

Ce mouvement a entraîné un regain des affrontements, qui s'étaient banalisés au cours des derniers mois, et l'interruption du trafic sur la route côtière au sud de Saïda, toute proche des combats. En outre, les hostilités ont repris à Beyrouth-Ouest (secteur musulman), mais à une moindre échelle, autour du camp de Chatila, où la situation était, comme à Saïda, gelée depuis plusieurs mois et théoriquement promue à une solution en vertu de l'accord conclu le 11 septembre sous le parrainage des pro-Syriens du camp musulman.

Premier concerné par cette affaire, M. Moustapha Saad, chef de la principale milice locale à Saïda, l'organisation populaire nassérienne, a déclaré qu' « *il n'y a pas de substitut à l'accord du 11 septembre, sinon l'explosion généralisée* ». Or c'est précisément à partir de la date prévue pour l'entrée en vigueur de cet accord, et bien que le chef d'Amal, M. Berri, ait, dans l'intervalle, fait une offre de paix, agréée de surcroît par le Conseil national palestinien, que la situation a recommencé à se dégrader.

Ce qui prouve — si besoin — que les rapports chiito-palestiniens étaient (et sont toujours) loin d'être mûrs pour un règlement. Au-delà des protagonistes directs, le bras de fer entre M. Assad et M. Yasser Arafat est loin d'être terminé.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

La mort de Clare Boothe Luce

Clare Boothe Luce, dramaturge, diplomate, journaliste et l'une des américaines les plus influentes de sa génération, est morte, vendredi 9 octobre, à Washington. Elle avait quatre-vingt-quatre ans.

Née le 10 avril 1903, à New-York, et élevée dans un milieu intellectuel et artistique, Clare Boothe fréquente les meilleures écoles avant d'épouser, en 1923, le millionnaire George Tuttle Brokaw, au cours d'une cérémonie qui sera décrite comme « *l'événement mondain de la saison* ». Six ans plus tard, après un divorce retentissant, elle s'essaye, avec un ton sarcastique bien à elle, au journalisme, pour *Vogue* et *Vanity Fair*, et écrit ses premières pièces de théâtre, sans grand succès d'abord. En 1935, elle se remarie sur un coup de foudre avec Henry Luce, le fondateur du groupe *Time*, *Life* et *Fortune*. Une union orageuse qui ne s'achèvera qu'à la mort d'Henry Luce en 1967.

Entre-temps, Clare Boothe Luce, auteur confirmé (sa pièce *les Femmes* créée en 1936 sera jouée six cent cinquante-sept fois), s'est lancée avec le même acharnement enthousiaste dans la politique. Sa couverture des événements européens, en 1940, comme correspondante de *Life* lui a assuré un certain respect auprès de l'opinion, et c'est sous la bannière républicaine qu'elle est élue au Congrès en 1942. Elle sera la seule femme à siéger à la commission des forces armées de la Chambre des représentants, ce qui la conduira à effectuer plusieurs visites sur le front durant la guerre. Nommée, fait exceptionnel, par le président Eisenhower, ambassadrice à Rome en 1953, — en dépit de l'hostilité d'une certaine classe politique à sa conversion au catholicisme, — elle se distinguera entre autres pour ses sorties restées célèbres contre la montée du communisme. Retirée de la vie politique depuis la mort de son mari, elle « tenait salon » à Washington et les plus éminentes personnalités s'y pressaient. — *(AFP, AP.)*

Maroc

Confiance retrouvée entre Rabat et les Douze

Rabat. — Les relations du Maroc et de la Communauté économique européenne ont « retrouvé leur confiance » au cours des négociations sur leurs accords de coopération, a estimé, le vendredi 9 octobre, le président de la Commission des *Communautés européennes*, M. Jacques Delors, au terme d'une visite officielle de trois jours.

Le Maroc est le seul des pays tiers méditerranéens (PTM) à n'avoir pas encore renouvelé ses accords avec la CEE, estimant que les propositions, qui lui sont faites par les Douze, notamment en matière de garanties d'exportation de ses produits vers la *Communauté, sont insuffisantes*.

M. Delors a estimé que ces questions d'« intendance » devraient pouvoir être résolues « positivement », et a préféré mettre l'accent, lors d'une conférence de presse, sur l'importance que présentait, à ses yeux, la demande marocaine d'adhésion au Marché commun faite le 20 juillet. La lettre en ce sens du roi Hassan II, a-t-il dit, est une « question historique » adressée à l'Europe. *La CEE a fait savoir au Maroc*, le 1er octobre, que sa demande n'était pas recevable pour des raisons juridiques, ce pays n'appartenant pas à l'espace européen. — *(AFP.)*

RFA

M. Gorbatchev est prêt à rencontrer prochainement le chancelier Kohl

Le secrétaire du comité central du PC soviétique, M. Anatoli Dobrynine, a indiqué, vendredi 9 octobre, à Bonn, au chancelier Kohl, que M. Mikhaïl Gorbatchev, était prêt à le rencontrer « *dans un futur pas trop éloigné* ».

M. Dobrynine, qui se trouve depuis jeudi à Bonn à l'invitation du Parti social-démocrate (SPD), a été reçu vendredi matin pendant trois heures par le chancelier Kohl. L'entretien s'est déroulé dans une « *atmosphère très ouverte et amicale* », selon le porte-parole du gouvernement. M. Dobrynine a remis à M. Kohl une lettre dans laquelle M. Gorbatchev « *salue encore une fois la contribution du gouvernement ouest-allemand à la réalisation de l'accord de principe entre l'URSS et les Etats-Unis pour la suppression des missiles intermédiaires* ».

Au cours d'un exposé à la Fondation Friedrich-Ebert, le responsable soviétique avait estimé, jeudi, que les relations entre la RFA et l'URSS devaient s'intensifier, notamment sur le plan commercial. Il avait notamment proposé que les satellites ouest-allemands soient envoyés dans l'espace par des fusées soviétiques.

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, est attendu, pour sa part, à Bonn au mois de novembre.

URSS

Les syndicats libres en visite à Moscou

M. Mikhaïl Gorbatchev a exposé, vendredi 9 octobre, à Moscou, pendant deux heures et demie, ses idées sur la paix mondiale et le désarmement devant la direction de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), qui regroupe des syndicats non communistes. La délégation a jugé l'exposé de M. Gorbatchev « *extrêmement intéressant* », « *impressionnant* » et « *très complet* ». Outre le désarmement, le problème des droits de l'homme a été évoqué, « *mais pas en détail* », selon les participants, auxquels M. Gorbachev a fait comprendre qu'il considère ne pas avoir « *de leçons à recevoir* ».

Le leader des syndicats soviétiques, M. Stepan Chalaev, dans un entretien de quatre heures jeudi avec la Canadienne Shirley Carr, a reconnu que le mouvement syndical soviétique allait, « *pour la première fois depuis les années 20, devoir faire face au chômage* » et serait de ce fait « *confronté à de nouvelles responsabilités* ». — *(AFP.)*

Amériques

Le chef de l'Etat en Uruguay

« La démocratie sans le développement n'est qu'une illusion »

affirme M. Mitterrand

Le voyage en Amérique du Sud de M. Mitterrand devait se terminer le samedi 10 octobre par une brève « visite d'amitié » au Pérou. Attendu à Lima samedi à 16 heures (heure locale) le chef de l'Etat devait en effet en repartir dès dimanche matin pour rentrer en France. M. Mitterrand ne sera pas, pour cette dernière escale après Buenos-Aires et Montevideo, accompagné des ministres de sa suite. Un entretien en tête à tête entre les présidents Mitterrand et Garcia doit avoir lieu dans la soirée de samedi, avant le dîner officiel. Mme Mitterrand doit cependant rester encore trois jours au Pérou et visiter des foyers d'enfants abandonnés, en compagnie de l'épouse du président Garcia.

A Montevideo, où il a passé la soirée du vendredi 9 et la matinée du samedi 10, le chef de l'Etat est encore revenu dans ses allocutions, sur les thèmes de la dette, du développement et de la démocratie. « *La démocratie sans le développement n'est qu'une illusion* », a-t-il déclaré devant le Parlement uruguayen. Une formule qui résume le message de solidarité que M. Mitterrand s'est attaché à délivrer depuis le début de ce voyage.

MONTEVIDEO
de notre envoyé spécial

Nouveau pays, pratiquement mêmes problèmes. Après l'Argentine, l'Uruguay n'avait rien pour surprendre M. Mitterrand et l'inciter à adopter un nouveau langage. Ici aussi, depuis 1984, une dictature militaire a dû faire place à la démocratie. Ici aussi, se fait sentir le poids de la dette extérieure, même si le fardeau est moins lourd que de l'autre côté du Rio de la Plata et si la situation économique s'est un peu améliorée depuis deux ans.

Pas étonnant donc si le président de la République a donné le ton dès son arrivée à l'aéroport de Montevideo, le vendredi 9 octobre, en fin de matinée. Après avoir évoqué ses relations personnelles avec le président Sanguinetti au pouvoir depuis mars 1985, il a notamment affirmé : « *Nous avons suivi de France, avec passion, les événements qui vous ont conduit d'un système que vous avez vous-même écarté, à la naissance ou plutôt la renaissance dans ce pays si fortement attaché aux principes de liberté, à la renaissance d'une vraie démocratie. (...) Je sais les efforts que vous accomplissez pour réussir et vous réussissez cette phase si délicate de votre histoire.* »

M. Mitterrand devait, vendredi, reprendre le thème au cours d'un discours assez peu inspiré. Voilà, il est vrai, plus de quatre jours qu'il est contraint de traiter les mêmes sujets : « grandeur et servitude » du parlementarisme, « force morale », qui découle du respect des droits de l'homme, importance du redressement économique et du développement social, responsabilité des pays industrialisés puisque « *la démocratie sans le développement n'est qu'une illusion, une façon de trahir les espoirs du peuple* ».

Au chapitre de la dette, d'autre part, le président de la République n'avait pas à procéder aux mêmes mises au point qu'à Buenos-Aires : M. Sanguinetti est un libéral pragmatique, qui n'a jamais été tenté de proclamer un moratoire. Il a obtenu rapidement un rééchelonnement de la dette uruguayenne, et Montevideo tient dorénavant ses engagements, grâce notamment à une reprise sensible de ses exportations.

La position de l'Uruguay est d'autant plus originale que ce pays, qui assure le secrétariat du groupe de Carthagène sur la dette extérieure latino-américaine, héberge également les négociations internationales sur le commerce dans le cadre du GATT. Après ce rappel, M. Mitterrand a fait référence aux tractations qui se déroulent actuellement en Amérique centrale pour estimer que « *l'histoire semble s'être remise en marche en Amérique latine, en marche vers la paix* ».

Il a enfin rendu hommage au nouveau régime uruguayen pour avoir récemment rendu obligatoire l'enseignement du français, une initiative rare sur ce continent où la progression de l'anglais est encore facilitée par la maigreur des crédits que consacre la France à la propagation de sa langue et de sa culture. Ce n'est pourtant pas la demande qui manque...

La séance du Parlement avait été précédée par un déjeuner offert par M. Sanguinetti en l'honneur de M. Mitterrand. Après quoi, le président de la République se rendit à l'immeuble de la Liberté – nom donné en 1984 au bâtiment que la dictature militaire s'était fait construire – et qui sert aujourd'hui de siège au pouvoir exécutif.

Le séjour en Argentine s'est terminé par une visite du lycée Jean-Mermoz. Il s'agit en fait d'un établissement créé en 1969, après la visite du général de Gaulle. Intégré à l'enseignement argentin, il compte 1 300 élèves dont les parents paient d'importants frais de scolarité, ce qui en limite l'accès. Auparavant, M. Mitterrand avait tenu une conférence de presse au cours de laquelle il est surtout revenu sur les thèmes développés depuis trois jours, notamment la dette extérieure, à propos de laquelle il a répété que « *le contrat doit être respecté* » par les nations endettées, même s'il est favorable à de nombreux aménagements.

Pour la première fois aussi, le président a expliqué pourquoi il n'avait pas eu d'entretiens avec des organisations argentines de défense des droits de l'homme qui reprochent au président Alfonsin d'avoir fait adopter la loi dite du « point final », mettant un terme à la possibilité de poursuivre en justice les auteurs d'atrocités commises pendant les années noires de la dictature. « *Je n'ai pas reçu de demandes en ce sens* », a déclaré le président, qui est contredit sur ce point par plusieurs organisations. Mais il a précisé que Mme Mitterrand s'était entretenue avec des délégués des organisations argentines de défense des droits de l'homme.

Il a d'autre part démenti qu'un « deal » ait été conclu entre Paris et Buenos-Aires, à propos des votes aux Nations unies sur les dossiers des Malouines et de la Nouvelle-Calédonie. « *La question n'a pas été posée* », a-t-il dit. Elle a en fait été discutée par M. Jean-Bernard Raimond avec son homologue, M. Caputo. Disons donc, qu'il serait fort étonnant que l'Argentine vote contre la France lorsqu'il sera question de la Nouvelle-Calédonie. Quant à la France, M. Mitterrand a déjà confirmé qu'elle voterait la résolution argentine demandant l'ouverture de négociations avec Londres, sur les Malouines.

JACQUES AMALRIC.

L'étatisation du système financier jette une ombre sur la coopération franco-péruvienne

LIMA
de notre correspondante

La France est un créancier important du Pérou, pour un montant de près de 1 milliard de dollars. Cette dette est due en partie à l'achat de matériel de défense. En effet, bien que le président Garcia n'ait acheté que douze des vingt-quatre Mirage 2000 commandés par son prédécesseur, la facture est quand même très lourde.

Sur le plan économique, la France est, en revanche, un partenaire plus que modeste pour le Pérou. Elle est le neuvième fournisseur et le quatorzième client, et ses investissements représentent moins de 2 % des participations étrangères dans le pays. Les importations en provenance du Pérou accusent actuellement une baisse de plus de 30 %, alors que les exportations françaises (principalement des biens d'équipement, des produits agro-alimentaires, pharmaceutiques, chimiques et métallurgiques) sont en hausse de 25 % par rapport à 1986.

La France a réalisé plusieurs projets, notamment l'extension de la raffinerie de la Pampilla, l'équipement de la centrale hydroélectrique de Charcani, la centrale hydroélectrique de Machupicchu, l'extension du réseau national de télévision, l'équipement des hôpitaux d'Iquitos et de Juliaca, le cadastre intégral de la municipalité de Lima.

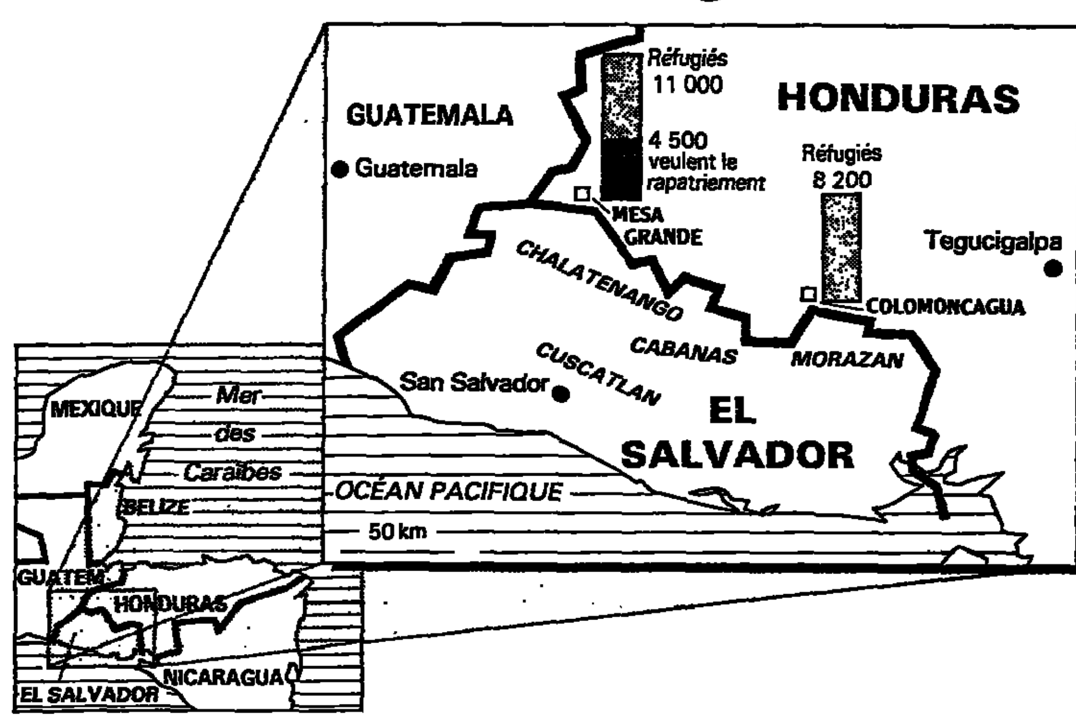
Plusieurs autres projets sont en discussion, notamment la mise en valeur de cinq vallées côtières, la construction d'un gazoduc, l'exploitation des mines d'or de Tambo-Grande et de celles de Huaron, l'extension du réseau de télécommunications par Jeumont-Schneider, enfin, l'informatisation de deux cent cinquante classes d'écoles par Thomson.

La France et le Pérou pourraient donc accroître le volume de leurs échanges sans pour autant gonfler celui de la dette. Mais l'étatisation du système financier péruvien a jeté une ombre sur la coopération franco-péruvienne. Le Crédit lyonnais avait 20 % du capital du Banco de Lima – soit 3 millions de dollars – et la Banque française et italienne, 5 % de celui du Banco de Credito. Associés aux locaux, ces capitaux français sont les seuls capitaux étrangers à tomber sous le coup de l'expropriation, tandis que les succursales des autres banques étrangères ne sont pas affectées par cette mesure.

NICOLE BONNET.

5 000 Salvadoriens du Honduras veulent regagner leur pays

La colère des réfugiés de Mesa Grande



(Suite de la première page.)

Au gouvernement Duarte, les réfugiés demandent de pouvoir « *travailler et circuler librement* ». Il exigent également l'arrêt des bombardements aériens et la suppression des garnisons militaires dans leurs villages.

Le plan de paix adopté le 7 août à Guatemala par les cinq pays d'Amérique centrale invite tous les gouvernements signataires à favoriser le rapatriement de leurs ressortissants dispersés dans les camps de réfugiés. Au cours des dernières semaines, des représentants du gouvernement salvadorien sont donc allés à Mesa Grande pour rencontrer les membres du comité de rapatriement. « *Nous sommes favorables au retour des réfugiés*, nous a déclaré un haut fonctionnaire salvadorien de passage à Mesa Grande, *mais nous préférons pour des raisons pratiques un rapatriement par petits groupes de cent personnes au maximum.* » Les réfugiés rejettent cette option.

La reconstruction des villages

« *Si nous la retenions*, disent-ils, *cela reviendrait à poursuivre le mouvement en cours depuis le début de l'année qui consiste à favoriser les rapatriements individuels. Or la plupart des réfugiés rapatriés dans ces conditions sont allés échouer dans des bidonvilles de la capitale, car on les a empêchés de retourner dans leurs villages. Nous, nous voulons retourner dans nos villages d'origine. Nous voulons reconstruire nos maisons et récupérer les terres que nous avons dû abandonner.* »

Les réfugiés de Mesa Grande demandent donc à rentrer par groupes d'environ mille personnes pour entreprendre collectivement les travaux de reconstruction de leurs villages.

Le gouvernement salvadorien a donné son accord pour le repeuplement des villages de Santa-Marta (département de Cabanas) et de Copapayo) (département de Cuscatlan). Mais il reste pour l'instant opposé au retour des réfugiés dans les villages situés dans des zones où les combats se poursuivent, en particulier dans le département de Chalatenango. Face à l'« intransigeance » du président Duarte, qu'ils soupçonnent de vouloir « *manipuler leur projet à des fins politiques* », ces réfugiés ont haussé le ton ces derniers jours, en particulier par le biais d'espaces publicitaires achetés dans les journaux salvadoriens.

Tous les réfugiés ne sont d'ailleurs pas prêts à rentrer chez eux. « *Il est difficile de faire confiance à un gouvernement qui nous a si mal traités dans le passé* », disent la plupart d'entre eux. A Colomoncagua, un peu plus au sud, à 5 kilomètres à peine de la frontière, les huit mille deux cents réfugiés sont opposés à tout projet de rapatriement dans l'immédiat. Ils y voient une manœuvre de la part des autorités honduriennes et du HCR pour se débarrasser d'eux.

Leur avenir à tous est directement lié au succès ou à l'échec du plan de paix et du dialogue entre le président Duarte et la guérilla. La paix n'a jamais sans doute été aussi proche au Salvador, mais l'espoir est encore très fragile. Les réfugiés ont pu le constater lorsque l'aviation salvadorienne a bombardé le petit village de Santa-Marta, le 1er septembre. Bilan : un mort et six blessés, tous des anciens réfugiés de Mesa Grande qui avaient pris le risque de rentrer chez eux.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Europe

ESPAGNE

Des pourparlers secrets entre Madrid et des délégués de l'ETA continuent à Alger

Interpellé dans la nuit de mardi à mercredi, Gonzales Valderrama, dit el Mono, considéré comme le spécialiste numéro un de l'ETA pour les explosifs à retardement, a été inculpé, vendredi 9 octobre, à Paris, par le juge Michel Legrand d' « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur* ». Par ailleurs, confirmant les informations publiées par *le Nouvel Observateur* sur la découverte de projets d'attentats contre des personnalités, et des intérêts français en Espagne, l'hebdomadaire *Diaro 16* a révélé, vendredi, que plusieurs supermarchés à capitaux français, ainsi que la station de ski de Baqueira-Beret, régulièrement fréquentée par la famille royale espagnole, figuraient sur la liste des objectifs éventuels de l'ETA. En dépit des coups portés à l'organisation indépendantiste basque, on apprenait toutefois, vendredi 9 octobre, dans la capitale espagnole, qu'une nouvelle rencontre était prévue dans une dizaine de jours en Algérie entre des représentants de Madrid et des dirigeants de cette organisation.

MADRID
de notre correspondant

L'offensive policière lancée conjointement par Paris et Madrid contre l'ETA militaire n'empêche pas, bien au contraire, le dialogue de se poursuivre secrètement à Alger entre le gouvernement espagnol et les indépendantistes.

Officiellement, c'est le 11 août dernier qu'avait eu lieu le dernier contact, reconnu de part et d'autre : deux émissaires du ministère de l'intérieur, les commissaires Jesus Martinez Torres et Manuel Ballesteros, avaient alors rencontré dans la capitale algérienne un des principaux dirigeants de l'ETA, Eugenio Etxeveste, dit Antxon (1). Ce dernier, sans s'engager plus avant, s'était contenté d'affirmer à ses interlocuteurs qu'il transmettrait leur proposition au reste de la direction de l'ETA. Une proposition fondée avant tout sur la « *réinsertion sociale* » de tous les membres de l'organisation non compromis dans des « *crimes de sang* », et sur l'éloignement provisoire du territoire espagnol des autres.

Quelques semaines plus tard, le samedi 5 septembre, l'ETA rendait public, par l'intermédiaire du quotidien basque *Egin*, un communiqué rédigé en termes apparemment intransigeants. L'organisation rejetait l'invitation au « *dialogue* » que lui avait publiquement formulée le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, à l'issue de sa rencontre avec le président Mitterrand à Latche à la fin d'août.

L'apparente fin de non-recevoir des indépendantistes était-elle un leurre ? Des informations concordantes recueillies à Saint-Sébastien et à Madrid, et que ne dément pas le ministère de l'intérieur, indiquent que les contacts se poursuivent. Une nouvelle réunion entre Antxon et les émissaires de Madrid s'est déroulée à Alger... coïncidant pratiquement avec la publication par *Egin* du communiqué de l'ETA. Une autre rencontre est prévue, toujours dans la capitale algérienne, dans une dizaine de jours.

Cette situation n'est pas aussi paradoxale qu'il y paraît. Le gouvernement espagnol est conscient qu'une sorte de « dialogue » final reste indispensable pour clore définitivement le chapitre de la violence au Pays basque. Il considère toutefois que l'ETA n'acceptera de s'asseoir à la table des négociations, sans exiger l'impossible, qu'une fois l'organisation indépendantiste suffisamment affaiblie. Les coups qui lui ont été portés ces derniers jours des deux côtés des Pyrénées donnent à penser, à Madrid, que la situation pourrait commencer à être « *mûre* » à cet égard.

Quant à l'ETA, il est permis de penser qu'elle a surtout voulu, en rappelant dans son communiqué toutes ses revendications traditionnelles, rassurer ses partisans les plus intransigeants. Reste que le camp indépendantiste est aujourd'hui divisé (*le Monde* du 9 octobre). Le communiqué publié par *Egin* avait d'ailleurs été interprété par beaucoup à Madrid comme exprimant les vues d'une partie de l'organisation, mais pas forcément de sa totalité. Un secteur proche de l'ETA – encore minoritaire, semble-t-il – considère aujourd'hui qu'il est urgent de négocier avec Madrid avant que le déséquilibre des forces n'oblige l'organisation à une véritable capitulation. Reste qu'il n'est pas toujours aisé pour les partisans du « dialogue », à Madrid et moins encore au Pays basque, de faire valoir leurs thèses !

THIERRY MALINIAK.

(1) Deux rencontres avaient eu lieu antérieurement, en novembre 1986 et janvier 1987, avec un autre dirigeant de l'ETA, Domingo Iturbe, dit Txomin, avant que celui-ci ne meure, en février, dans un accident de voiture près d'Alger.

GRANDE-BRETAGNE : la fin du congrès conservateur

Le cri du cœur de Mme Thatcher

BLACKPOOL
de notre envoyé spécial

Un peu émue et parfois même les yeux humides, Mme Thatcher a eu droit, vendredi 9 octobre, à une ovation de plus de vingt minutes de la part des délégués, à l'issue du congrès du Parti conservateur.

Tout de bleu vêtu, le premier ministre venait de proclamer avec force dans son discours de clôture qu'il n'entendait pas s'endormir sur les lauriers de sa victoire électorale de juin dernier.

Il n'y aura donc pas de « *pause* » dans la « *révolution thatchérienne* », comme certains modérés au sein du parti l'y incitaient. « *Allons-nous planter notre tente ici ? Allons-nous nous enterrer ? Absolument pas !* », s'est écriée Mme Thatcher. Reprenant à son compte un vieux slogan du Labour, a pris l'engagement de mener à terme, au cours de son troisième mandat, « *un changement irréversible dans l'équilibre des pouvoirs en faveur des gens qui travaillent et de leurs familles* ». Le thatchérisme se veut plus que jamais un « *capitalisme populaire* ».

Mme Thatcher a quelques raisons de pavoiser. Elle a affirmé qu'il y aurait beaucoup plus d'actionnaires que de syndiqués en Grande-Bretagne, soit environ 9 millions de personnes. Elle a le sentiment, au fond, d'être fidèle à ses origines modestes. Elle présente inlassablement son combat contre les autorités locales travaillistes – contre le pouvoir syndical ou ce qu'il en reste – comme une façon de rendre à la « *population laborieuse* » la maîtrise de sa vie quotidienne.

Le premier ministre a eu un cri du cœur vendredi en proclamant que la vieille Grande-Bretagne des années 70, pessimiste et assoupie, avait « *disparu* » pour faire place à une nouvelle Grande-Bretagne « *optimiste et confiante* ». Il a réservé ses flèches les plus acérées aux enseignants travaillistes, principaux responsables, selon lui, du déclin passé du pays... ces « *éducateurs extrémistes* », qui inventent des absurdités telles que les « *mathématiques antiracistes* » ou qui choquent la morale courante en défendant « *les droits des homosexuels* » et ne font que « *tricher avec l'éducation de nos enfants* ».

Les « *planificateurs fous* » des municipalités n'ont pas été mieux traités. Le paysage dément qu'ils inventent, fait de tours inhumaines sur fond de routes à grande vitesse, est pour Mme Thatcher une cause majeure d'insécurité, car cela brise les liens traditionnels !

DOMINIQUE DHOMBRES.

Europe

ESPAGNE

Des pourparlers secrets ... et des délégués de l'ET... continuent à Alger

GRANDE-BRETAGNE : la fin du congrès ...

... cri du cœur de Mme Tha...

"Un jour, c'est sûr, vous ferez appel à Kis."

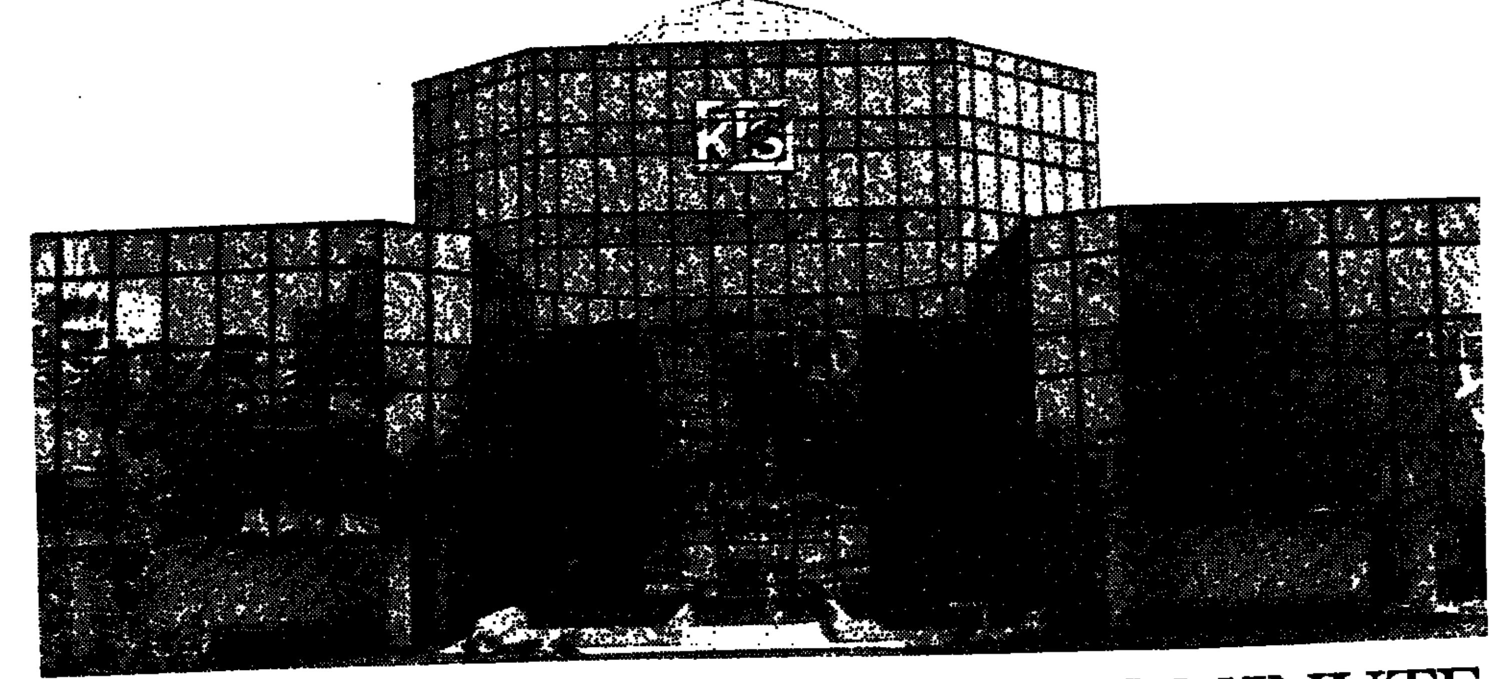
Qui, un jour, ne s'est pas retrouvé à la porte de son appartement ayant égaré ses clés ? Qui n'a pas connu la mésaventure de perdre un talon de chaussure en route ? Qui n'a pas eu envie, de retour de vacances, d'en revivre d'urgence le souvenir, avec des photos développées dans l'heure qui suit ?

Oui, un jour ou l'autre, vous ferez appel à Kis. Tout simplement parce que nous faisons partie de votre univers de tous les jours. Et cela, ce fut notre idée de base, une idée simple et qui fait son chemin : apporter des solutions rapides à des besoins quotidiens, et améliorer, par là même, la qualité de la vie. Ce concept, nous l'avons développé à travers les services minute que nous avons créés dans différents secteurs : clé, cordonnerie, gravure, imprimerie, photo, photocopie couleur, fast food, médical.

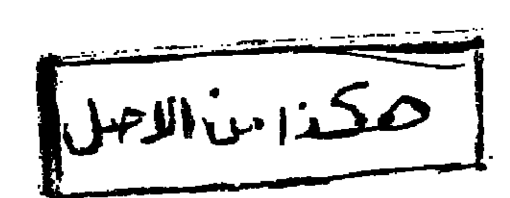
Aujourd'hui ou demain, vous ferez appel à Kis. Avec son Centre de Recherches, Kis investit maintenant dans le médical et met au point de nouvelles innovations. Aujourd'hui, Kis lance le bio-analyseur, un laboratoire d'analyses de sang, instantané et portatif, qui va permettre aux médecins du monde entier de réaliser les analyses de sang dans leur cabinet ou chez leurs patients.

Kis, la haute technologie au service de votre quotidien.

Pour avoir plus d'informations sur le Groupe Kis, téléphonez à Kis, (16) 76.33.30.00.



KIS, N°1 MONDIAL DU SERVICE MINUTE.



هكذا من الاصل

Politique

Le renforcement de la lutte contre les trafiquants de drogue

Les députés du Front national à l'assaut de la majorité

Le projet de loi anti-drogue du garde des sceaux M. Albin Chalandon a été adopté en première lecture samedi 10 octobre à 8 heures du matin, après une nuit jalonnée de graves incidents. Les élus du Front national, qui ont mené une implacable guérilla parlementaire, n'ont pas pris part au vote du texte de M. Chalandon, estimant qu'il s'agit d'une *« imposture »*. La majorité l'a adopté tandis que les groupes socialistes et communistes s'abstenaient.

Le débat n'a pas duré moins de dix heures. **Les insultes et les menaces ont servi de « liant » au déploiement de tout l'arsenal de l'obstruction parlementaire. *M. Le Pen* a voulu ainsi non seulement contrer le gouvernement sur un projet qui fait, selon lui, la part trop belle aux drogués, mais aussi dénoncer l'absentéisme des députés de la majorité. Rappels au règlement, demandes de suspension de séance et de quorums, rien n'a manqué.**

Les amis du président du Front national avaient déclenché les hostilités dès jeudi en jetant *par-dessus les lignes adverses* un paquet de trente amendements de dernière minute. Le garde des sceaux, faute de troupes UDF et RPR, avait été contraint de repousser la discussion au lendemain *(le Monde* du 10 octobre).

Les députés Front national ont maintenu **vendredi la pression en inaugurant une stratégie d'opposition violente. Toujours aussi peu soutenu par les élus de la majorité, M. Chalandon a dû, dans un premier temps, recourir à des scrutins publics sur chaque amendement, puis demander un « vote bloqué » (article 44 alinéa 3 de la Constitution) afin de soumettre à un unique vote final le projet de loi modifié par les seuls amendements acceptés par le gouvernement.**

Ces amendements aggravent les peines contre les trafiquants, qui seront punis d'une peine deux *fois plus lourde si les stupéfiants ont été offerts* ou cédés à des mineurs, ou dans des centres d'enseignement ou d'éducation, ou dans des *locaux de l'administration. Une* autre modification permet de lutter contre les passeurs qui cachent des sachets de drogue *in corpore* en autorisant les services de douanes — après autorisation *du président du tribunal — à procéder à des* investigations médicales approfondies, notamment des radios de l'abdomen.

D'autre part, les trafiquants étrangers condamnés à l'interdiction définitive du territoire ne pourront pas présenter de requête en relèvement de cette interdiction. Enfin, deux amendements du gouvernement on été violemment combattus toute la nuit par le Front national : le premier associe à la condamnation de l'incitation à la toxicomanie, celle au racisme ; le second a pour objet d'incriminer l'apologie des crimes contre l'humanité.

Dix heures d'obstruction et d'insultes

« Dodo ! », « Couché ! », « Roquet ! »

Samedi, 0 h 25 : le spectacle dans l'hémicycle est indescriptible. Alors qu'un scrutin public est annoncé sur une demande de suspension de séance du Front national, *M. Bruno Gollnisch* (FN, Rhône) tente de forcer l'entrée de l'escalier qui mène au perchoir où *siège le président de séance,* M. Billardon (PS). Un huissier de séance lui barre le passage.

Pendant ce temps, un autre député FN, M. François Bachelot, remonte d'autorité à la tribune et *s'y installe. Emmenés par* M. Jean-Marie Le Pen, la dizaine d'élus FN présents se répandent en *criant dans les travées pour tourner* les clés des pupitres UDF et RPR. Le bras droit de M. Le Pen, M. Jean-Pierre Stirbois, repousse brutalement Mme de Panafieu (RPR, Paris), qui tente de s'opposer à sa progression. Les députés lepénistes tournent également les clés des bancs de la gauche. Ils parviennent ainsi à faire « voter » en leur faveur cent trente députés, sans pour autant obtenir la suspension qu'ils souhaitaient.

Le président de séance, M. Billardon, finit par laisser monter à ses côtés les deux députés FN, MM. Bachelot et Gollnisch, afin qu'ils vérifient le déroulement du scrutin public. Tous les deux sont secrétaires du bureau de l'Assemblée nationale et ils protestent en exigeant de pouvoir vérifier personnellement les délégations de vote de chaque député présent. *« Sans cela, le procédé purement technique des clés cache une pratique frauduleuse »,* crie M. Gollnisch. M. Billardon s'y oppose, invoquant une décision récente du Conseil constitutionnel qui validait ce type de vote. La confusion est à son comble, le spectacle lamentable. M. Le Pen tourne les clés. Hilare, il *crie les deux bras tendus vers la tribune : « La façon dont ce Parlement fonctionne est incroyable. »*

A minuit et demi, le président du FN demande une suspension de séance. Mme Catheriene Trautmann (PS, Bas-Rhin) proteste alors contre l'attitude du FN et dénonce la manipulation des clés de députés de gauche par M. Stirbois. M. Billardon, dépassé, tente maladroitement de calmer les esprits : *« Ce vote n'a pas une importance considérable. »*

A la reprise M. Le Pen prend à nouveau la parole : *« Il n'y a pas dans notre attitude une volonté de dérision,* affirme-t-il, *mais nous voulons simplement manifester d'une façon tout à fait claire la manière dont fonctionne le Parlement. Nous avons voulu en faire la démonstration par l'absurde »,* explique le président du FN.

Jusqu'au petit matin, M. Le Pen et ses amis vont mener le combat inlassablement et violemment contre le ministre de la justice et les autres députés présents, multipliant les manœuvres d'obstruction. Les décisions du président de séance seront systématiquement contestées et dénoncées. Demandes de suspension de séance en cascade, rappels au règlement à répétition, quolibets et insultes se multiplieront.

A son banc, le garde de sceaux dénonce d'une voix calme *« les manœuvres dilatoires et le boycottage du FN »*. Il affiche sa détermination à poursuivre le débat coûte que coûte. Chaque fois que le député RPR, M. Toubon, prend la parole, il est systématiquement injurié. *« Depuis 1970, M. Toubon, vous faites mourir des enfants français. C'est scandaleux ! »* hurle M. Bachelot ; *« Vous bradez notre unité nationale. Vous ne faites rien pour défendre la mémoire de nos soldats. Vous êtes coupable de forfaiture »,* clame M. Gollnisch le doigt tendu. *« La façon dont vous vous exprimez déshonore le mandat qui vous a été confié »,* lui répons M. Toubon aussitôt submergé d'invectives : *« Dodo ! », « Couché ! », « Roquet ! ». « Tout ceci se paiera un jour »,* menace même le député FN du Rhône.

Les élus du Front national s'en prennent à nouveau à M. Chalandon aux cris de *« Chaumet ! Chaumet ! » « Vous ridiculisez ce débat »,* proteste M. Chalandon. Les attaques atteignent des sommets. Parce que M. Billardon n'accorde que dix minutes de suspension de séance au lieu de l'heure et demie demandée, un élu FN crie : *« Nous savons que le ministre qui est un grand coureur est pressé de partir, mais tout de même... »* Le seul député communiste présent, M. Asensi se lève, à son banc : *« Vous vous comportez comme des gens qui sont prêts à faire un putsch. » « A Moscou ! » lui répond-on.*

Prenant ensuite prétexte d'un amendement du gouvernement insérant dans la loi du 29 juillet sur la presse l'incrimination *« des crimes contre l'humanité »,* les députés du Front national vont multiplier jusqu'au matin les sous-amendements dénonçant *« l'avortement », « le génocide vendéen », « les massacres de Katyn », « Budapest », « le massacre des harkis »,* etc. *« On nous bassine avec le serpent de mer du racisme »,* s'insurge M. Gollnisch en demandant que les Français soient protégés, etc. A 1 h 30 du matin, la discussion bascule complètement *dans un charivari infernal,* les élus lepénistes faisant régner dans l'hémicycle un véritable *terrorisme intellectuel* auquel s'opposeront MM. Marcus (RPR), Daillet (UDF), Devedjan (RPR). Ce *dernier est accusé d'être un ancien « nervi fasciste »,* tandis que le ministre Madelin se voit taxé par M. Holeindre d'*« antisémitisme ».*

C'est peu après *le début de la* séance de l'après-midi que les députés FN avaient commencé à se lancer dans *les insultes et l'obstruction,* profitant de leur supériorité numérique (1). Après quelques *passes d'armes,* M. Georges-Paul Wagner (FN, Yvelines) avait pris la parole pour justifier l'absence des députés FN le 2 octobre. M. Toubon sautait alors littéralement de son banc et attrapait un micro : *« Si j'ai bien compris, M. Wagner, votre absence [...] n'était qu'un détail. »* Le *« détail »* déclenche sur les bancs FN *vociférations et hurlements : « Minus ! », « Voyous ! », « Dehors ! », « On se retrouvera. » Le député FN du Val-de-Marne,* M. Jean-Pierre Schénardi traite le rapporteur, M. Jean-Louis Debré, *de « rapporteur de paquet sans ficelle ».* Il descend quelques marches d'un air menaçant vers M. Toubon. Derrière lui, M. Roger Holeindre (FN, Seine-Saint-Denis) couvre de sa voix de stentor celles de ses camarades, qui s'en donnent pourtant à cœur joie : *« Vous piquez le pognon du peuple français avec votre absentéisme. Se faire insulter comme cela par un Toubon, c'est une honte. Vous n'avez pas fini de nous voir, nous serons ici nuit et jour. Vous retrouverez nos militants sur le terrain »,* menace-t-il, rouge de colère avant de ponctuer sa diatribe d'un vigoureux *« Salaud ». « Quand s'est-il battu à la guerre, Toubon ?* s'étrangle M. Pierre Descaves (FN, Oise). *Quand on n'a rien fait, on ferme sa gueule. C'est incroyable, des mecs comme ça ! »* Le ton était donné, il restera le même jusqu'au petit jour.

PIERRE SERVENT.

(1) Etaient alors présents : 12 FN, 8 majorité, 4 PS et 1 PCF.

Offensive

(Suite de la première page.)

Ils sont ainsi parvenus à plusieurs reprises à enfoncer des coins dans la majorité, apportant leur soutien à des amendements de certains députés UDF ou RPR pour contrer le gouvernement.

Cette stratégie d'honorabilité parlementaire s'est brisée vendredi soir. *« Ceux qui dénonçaient hier notre visage grimaçant vont bientôt se rendre compte que nous étions alors de très gentils garçons »,* avait prévenu dans les couloirs M. Gollnisch. Après l'affaire du « détail » et ses conséquences — les consignes du ministre de l'intérieur pour empêcher M. Le Pen d'obtenir les cinq cents signatures nécessaires à sa candidature présidentielle, — l'heure est à la radicalisation. Nombre de députés FN n'ignorent pas qu'ils sont condamnés à terme par le retour au scrutin majoritaire. L'idée de terminer leur mandat par une succession de barouds dans l'hémicycle semble en séduire plus d'un. Mais, surtout, M. Le Pen, directement menacé par le RPR, voudrait rendre impossible un désistement au second tour de l'élection présidentielle qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

P. S.

Pendant ce temps, M. Martinez (FN) rapporte le budget de l'éducation...

M. Jean-Claude Martinez (Front national, Hérault), qui avait provoqué de très vives protestations l'année dernière lors de la présentation de son rapport sur le budget de l'éducation nationale, a exposé vendredi 9 octobre devant la commission des finances de l'Assemblée nationale son pré-rapport sur le budget 1987.

Ce texte n'a pour l'instant rien d'un brûlot, mais le député se réserve la possibilité de le durcir à la tribune le 28 octobre. *« Je n'ai montré que le bout de l'oreille »,* a-t-il expliqué en ajoutant qu'il n'abandonne pas son combat *contre les « aberrations »* de l'éducation nationale au premier rang desquelles figurent, selon lui, les syndicats qui se voient *« attribuer automatiquement mille six cent trente-deux postes à l'éducation nationale ».* Il dénonce également les *« 222 millions donnés à des organismes privés, souvent socialistes ».*

L'annonce de la reconduction de M. Martinez comme rapporteur du budget de l'éducation nationale a suscité ces derniers jours l'indignation dans les rangs de la FEN. *« Il faut revenir sur cette décision à la suite des récentes déclarations révisionnistes de Le Pen »,* affirme M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN.

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe, a également protesté, vendredi, contre cette désignation faite *« malgré les insultes au corps enseignant, les propos injurieux contre les syndicats enseignants »* contenus dans son rapport de 1986.

P.S.

drogue

de la majorité

Offensive

...ant ce temps, M. Martinez ...porte le budget de l'éducation





ULT 11

Micro 2.002 Kis. Le 10 octobre 1987, Kis bouleverse le monde de la photo.

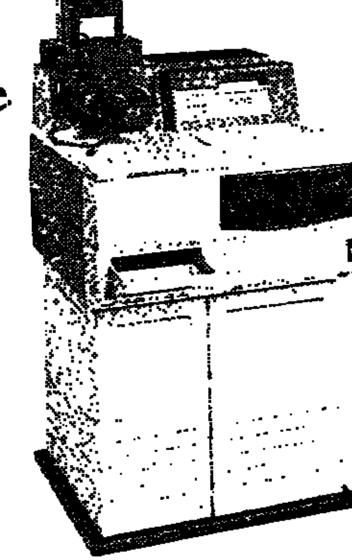
Avec les Minilabs, Kis a inventé le développement photo en une heure et a redonné au photographe un rôle de première importance : respect de son autonomie, valorisation de son professionnalisme, relation privilégiée et personnalisée avec sa clientèle qui apprécie un contact direct, plutôt que l'anonymat d'un laboratoire.

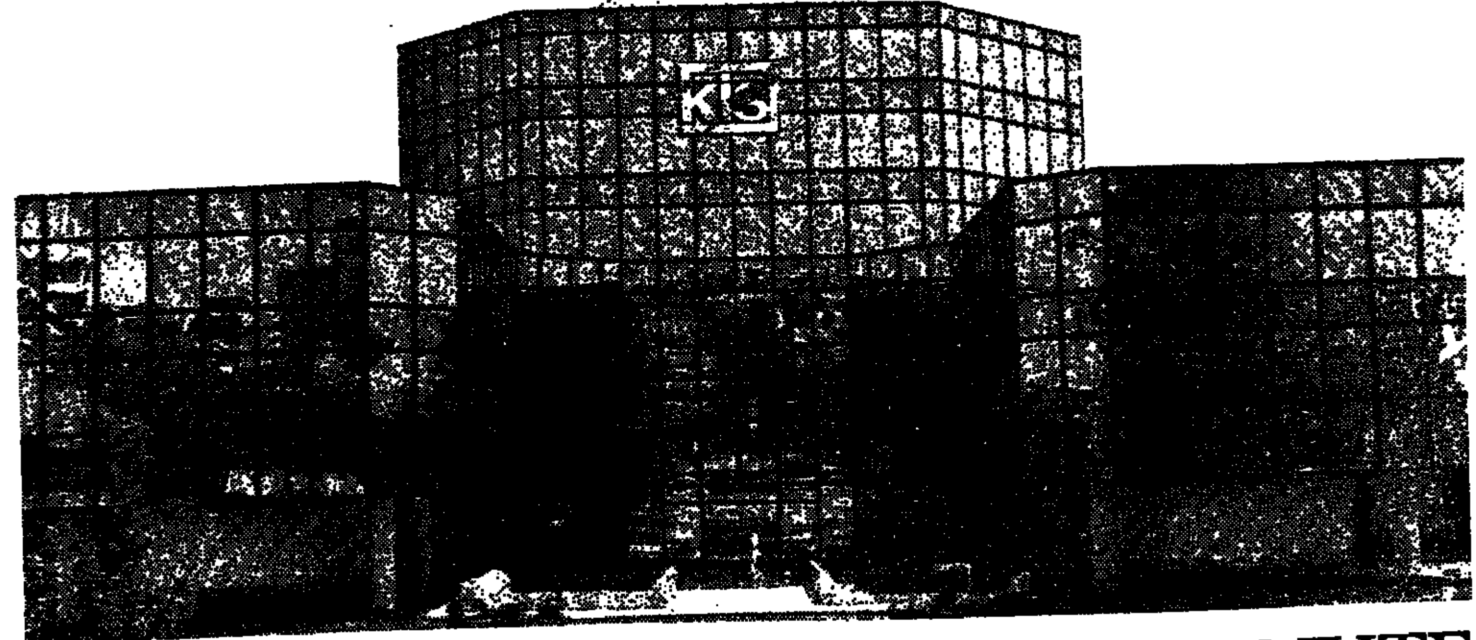
Les performances des Minilabs expliquent leur succès immédiat et leur implantation en France et sur le plan international. A l'heure actuelle, plus de 3 000 000 de photos sont développées chaque jour, avec des Minilabs Kis, dans le monde.

Face à l'explosion du marché du développement rapide, Kis a, une nouvelle fois, mis en pratique sa philosophie : innover constamment, être à la pointe de la technologie, devancer les attentes. Ces exigences ont amené le Centre de Recherches Kis à élaborer le Micro 2002, un micro laboratoire encore plus perfectionné, dont le lancement vient d'apporter un réel progrès à l'univers de la photo. Compact, il s'intègre facilement dans toutes les surfaces. D'une utilisation simplifiée, il évite les manipulations, grâce à une lecture et une analyse simultanées. Enfin, son scanner d'analyse permet un contrôle automatique de la qualité : densité, contraste et tonalité des couleurs.

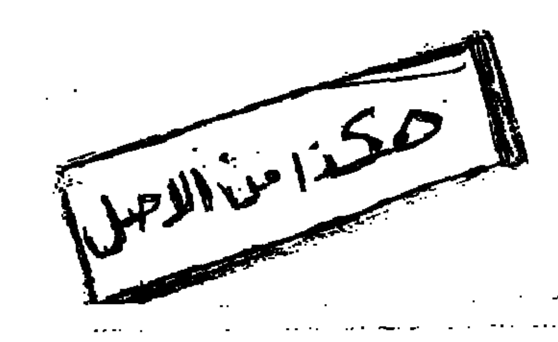
Rapidité, sécurité, fiabilité, ce sont les impératifs quotidiens du service Après-Vente Kis, qui assure une maintenance efficace et une intervention immédiate. Kis, la recherche technologique au service de la photo.

Pour avoir plus d'informations sur le Groupe Kis, téléphonez à Kis (16) 76.33.30.00.





KIS, N°1 MONDIAL DU SERVICE MINUTE.



Politique

La rechute

par Alain Duhamel

Depuis plusieurs années, la modernisation de la société politique française paraissait progresser si vite qu'elle devenait un dogme. Depuis quelques semaines, il faut déchanter. L'aggiornamento entamé *avec le grand tournant du septennat* (en 1983-1984) s'affaisse lourdement. L'élan retombe, le mouvement *se bloque dans un concert* de dissonances. Et si la modernisation était un mythe, un château de cartes ? *En cet automne* 1987, l'archaïsme est de retour.

La victoire de François Mitter*rand en 1981, tout emphatique* toute ambiguë qu'elle ait été, marquait au moins l'arrivée de la Vᵉ République *à l'âge adulte. L'alternance n*'allait pas – ne pouvait pas – sans psychodrames anachroniques et sans expé*rimentations malheureuses.* Elle démontrait du moins la pérennité des institutions et elle réintégrait psychologiquement cette moitié de la France, régulièrement battue aux élections générales, donc gouvernée malgré elle depuis 1958.

Le changement de cap économique officialisé, en 1983, sous Pierre *Mauroy sonnait la fin des idéologies* poussiéreuses, la réforme du style intervenue l'année suivante avec *Laurent Fabius mettait le moder*nisme à la mode. Le piège nécessaire de la cohabitation faisait le *reste : puisqu'un président de gau*che partageait le pouvoir avec un premier ministre de droite, c'est que *l'Hexagone se civilisait.* La société politique rattrapait tardivement son retard sur la société civile.

On célébrait déjà le consensus retrouvé en politique extérieure, on le confirmait avec les institutions, on *l'apercevait même surgissant dans* le champ économique et social. Le PC déclinait, le Front national ne faisait que passer – *comme un figurant* importun, – des hommes d'expérience (Jacques Delors ou Edouard *Balladur, Pierre Bérégovoy ou* Pierre Méhaignerie) tenaient un langage pondéré. On annonçait *l'émergence de la social-démocratie* et l'apparition de conservateurs éclairés. On s'émerveillait du *charme de la nouvelle génération* d'hommes et de femmes politiques. Jack Lang et François Léotard, *Michel Delebarre et Philippe* Séguin, Georgina Dufoix et Michèle Barzach, Jean-Louis Bianco et Michel Noir allaient faire de la politique autrement. La campagne présidentielle allait être brillante.

Elle est jusqu'à présent calamiteuse. Le duel télévisé entre André Lajoinie et Jean-Marie Le Pen peut lui servir d'emblème. Ce monument de politique « rétro », caricatural, injurieux, furibond, sort tout droit du mac-carthysme. Or il ne s'agit pas d'un signe isolé.

Lorsque Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, part en guerre contre les privatisations – démarche légitime de sa part, – il préfère l'apostrophe et l'imprécation à l'argumentation. Lorsque plusieurs porte-parole de la majorité raillent l'âge du chef de l'Etat en termes misérables, ils n'agissent pas autrement. L'éviction de Michel Polac ressemble à un mauvais *remake* de la télévision des années 60. Quant au « point de détail » du président du Front national, il relève du nauséabond.

Une consultation locale

Dans un semestre, les Français vont voter et faire le choix majeur dans notre forme de démocratie. Que leur *offre-t-on* jusqu'ici, quel spectacle politique leur propose-t-on ? Des invectives, des scandales, des « affaires » et, pour financer cette piètre représentation, des fleuves d'argent dont nul ne connaît la source. Il reste à peine plus de six mois avant le premier tour de l'élection présidentielle qui va engager la France pour *un mandat* dominé *par* le choc du marché unique européen, par la redéfinition périlleuse des rap*ports* Est-Ouest et *toujours* par la crise : une période clé qui mériterait mieux que des pantalonnades.

Naturellement, ce sont les politiques qui portent la responsabilité de cette situation. La société française est *malade de la crise, la résurgence* de l'extrême droite n'en constitue qu'un symptôme. La marge d'auto*nomie de l'exécutif hexagonal ne* cesse de rétrécir : avec, à l'horizon, le grand marché communautaire, l'élection présidentielle devient en quelque sorte une consultation locale. Les politiques économiques successives mises à l'épreuve depuis 1974 démontrent que l'ampleur des choix se réduit. Le consensus reflète en ce sens une atrophie de l'alternance, le recentrage idéologique, une impuissance du pluralisme.

Tout cela crée une situation nouvelle, complexe, difficile qui mérite décryptage et propositions neuves. Or *que se passe-t-il ?* Les figurants piétinent et les prétendants s'esquivent. Jean-Marie Le Pen se révèle incapable de formuler une seule mesure économique digne de discussions. Le Parti communiste a déjà publié, avec son projet officiel de résolution pour son vingt-sixième congrès qui se tiendra en décembre, un programme surréaliste : il traite la France comme une île, indifférente aux contraintes extérieures et l'économie comme un champ de manœuvres bureaucratiques.

Mais les coupables sont les prési*dentiables éligibles. Ils se donnent le* mot pour repousser le plus tard possible l'ouverture de la campagne *active. Ils condamnent les électeurs* à des choix hâtifs et sommaires. Ils demandent implicitement des *blancs-seings. Ils se plaignent par*fois de ce que les médias tentent de les réduire aux apparences. Mais, *sur le fond, ils* restent cois, *ils ne* veulent pas se découvrir.

En entretenant le mystère sur ses intentions, François Mitterrand porte d'ailleurs une responsabilité particulière : il bloque le jeu, il réduit à quelques semaines ce qui devrait constituer un grand débat démocratique. Les consuls de la République choisissent ainsi, sans le dire, d'offrir aux citoyens des profils de médaille en les privant de textes. Et en prenant le risque d'accélérer ainsi la formation d'une société politique duale à l'américaine, une minorité de citoyens restant stoïquement attentive, une majorité s'abandonnant à l'indifférence.

Le silence des candidats offre ainsi avec complaisance la place aux amateurs de bourvaris archaïques.

Le congrès du Parti radical

La gestion en zigzag de M. André Rossinot

Après plusieurs mois de bisbilles, les radicaux valoisiens, réunis en congrès samedi 10 et dimanche 11 octobre, devraient pouvoir s'offrir le luxe rare de jouer la force tranquille. Le quatre-vingt-septième congrès devrait en effet être un modèle de quiétude contrastant avec celui de Limoges de novembre 1986, où l'on avait vu une direction cultivant un certain zèle chiraquien quelque peu déstabilisée par une base plus barriste qu'elle ne le soupçonnait.

La base n'a pas beaucoup bougé. *En revanche*, M. André Rossinot, le président du parti, par calcul ou par raison, semble depuis quelque temps avoir remis de l'eau barriste dans son vin chiraquien. Les barristes du parti l'ont d'ailleurs si bien compris que, en vertu des lois de bon entendement radical, ils ont décidé sans sourciller de ne rien entreprendre qui puisse gêner la réélection de M. Rossinot à son poste de président. Dimanche, le ministre chargé des relations avec le Parlement devrait donc retrouver, comme cela *avait été imaginé* l'an dernier, son fauteuil pour un demi-mandat d'un an, ce qui lui permettra de mener son parti au-delà de l'élection présidentielle.

Quelques conditions

L'affaire était en fait entendue depuis le comité exécutif du 15 septembre. C'est ce jour-là que la direction du parti et les barristes, dont le *chef de file est M. André Rossi, ont* conclu une trêve s'appuyant sur deux clauses ainsi résumées : un congrès de référence en octobre, un congrès de préférence en janvier prochain. « *Rien ne sert de courir*, avait dit il y a quelque temps M. Rossinot, *il faut soutenir à temps.* » Cette forte maxime est admise par tous. Les radicaux sur la route de l'élection présidentielle *vont donc se hâter lentement.*

Premier acte, ce congrès de Paris qui doit aider au « *ressourcement doctrinal* » du parti, guidé par ce triple objectif : contribuer au débat d'idées de la campagne présidentielle, rappeler et marquer « *une intransigeance totale* » à l'égard du Front national, et enfin continuer à « *œuvrer pour l'union de l'UDF et de toute la majorité* ». Dix-sept ans après la publication du *Manifeste radical* de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, les radicaux devaient livrer au cours de ce congrès leur nouveau projet, fruit d'un louable travail de réflexion. « *Un document*, souligne M. Rossi, *qu'un barriste peut signer les yeux fermés et qui laisse bien présager de la suite.* »

« *Si nos idées, nos priorités et la voix radicale sont entendues*, a expliqué M. Rossinot, *nous serons prêts en janvier à soutenir le candidat de toute l'UDF.* » Le président du Parti radical est encore plus explicite dans l'entretien accordé au journal *l'Est républicain* du vendredi 9 octobre. « *Si le dialogue avec M. Raymond Barre*, précise-t-il, *se déroule dans de bonnes conditions, il n'y a pas de raison pour que l'UDF tout entière ne le soutienne pas le moment venu.* » Lentement *mais sûrement*, le Parti radical semble donc aujourd'hui se ranger sous la bannière barriste.

Dès lors, le deuxième acte, en janvier prochain, le congrès du choix du présidentiable, ne devrait guère engendrer de difficultés. Certes M. Rossinot continue de poser tout de même quelques conditions : engagement de M. Barre de ne jamais admettre un *représentant* du Front national au gouvernement, promesse de ne plus critiquer les partis politiques et *de ne pas renier* le bilan du gouvernement de cohabitation. Trois mises en garde qui devraient aisément être *dépassées. La principale* difficulté pour M. Rossinot sera plutôt d'étouffer le « noyau dur » chiraquien constitué à la tête du parti par les deux autres ministres radicaux, MM. Didier Bariani et Yves Galland, qui pourraient ne pas apprécier du tout la gestion en zigzag d'un président qu'ils croyaient bien acquis à leur cause.

DANIEL CARTON.

Du « Manifeste » au « Projet »

Sept visages pour la France

Dix-sept ans après le *Manifeste radical* de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, *les radicaux* valoisiens publient un nouveau *Projet radical* pouvant, selon eux, contribuer « *à un grand débat d'idées à l'intérieur de l'UDF* ». Ce projet propose « *sept visages pour la France* » répondant « *à l'idéal d'épanouissement individuel et d'autonomie personnelle* » du radicalisme.

« La France de la vérité ». – Constat des radicaux : « *La situation n'est ni noire ni rose, mais elle appelle de sérieux efforts de reconversion et de modernisation si l'on veut retrouver les chemins de la croissance et mettre fin au gaspillage de la ressource humaine.* » En matière d'investissements industriels, les radicaux souhaitent donc que « *l'on s'attache à la qualité au moins autant qu'à la quantité d'investissements* » et que « *le rôle désormais capital des PME dans le progrès technologique* » soit enfin reconnu. Les radicaux préconisent ensuite « *un réaménagement d'ensemble* » de la fiscalité, « *sur la base d'un engagement contractuel passé en toute clarté avec la nation* ». Pour « *rapprocher le prélèvement vécu du prélèvement réel* », les radicaux présentent cette double « *piste* » : les particuliers seraient assujettis à un impôt sur le revenu et, à partir d'un seuil à déterminer, à un impôt – mais à un seul – sur le capital. Les entreprises seraient assujetties à un prélèvement sur l'activité réelle, la TVA.

« La France au travail ». – « *Aucune panacée*, relèvent les radicaux, *ne pourra régler miraculeusement le problème du chômage.* » Selon eux, « *c'est une politique de la qualité et d'individualisation du travail qu'il faut mettre en œuvre* ». Plusieurs solutions : l'extension des formules d'emplois à temps partiel conjuguée à une individualisation du temps de travail pouvant aller jusqu'à la semaine de trente heures. Introduction d'une part variable dans les rémunérations tendant à une « *véritable flexibilité des horaires* » et au « *renforcement de la motivation au travail* ». Concernant l'emploi des jeunes, les radicaux proposent un meilleur partage des tâches entre l'école et l'entreprise, un effort des *régions* pour des expériences de premier emploi. Enfin, idée tout à fait nouvelle : le couplage du baccalauréat avec le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ouvrant à la voie d'une *véritable alternance professionnelle* ».

« La France solidaire ». – Le projet radical propose deux orientations conjointes : « *Rééquilibrer les chances de chacun durant la période scolaire et donner une deuxième chance aux individus dans leur vie professionnelle* ».

La protection sociale

Sur ce second point, les radicaux préconisent la généralisation de l'année sabbatique financée par un fonds spécial ouvert à chaque salarié. En matière d'éducation, ils comptent particulièrement sur « *le point stratégique de l'accès au monde de l'écrit* ».

Concernant l'adaptation nécessaire de la protection sociale, les radicaux souhaitent un véritable choix entre la Sécurité sociale et l'assurance complémentaire, et plus de flexibilité dans le régime des retraites. Enfin, les radicaux insistent sur « *la promotion de la mère de famille* » en proposant ce statut en trois points : un salaire mensuel équivalent au SMIC, l'acquisition *de points de retraite, une* formation continue pour une réinsertion dans le monde du travail.

« La France ouverte ». – « *Malgré son essoufflement démographique*, notent les radicaux, *la France ne doit pas craindre le phénomène de l'immigration. Le problème de l'immigration n'est pas une question raciale ni purement économique, c'est d'abord une question culturelle.* » Cela rappelé, les radicaux, hostiles à des mesures répressives, proposent néanmoins une « *lutte sans faille* » contre l'immigration clandestine. La réforme du code de la nationalité doit être selon eux « *abordée sans tabou* », afin de distinguer davantage la nationalité et la citoyenneté. Ainsi les radicaux sont-ils favorables à « *une brève cérémonie d'entrée dans la citoyenneté* ».

« La France de l'équilibre local et rural ». – Pour les radicaux, une politique d'incitation volontaire doit permettre d'inverser le processus démographique *marqué par la migration des* campagnes vers les villes. Instruments privilégiés : une fiscalité *incitant les entreprises à* s'implanter en zone rurale, le développement de la pluriactivité, l'encouragement aux productions régionales de prestige, une « réinvention » de l'aménagement du territoire, une solidarité intercommunale plus forte.

« La France de l'équilibre des pouvoirs ». – Pour renforcer « *l'efficacité du contrôle parlementaire* », les radicaux proposent un rôle accru des commissions parlementaires d'études et d'enquêtes, un allégement et une rationalisation de la procédure budgétaire, une responsabilisation des élus plus grande, le transfert à l'autorité du Parlement des corps d'études et de contrôle, la séparation des mandats nationaux et des mandats locaux facilitée par l'élection de médiateurs régionaux, la réinsertion du travail parlementaire *dans la communication médiatique.*

« *C'est dans une alliance du Parlement et des moyens modernes de communication, notamment télévisée*, estiment les radicaux, *que l'on permettra à nos concitoyens de ressentir que le Parlement peut être l'endroit où sont posées les « bonnes questions » et d'apporter les réponses qui sont apportées à ces questions.* »

Enfin, les radicaux sont favorables à « *l'utilisation élargie* » du référendum. Selon le modèle suisse, celui-ci ne pourrait être déclenché qu'au terme d'une pétition ayant recueilli un nombre de signatures correspondant à un pourcentage significatif du corps électoral.

« La France qui rayonne ». – Les radicaux souhaitent que la puissance militaire de la France soit maintenue, notamment sur le plan de la dissuasion nucléaire. Ils veulent œuvrer pour que la Communauté européenne conduise à l'union européenne « *compétente en matière de défense, et non pas simple espace de liberté des échanges* ». Avec un comité économique et social évoluant vers un Sénat des régions d'Europe. Avec un office européen de la jeunesse facilitant la mobilité et les échanges. Enfin, pour un effort accru de solidarité avec le tiers-monde, le Parti radical préconise un plan d'aide alimentaire qui serait une sorte de plan Marshall européen.

M. Chirac critique la politique européenne de M. Mitterrand

M. Roland Dumas s'indigne, dans *Libération* (daté 10-11 octobre), des critiques formulées par M. Jacques Chirac sur les accords européens de Fontainebleau, qui, le 26 juin 1984, avaient permis de régler, notamment, le problème de la compensation financière britannique. Selon l'ancien ministre des relations extérieures, le premier ministre « *met en cause la cohabitation* » lorsqu'il critique ces accords, qui avaient mis fin à un « *contentieux paralysant la construction européenne* » et « *permis de nouveaux pas* », dont, « *comme le réclamaient les agriculteurs, le démantèlement des montants compensatoires* ».

C'est devant les participants aux assises nationales de l'agriculture du RPR que M. Chirac, le 8 octobre, avait attaqué la politique conduite par la gauche dans le domaine européen. Selon le premier ministre, « *la plus grave erreur des socialistes, au-delà de l'acceptation de plusieurs règlements hasardeux, est d'avoir fait perdre du temps à la nation* ». Evoquant les « *reculs* » dont ses prédécesseurs se seraient rendus responsables, M. Chirac avait déclaré : « *Il faut assumer les décisions prises, notamment dans le prolongement des conclusions de Fontainebleau.* »

Ces accords, estime M. Chirac, « *ont donné valeur institutionnelle aux compensations financières accordées au Royaume-Uni, et* [cela] *sans contrepartie ni garantie sur le financement futur de la politique agricole commune* ». « *On a consenti aux Allemands*, juge le premier ministre, *des avantages discutables et au détriment de l'agriculture française. On a fixé, encore, un plafond de ressources communautaires hors de proportions avec les prévisions de dépenses avec les ambitions affichées en matière européenne et avec les besoins de l'agriculture.* »

LIVRES POLITIQUES par André Laurens

L'homme public cet inconnu

DES hommes publics, et en particulier, des politiques, nous connaissons le visage, le timbre de voix, l'essentiel du discours, quelques détails biographiques glanés ici et là, peu de chose en réalité. Ils se dépensent beaucoup pour séduire *et convaincre, mais, au-delà* d'une certaine image d'eux-mêmes, qu'ils contrôlent, et du message qu'ils veulent faire passer, ils ne se livrent pas autant, par exemple, que le font, à travers leurs œuvres et leur sensibilité, les artistes, les créateurs. Aussi bien, quand la conjoncture politique attire la curiosité sur ses principaux acteurs, lors des crises ou avant les grandes échéances électorales, les tentatives se multiplient pour aller à la découverte *ou à la redécouverte* de ces inconnus familiers. En voici quelques-unes, parmi toutes *celles qui vont foisonner dans* cette période de mobilisation politique qui précède le renouvellement du septennat présidentiel.

Pour communiquer entre eux, les membres du gouvernement disposent d'un réseau téléphonique particulier, l'interministériel. Lorsqu'ils *se retrouvent* au conseil des ministres hebdomadaires, tandis que les uns font les *exposés prévus à l'ordre du jour*, les autres échangent discrètement des petits mots manuscrits, suivant *une forme archaïque de* communication qui se perpétue au sommet de l'Etat, pour autant qu'*elle* n'importune pas le président de la République.

Un des participants, d'autant plus associé à cette pratique qu'il était alors chargé des relations avec le Parlement, a pendant cinq ans « *amassé une quantité impressionnante de ces bouts de papier* », transmis avec des ruses de collégien. Il en a reçu, aussi, pendant les séances de l'Assemblée nationale et du Sénat, où ce mode de communication est en honneur avec la complicité obligeante des huissiers. Chaque fois ou presque, il n'a pu s'empêcher d'avoir une double lecture du message : celle de son contenu et celle de sa graphie.

C'est qu'André Labarrère, historien de formation, maire de Pau, député socialiste, ancien ministre, est un graphologue amateur et averti, qui avait eu l'occasion de donner la mesure de son talent, lorsqu'il professait au Canada. Il s'en sert aujourd'hui pour faire mieux connaître ses pairs. Avec l'aval des intéressés, il nous trace les portraits graphologiques de plus d'une cinquantaine d'hommes politiques, qui ont accepté de se livrer plus qu'ils ne le font en d'autres circonstances. Certains ont refusé de se laisser dévoiler à travers leur écriture.

Le regard de graphologue d'André Labarrère n'est jamais malveillant, mais il est perçant et prompt à saisir les nuances, dans les traits psychologiques de ses modèles, ceux que nous connaissions et qu'il confirme, comme ceux que nous ignorions et qu'il *révèle, au risque de nos surprendre.* Imaginerait-on « *quelque secrète blessure* » chez Edouard *Balladur, ou ce fond de tristesse* dans la jeunesse de Dominique Baudis ? Se douterait-on que l'ouragan nommé Chirac cache une autre nature, qui n'est pas la moins intéressante, et qu'il y a chez Raymond Barre « *une personnalité moins sûre d'elle-même qu'on pourrait le penser en se fondant sur certaines attitudes d'apparence ?* ». De Valéry Giscard d'Estaing, qui avait dit après sa défaite de 1981 : « *Il faut jeter la rancune à la rivière* », André Labarrère écrit : « *Il n'oubliera jamais la trahison. Sa rancune est tenace et il la tient hors de l'eau afin que jamais elle ne se noie.* »

Autre observation qui mérite, *en ce moment d'être méditée*, à propos de François Mitterrand : « *Son grand art est de laisser croire qu'il est déterminé pour une décision importante, alors qu'il n'en est rien.* » Ou celle-ci sur Michel Rocard, qui peut prendre, au figuré, une curieuse signification : « *L'être est généreux dans tous les domaines. Presque trop. La marge de gauche s'élargit sans cesse, n'arrivant pas cependant à avancer l'écriture vers la marge de droite.* »

Cette galerie de portraits en finesse enrichit singulièrement la vision d'un monde politique trop *souvent perçu à travers les per*sonnages stéréotypés qu'imposent les contraintes de la communication avec le plus grand nombre. Des personnes existent derrière ces images. André Labarrère les restitue dans leur complexité, leurs contradictions, leurs faiblesses, leur formidable énergie, bref, dans leur humaine dimension.

Autre peintre, autres portraits : ceux-ci sont d'une veine plus classique dans le genre, puisqu'ils procèdent d'entretiens. Les personnalités qui ont accepté de poser, une dizaine, sont interrogées sur leurs recettes de séduction. En face d'elles, Françoise Gaujour use d'un ton direct qui force l'interlocuteur à la franchise. Cependant, Françoise Gaujour sait bien que les hommes politiques, lorqu'ils délaissent la langue de bois, vont rarement au-delà de la fausse confidence, mais, comme elle est énergique et communica*tive, elle réussit à leur faire dire* comment ils se voient. Au besoin, elle complète ces autoportraits, *car il n'est pas si facile pour les* intéressés de passer la barrière de la pudeur masculine (pas de femme dans cette galerie !). Jacques Chirac, par exemple, se reconnaît « *une espèce d'allergie à aller au-delà de l'interview politique* ». Françoise Gaujour rappelle à son sujet cette autocaricature » « *Je sais que j'ai une gueule de droite, mais on ne peut pas se refaire !* »

Raymond Barre confirme qu'il aurait aimé travailler dans la haute couture. Jacques Toubon rêve d'être animateur de radio, et Laurent Fabius, chanteur de charme, comme Sinatra. De ces portraits tracés d'un trait vif, il ressort que les modèles, savent rester eux-mêmes : ce sont des séducteurs qui veulent être choisis pour ce qu'ils sont.

Frank Sinatra, dont il était question ci-dessus, ne dédaigne *pas, dans son pays, de se mêler à* la politique. De nombreuses vedettes du show-biz font de *même en France, et c'est le lien* entre les saltimbanques et la politique qui intéresse André Halimi. *Le phénomène n'est pas nouveau,* mais le déploiement de la politique-spectacle lui a donné *une ampleur qu'il n'avait pas hors* des milieux intellectuels. C'est donc à travers leur comportement, de citoyen connu de tous que l'auteur situe Yves Montand, Thierry Le Luron, Coluche, Guy Bedos, *Alain Delon, Michel Sar*dou, Léo Ferré, Renaud, Simone Signoret et qu'il recense les engagés volontaires, les inconstants, les romantiques (que motivent des coups de cœur) et les observateurs, qui restent en dehors du débat politique. André Halimi pense que les artistes se mêleront de plus en plus de politique. Il les invite à le faire avec humilité, et c'est lorsqu'ils mettent leur talent et public au service des causes humanitaires que leur engagement lui paraît le mieux venu.

★ *Votre écriture, Messieurs !* par André Labarrère. Ramsay, 323 p., 115 F.

★ *La séduction est leur métier*, par Françoise Gaujour. Carrère, 198 p., 67 F.

★ *Le show-biz et la politique*, par André Halimi. Ramsay, 164 p., 89 F.

Une note confidentielle du procureur général d'Aix-en-Provence met en cause l'administration pénitentiaire

Explosives Baumettes

Dans une note de quatorze feuillets, et qui porte la mention « Urgent, signalé », envoyée le 4 septembre à MM. Paul-André Sadon, directeur de cabinet de M. Albin Chalendon, et à M. Dominique Matagrain, chargé du dossier des prisons au cabinet, M. Jean Brun, procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence, dresse un bilan très dur de la situation à la maison d'arrêt des Baumettes.

La lecture de ce document d'une extrême sévérité à la fois sur les circonstances qui ont entouré les mutineries, à trois reprises au cours de l'été à la prison des Baumettes et sur l'incapacité de l'administration pénitentiaire à trouver une réaction appropriée est inquiétante. La direction, pas plus que les personnels de surveillance, ne sont épargnés par le rapport du procureur, rédigé après une visite d'inspection approfondie le 1er septembre.

La première critique porte sur les forces de l'ordre. Le 13 août, « *pendant près de trois heures, la quasi-totalité de la détention des Grandes Baumettes, soit près de deux mille détenus, a été hors de tout contrôle de l'administration : tout était alors possible* ». Sur place ou appelés en renfort, « *en groupes hétérogènes et en nombre insuffisants* », ne se sont trouvés qu'« *une vingtaine de CRS et une centaine de fonctionnaires des commissariats de la ville* ». Le préfet de région a dû mobiliser « *les maigres effectifs dont il disposait* » pour éviter que la situation ne dégénère.

Les policiers des corps urbains et des CRS ont réussi à « *réduire les mutins, souvent armés et en nombre pourtant très supérieur* ». Lors des incendies, les marins-pompiers ont dû intervenir « *sans véritable protection de la police* ». « *Le 13 août, aucune compagnie de CRS ou aucun escadron de gendarmerie mobile n'avait été prévu en couverture* », alors que la maison d'arrêt s'était déjà mutinée à deux reprises, quinze jours plus tôt. « *La seule unité constituée disponible qui a pu être appelée se trouvait à Lyon-Bron* », à trois heures de route.

La note est plus critique encore sur l'organisation et le fonctionnement de la maison d'arrêt. Surpeuplée : cela signifie « *trois ou quatre détenus pour 10 mètres carrés de cellule* » ; mais aussi durement peuplée : contrairement à la vocation des Baumettes, maison d'arrêt et non établissement pour peines, les prévenus y constituent à peine plus du tiers des détenus. On y trouve « *en permanence huit cent cinquante condamnés à des peines de un à cinq ans ; deux cent cinquante condamnés à des peines de plus de cinq ans, dont plus d'une centaine de réclusionnaires* ».

Les détenus condamnés devraient pouvoir travailler en détention. Ce n'est pas le cas, et c'est « *une des causes évidentes d'exaspération* ». D'autant qu'il s'agit d'une population pénale « *dure* ». Ironie du sort, c'est en effet sur les Baumettes, considérées comme « *plus sûres* », qu'étaient jusqu'ici « *évacués* » par les tribunaux corses de Bastia et d'Ajaccio les détenus réputés les plus dangereux, alors que le quartier d'isolement ne compte que dix-huit places.

« Une fausse sécurité »

Les détenus sont livrés à eux-mêmes. Seuls deux instituteurs sont affectés à temps plein à la scolarisation et à l'alphabétisation de prisonniers à 85 % d'origine maghrébine.

« *La formation professionnelle est quasi inexistante.* » Il n'y a que quinze places dans un atelier de ferronnerie. Le terrain de football était, en septembre, inutilisé depuis deux mois. « *Dans le cadre de l'opération « cinq mille places », la plupart des locaux affectés à des buts socio-éducatifs* » sont transformés en cellules. « *La conséquence immédiate de ce choix de gestion*, souligne la note, *axé essentiellement sur l'hébergement d'un maximum de détenus, au prix de leur totale inoccupation, est le développement dans la population pénale d'un sentiment d'abandon que la chaleur des mois d'été exaspère.* »

Ose-t-on encore parler de sécurité — (l'auteur de la note parle de « *fausse sécurité* ») — lorsqu'on apprend que, jusqu'au milieu de juillet, « *une seule clé faisait tout le tour de l'établissement* » ? Autre « *risque permanent* », l'existence depuis plusieurs mois « *de chantiers en cours dans l'enceinte du bâtiment* », qui, à la fois, fournissent des armes aux mutins, ouvrent une large brèche dans un mur d'enceinte et favorisent la circulation d'ouvriers étrangers à l'administration.

Mais les critiques les plus dures visent le personnel. Les surveillants, dont « *l'abandon rapide de la détention, au tout début des mutineries, en l'absence de danger pour leur sécurité physique est*, selon M. Jean Brun, *consternant* ».

« *Passif, résigné, mal encadré à la base, obnubilé par les problèmes sécuritaires* », le personnel de base est aussi « *très isolé* » — un seul surveillant dans la journée pour cent soixante détenus — « *coupé de la direction par le fait d'un encadrement intermédiaire très médiocre et démobilisé* ». Visiblement, M. Jean Brun a été choqué par un « *laisser-aller un peu général* », le désordre et la saleté qui règnent aux Baumettes.

Mais le pire est encore à venir si l'on en croit son analyse des rapports très tendus entre la direction, accusée de laxisme, et la base « *qui ne parle que de sécurité immédiate* », l'une renvoyant sur l'autre les responsabilités. « *La traduction dans la vie quotidienne est exécrable* ». Ainsi la direction accuse-t-elle les surveillants de s'être délibérément livrés à des provocations, notamment d'avoir fait afficher des fausses notes de service « *destinées à provoquer la colère des détenus* » — on a, par exemple, inventé la réduction du nombre de douches — et de laisser librement circuler des prisonniers connus pour être des agitateurs.

Plaintes, représailles, haine

Les plaintes des détenus qui affirment avoir été victimes de violences — après le rétablissement de l'ordre — seraient confirmées par les expertises médicales. Les représentants syndicaux n'auraient pas hésité à annoncer au procureur qu'ils exerceraient des « *représailles immédiates* » si l'un des leurs était frappé. Les syndicats revendiquent aussi leur refus de témoigner devant la police ou la justice. Il a ainsi été impossible de déterminer qui avait « *brutalement et grièvement blessé le détenu Philippe Mas le 14 août* », (*le Monde* du 26 août), la direction de l'établissement ayant même été incapable de fournir la liste des surveillants présents. C'est dire que l'information circule mal entre la base et la direction, aucun renseignement n'ayant été communiqué sur la préparation des mutineries, notamment celle du 13 août où les détenus s'étaient organisés en commandos et s'étaient procurés des cagoules.

Malgré quelques mesures d'urgence, « *le climat en détention est extrêmement mauvais, le personnel très tendu* », écrivait M. Brun le 4 septembre. « *Les délégués syndicaux parlent de haine entre la population pénale et le personnel.* » M. Brun n'exclut pas le « *risque de nouveaux événements graves* » et propose de poursuivre le processus de désencombrement de la prison, d'accélérer les travaux en cours et de revoir le plan d'intervention des forces de l'ordre en cas de troubles.

Reste, et il est de taille, le problème de la direction de l'établissement. Venu des Petites-Baumettes, un nouveau directeur adjoint, M. Muzy, pourrait être, selon le procureur général d'Aix, l'homme de la situation. Mais M. Brun se montre circonspect — et c'est un euphémisme — en ce qui concerne le directeur, M. Jacques Daguerre, et dénonce l'« *insuffisance professionnelle* » de M. Bonhomme, sous-directeur, « *personnage un peu falot, sans autorité et mal à l'aise dans les relations humaines* ». M. Brun voudrait que soit aussi rapidement opéré le renouvellement radical de ces surveillants de base qui « *avec une étonnante facilité ont donné les clés aux détenus mutinés* ».

Les mutineries des Baumettes ont coûté très cher : 5 millions de francs pour celles des 16 et 17 juillet, 7 millions de francs pour celle du 13 août, selon les chiffres de l'administration pénitentiaire. « *Si une nouvelle mutinerie survenait à très court terme (...), il est à craindre que les conséquences en seraient désastreuses et plus importantes que pour les dernières émeutes* », conclut le procureur général.

AGATHE LOGEART.

Trois militants présumés de l'ex-FLNC sont arrêtés à Paris

Les policiers de la brigade criminelle tentent de déterminer les raisons de la présence à Paris de trois Corses porteurs d'armes de fort calibres et qui ont été arrêtés, jeudi 8 octobre, au cours d'un contrôle de routine (*nos dernières éditions du 10 septembre*). Frédéric Giorgi, Jacques Martinetti et François Leonelli circulaient vers 20 h 45 place d'Italie, dans une CX immatriculée en Corse lorsqu'ils ont été remarqués par des policiers d'une unité mobile de sécurité du Val-de-Marne qui allaient faire réviser leur véhicule dans un garage de la police nationale. Les Corses n'avaient pas bouclé leur ceinture de sécurité, et les policiers ont décidé de contrôler leur identité.

Selon les policiers, le passager arrière aurait alors braqué une arme sans tirer, le passager avant essayant de s'emparer d'une arme qui se trouvait dans la boîte à gants. Le conducteur, lui, a été interpellé dans un bar voisin après qu'il eut tenté de s'enfuir. Deux armes de calibre 11,43 et une cagoule ont été saisies dans la voiture. François Leonelli avait été inculpé en 1983 de tentative d'extorsion de fonds contre Jean-Paul Lafay, le vétérinaire de Corte assassiné le 17 juin dernier, et dont le meurtre a été revendiqué puis renié par le FLNC.

Une première tentative d'assassinat, le 31 décembre 1982, revendiquée, *elle, clairement par le FLNC*, avait précédé l'inculpation de Leonelli, accusé d'avoir menacé le docteur Lafay pour qu'il verse son « impôt » à l'organisation clandestine. Le refus du vétérinaire de payer avait provoqué, expliquait-on alors en Corse, les représailles du FLNC. François Leonelli avait finalement bénéficié d'un non-lieu.

Quant aux deux autres personnes interpellées le 9 octobre, elles sont considérées par les policiers comme des militants actifs de l'indépendantisme corse.

Au tribunal correctionnel de Nanterre

Les fidèles du bon docteur Solomidès

Les lois et règlements n'ont que peu de poids face à l'ultime espoir d'un malade. C'est apparemment ce que voulaient démontrer les « *fidèles* » du docteur Jean Solomidès, très nombreux, vendredi 9 octobre, dans la salle de la douzième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Nanterre. Il y a maintenant plus de trente ans, ce médecin inventait un médicament, « *les physiatrons synthétiques* », qui aurait la vertu de guérir diverses maladies, dont les cancers, la sclérose en plaques, l'eczéma, l'asthme et bien d'autres. Ce produit, fabriqué par la société Clea Centre à Sceaux, n'a jamais obtenu l'autorisation de mise sur le marché (AMM), indispensable à toute spécialité pharmaceutique.

Pourtant, il semble avoir été prescrit par de nombreux médecins, et sa fabrication s'est régulièrement poursuivie. Plusieurs poursuites pénales avaient été engagées contre le docteur Solomidès, qui fut, notamment, condamné, le 18 décembre 1978, par la seizième chambre correctionnelle de Paris pour exercice illégal de la médecine et de la pharmacie.

Le 28 mai 1979, l'inventeur du « physiatron » mourait, mais son épouse continuait l'entreprise, aidée de son fils Jean-Michel et du pharmacien Pierre Landrin. En février 1985, ils étaient tous trois inculpés d'exercice illégal de la pharmacie et les laboratoires étaient fermés par mesure administrative.

Selon les analyses pratiquées à la demande du secrétariat d'Etat à la santé, la toxicité des produits n'était « *pas négligeable* ». Mais l'expertise ordonnée par le magistrat instructeur n'aboutissait pas aux mêmes conclusions. Le caractère toxique n'était pas établi, même si les spécialistes relevaient que les solutés « *ne présentaient pas les garanties exigées pour la médecine humaine* ».

C'est donc sur les seules accusations d'exercice illégal de la pharmacie et d'exploitation sans autorisation d'un établissement pharmaceutique que comparaissaient Pierre Landrin et Jean-Michel Solomidès, dont la mère est décédée au cours de l'instruction.

« *Je suis fière de me retrouver ici* », a lancé le fils du médecin, en soulignant que l'entreprise « *avait contribué à sauver des milliers de gens* ». Et, afin de le prouver, huit témoins sont venus dire comment le médicament avait sauvé leur vie ou celle d'un de leurs proches « *abandonné par la médecine conventionnelle* ».

Une sincérité touchante

Ils furent émouvants, parfois maladroits, mais toujours d'une *sincérité touchante*. L'un d'eux, décoration en médaille sur la poitrine, demande au juge s'il pourrait continuer à se soigner sans être contraint de s'approvisionner en Belgique, où la fabrication *est désormais continuée*. Un autre, voulant démontrer l'innocuité du produit, sort une bouteille, un verre et brise une ampoule de physiatron qu'il absorbe aussitôt.

Me Marie-Claude Guillard-Fabre, avocat de l'ordre des pharmaciens, a demandé le franc symbolique de dommages et intérêts. « *Pourquoi ne pas avoir demandé l'autorisation de mise sur le marché ?* », a insisté l'avocate, en exigeant que l'on respecte la loi.

« *Votre tribunal n'a pas à juger un produit* », a rappelé Mme Marie-Ange Hanriot, substitut du procureur de la République. Le substitut, en considérant les infractions comme caractérisées, a demandé au tribunal de prononcer une amende de 20 000 francs et la confiscation des substances, avant de conclure : « *Ils ont foi en leur produit ; c'est leur droit ; mais alors, qu'ils demandent une autorisation de mise sur le marché.* »

L'argument de la défense, *représentée par Me Thierry Lévy*, est simple : au nom de puissants intérêts financiers, on aurait voulu empêcher la diffusion de l'invention de M. Solomidès, moins onéreuse pour les malades *que les traitements conventionnels*. Sur le plan du droit, l'avocat a invoqué la « *nécessité* » qui supprime le délit, en déclarant : « *Même si c'est un placebo, c'est la même chose. M. Solomidès avait-il le droit de refuser ses produits prescrits par un médecin à des gens en péril ? Moralement, il avait ce droit. Juridiquement... vous allez le dire.* »

Jugement le 6 novembre.

MAURICE PEYROT.

A Lille

Chèques volés, enfants sans provisions

LILLE
de notre correspondant

« *En trente ans de carrière, je n'ai jamais vu cela !* » Me Simone Portalet, avocate au barreau de Lille, est outrée que le parquet ait cru devoir placer — et maintenir — en détention provisoire, depuis plus d'un mois, une jeune mère de famille sans s'inquiéter davantage du sort de ses trois enfants, dont le plus jeune a dix-huit mois, pour une simple affaire de chèque volé.

Le 9 septembre dernier, cette jeune femme, âgée de trente-deux ans, qui habite Roubaix, fait ses courses. Elle est accompagnée d'un homme dont elle expliquera qu'il l'a convaincue de passer à la caisse avec lui pour pouvoir payer avec un chèque, d'origine douteuse, dans l'espoir qu'un couple avec des enfants attirerait moins l'attention qu'un homme seul. Au moment de payer, les choses ne se passent pas *comme prévu et un contrôleur intervient*. L'homme prend la fuite et la jeune femme se retrouve seule avec son chèque douteux devant la police puis devant le juge d'instruction. Celui-ci refuse la liberté provisoire et la fait placer sous mandat de dépôt.

Certes, le juge et les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai, qui ont refusé le 6 octobre dernier sa demande de *mise en liberté, peuvent estimer* avoir de bonnes raisons : le chèque utilisé provient d'un vol avec violence commis au mois d'août et la jeune femme poursuivie a déjà été condamnée à un an de prison avec *sursis pour une affaire similaire*. D'ailleurs, note son avocate, « *je ne m'insurge pas contre une condamnation de cette femme mais contre la brutalité de la mesure qui la frappe elle et ses trois enfants, dix ans, six ans et dix-huit mois, qui se seraient trouvés livrés à eux-mêmes sans la présence de voisins et d'amis* ». « *On a même saisi à son domicile quelques denrées — quatre bouteilles de lait, une botte de carottes et un cake*, indique Me Portalet — *qu'on a ensuite données... à une association de bienfaisance !* » « *Si ma cliente était déjà condamnée*, proteste l'avocate, *un juge d'application des peines s'occuperait d'organiser sa détention et éventuellement de placer ses enfants.* »

Depuis un mois, la jeune mère de famille est à la prison de Loos et son compagnon n'a pas obtenu de droit de visite : le juge d'instruction chargé de l'affaire était en vacances jusqu'au 5 octobre.

JEAN-RENÉ LORE.

Devant la commission de discipline du parquet

M. Georges Apap relaxé pour ses propos sur la drogue

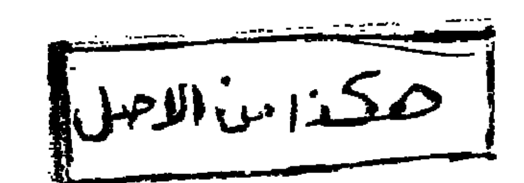
Après avoir longuement siégé les 8 et 9 octobre à Paris, la commission de discipline du parquet a rendu un avis de relaxe à l'égard de M. Georges Apap, procureur de la République à Valence. Le 8 janvier dernier, M. Apap, lors de l'audience de rentrée du tribunal, avait prononcé un discours sur les dangers de la prohibition de la drogue (*le Monde* du 12 février). Le ministère de la justice, choqué par ses propos, avait décidé la mutation d'office — au même grade — de M. Apap à Bobigny, comme substitut. Mais le président de la République avait refusé de signer le décret de mutation. Le porte-parole du gouvernement avait alors estimé que cette décision « *minait l'autorité du gouvernement* » avant de préciser que ce « *sujet mineur* » faisait partie « *des mille et un nuages de la cohabitation* ».

Pour prononcer une sanction contre le magistrat, il devenait alors nécessaire de réunir la commission de discipline du parquet, présidée par M. Pierre Arpaillange, procureur général près la Cour de cassation, et composée de six membres : un conseiller et deux avocats généraux près la Cour de cassation, et trois magistrats du même grade que M. Apap. M. Raymond Viricelle, directeur des services judiciaires, exprimait les griefs du ministère, alors que Mme Nicole Obrego, vice-président à Valence, et Me Arnaud Lyon-Caen assistaient le magistrat. La commission a estimé que M. Apap n'a pas manqué à l'obligation de réserve et a réaffirmé la liberté de parole des magistrats du parquet ; elle a préconisé la relaxe de M. Apap.

Il ne s'agit pourtant que d'un avis auquel le garde des sceaux n'est pas soumis. S'il persistait à vouloir sanctionner M. Georges Apap, M. Albin Chalandon devrait, à nouveau, soumettre la question à une commission spéciale instituée auprès de la Cour de cassation dont l'avis, cette fois, serait contraignant.

Le syndicat de la magistrature, dont M. Apap est membre, s'est félicité dans un communiqué de la décision de la commission.

Ag. L.



Société

Les pratiques illégales d'une association de mères porteuses

Le docteur Geller s'entremet dans la vente d'un enfant à un couple stérile

Une jeune femme de vingt ans vient de déposer une plainte devant le procureur de la République de Marseille pour récupérer l'enfant dont elle a accouché le 6 février dernier, et qu'elle a vendu à un couple stérile. Enceinte et ayant dépassé les délais légaux pour interrompre sa grossesse, elle avait pris contact avec l'association Alma Mater de Marseille, qui rémunère les femmes prêtes à porter un enfant pour des couples dont la femme est stérile.

La jeune femme, qui n'a été qu'une mère porteuse de circonstance, a reconnu son enfant depuis, et demande au couple acheteur qu'il lui soit rendu. Responsable du Centre d'exploration fonctionnelle et d'études de la reproduction (CEFER), le docteur Sacha Geller reconnaît avoir « *commis une irrégularité* » en favorisant cette transaction, mais affirme s'être « *fait piéger par un chantage au désespoir* ».

Anne-Marie vivait seule, dans la banlieue lyonnaise, grâce à des allocations chômage. Son ami venait de la quitter, elle était enceinte. « *L'avortement, alors, me faisait peur* », a-t-elle confié à son avocat, Mᵉ Robert Azoulay. Quand elle se décida, sous la pression de son ami revenu auprès d'elle, les délais légaux avaient expiré.

Elle ne cesse de parler autour d'elle de cet enfant dont elle ne veut pas. Elle rencontre un jour une *femme stérile qui lui raconte* son désir de maternité. Cette *femme qui recherche une mère* porteuse et qui a pris contact avec l'association Alma Mater fondée en 1985 par le docteur Sacha Geller, à Marseille, propose à Anne-Marie d'acheter son enfant.

En octobre 1986, Anne-Marie, enceinte de cinq mois, est reçue au centre d'exploration fonctionnelle et d'études de la reproduction. Ses parents ne savent toujours rien. Elle a besoin d'argent : on lui promet 50 000 F, payables en deux fois, plus la prise en charge de tous ses frais de transport, d'hébergement, de clinique. Elle accepte.

Fin janvier, Anne-Marie quitte une fois de plus Lyon pour Marseille où elle restera jusqu'à l'accouchement. La veille, on lui fait signer, dit-elle, un engagement par lequel elle déclare faire don de son enfant. Elle accouche sous X... à la clinique de la Renaissance et son fils lui est tout de suite retiré. *Le 9 février, on lui remet un* chèque de 25 000 F et elle rentre à *Lyon. Elle raconte ce qui s'est* passé. Son père décide alors *d'intervenir auprès du docteur Geller pour récupérer l'enfant. L'entrevue se passe mal.*

En avril, Anne-Marie saisit Mᵉ Azoulay, du barreau de Lyon, et, le 22 mai, elle reconnaît son enfant, qu'elle a prénommé David, devant notaire, contestant la paternité et la maternité du couple anonyme. Une plainte est déposée le 29 juin auprès du procureur de la République de Marseille. L'enquête est ouverte, on retrouve l'acte de naissance de l'enfant à la mairie de Marseille. Dès lors, Anne-Marie va pouvoir reconnaître *son enfant. Pendant ce temps*, le ministère public de Marseille a *demandé au parquet de Paris* — ou demeure le couple acheteur — de *bloquer toutes les procédures* d'adoption.

Aujourd'hui, le docteur Geller, qui déclare avoir tout fait pour d'abord dissuader Anne-Marie d'abandonner son enfant, se dit prêt à subir les conséquences judiciaires de cette curieuse transaction, tout en accusant les pouvoirs publics de ne pas avoir répondu à son offre de coopération « médico-administrative » au sein du CEFER pour étudier les « cas difficiles ».

« *C'est une bavure, j'en conviens, et je l'assume*, dit le docteur Geller, *mais je n'ai rien à me reprocher. Je pense que, s'il y a quelqu'un à blâmer, c'est cette jeune femme qui a voulu monnayer son enfant et son entourage qui l'a conseillée dans ce sens. Sans oublier les pouvoirs publics, auxquels j'ai dû me substituer face à la détresse d'une femme.* »

Le docteur Sacha Geller est, à *son habitude, confiant dans son* bon droit. Ce qui vient de se passer n'est qu'un épisode dans la longue lutte qu'il mène pour faire officialiser le prêt d'utérus. Rien n'est remis en cause à ses yeux, ni le Centre d'exploration fonctionnelle et d'étude de la reproduction (CEFER), laboratoire qu'il a créé à Marseille, ni l'organisation Alma Mater créée en mai 1986, structure chargée, dans le cadre du CEFER, de favoriser le rapprochement des couples stériles en mal d'enfants avec les « mères porteuses » et qui se flatte d'avoir mené à bien soixante-six prêts d'utérus à travers la France.

J'ai d'abord expliqué à Anne-Marie que son cas ne relevait pas de mes compétences et l'ai engagée à *confier son enfant* à la DASS, quitte à le reprendre plus tard. Sa réponse a été nette : si l'on ne m'aide pas, autant que je me jette dans le Rhône. « *J'ai eu pitié d'elle*, affirme le docteur Geller, *car elle était abandonnée par son ami et fille de parents séparés. J'ai simplement averti Alma Mater qu'il y aurait peut-être quelque chose à faire avec elle si un couple se présentait* ».

Ce couple s'est effectivement présenté le 21 novembre 1986 après deux échecs avec des mères porteuses qui n'étaient pas allées « *jusqu'au bout de leur mission* ». « *J'ai donné le feu vert*, précise le médecin, *tout en sachant que je commettais une irrégularité. Mais j'ai prévenu le couple « receveur » et Anne-Marie que, jusqu'à la naissance, la mère avait liberté de ne pas donner l'enfant. Contrairement à ce que nous faisons d'habitude, nous n'avons pas fait signer d'engagement* ».

« *Mais, dès le 24 avril, je recevais une lettre d'Anne-Marie réclamant son enfant « pour des raisons morales ». J'ai reçu la jeune femme le 27 avril 1987 accompagnée de son propre père, tardivement interpellé par la voix du sang. Celui-ci réclama alors l'enfant sous peine de porter l'affaire en justice. Nous avons donc sursis au paiement du solde de l'indemnité* ».

Anne-Marie s'est d'abord tue, tentée par l'argent puis elle a eu des remords tardifs. Devant l'assurance qu'elle renonçait à sa plainte, un nouveau rendez-vous avait été pris à Marseille pour le 7 mai. « *Cependant, entre-temps*, précise le docteur Geller, *nous avons reçu une lettre de l'avocat de la jeune femme, Mᵉ Azoulay, qui prouvait que l'action en justice était maintenue. Nous avons donc sursis au paiement. J'estime que, dans cette affaire, je me suis fait piéger par un chantage au désespoir* ».

J. CONTRUCCI et P. ROBERT-DIARD

La loi du sang

VOICI donc une nouvelle fois le *docteur* Sacha Geller au centre d'une polémique. De son propre *aveu, une « bavure »*, dans laquelle il a, dit-il, « *simplement* » accepté de se substituer à la DDASS. Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'une nouvelle affaire de mère porteuse, on retrouve dans l'histoire d'Anne-Marie les ingrédients qui ont dans le passé, plus d'une fois, mis le président du CEFER de Marseille sur la sellette. *Certes, l'article 353 du* code pénal qui condamne « *quiconque aura, dans un esprit de lucre, provoqué les parents ou l'un d'eux à abandonner leur enfant né ou à naître* » ne semble pas, ici, pouvoir être invoqué. Mais en ayant accepté de s'entremettre moyennant finances entre une mère qui disait ne pas vouloir garder son enfant et un couple d'adoption, le docteur Geller risque de se trouver dans une position difficilement soutenable.

Sur le fond, cette histoire illustre une nouvelle fois l'attachement profond liant une mère biologique à l'enfant qu'elle a mis au monde. En France, en septembre 1985, une mère porteuse avait refusé de restituer à un couple stérile le bébé qu'elle avait mis au monde (elle avait, en outre, refusé de rendre les 20 000 francs d'acompte qu'elle avait reçus avant d'être inséminée). De semblables affaires se sont également produites en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis (la célèbre affaire « Baby'M »).

Le droit français ne reconnaît qu'une seule mère : la femme qui accouche. Et si celle-ci décide de renoncer à l'enfant, il doit être confié aux services sociaux avant une adoption éventuelle. Même si l'on peut donner raison au docteur Geller lorsqu'il évoque les difficultés rencontrées en France par les couples voulant adopter un enfant, rien ne l'autorisait pour autant à se substituer à la DDASS.

F. N.

● **Le professeur Lejeune dénonce la « pornographie biologique ».** — « *J'ai fait l'amour avec les trois* » : cette phrase, prononcée par une femme venant de subir le transfert de son embryon par trois médecins, a été rapportée jeudi 8 octobre par le généticien français Jérôme Lejeune à Jean-Paul II et aux deux cents évêques réunis en synode au Vatican. M. Lejeune, professeur à la faculté de médecine de Paris et qui fut notamment l'animateur de mouvements hostiles à la liberté de l'avortement en France, a dénoncé la « pornographie biologique ». Il a estimé indispensable d'indiquer au souverain pontife et aux pères synodaux cette description, « *bravant peut-être l'honnêteté, mais que seule une femme pouvait découvrir, de la substitution de personnes dans l'acte naturellement réservé à l'union des époux* ». — (AFP.)

L'ombre du SIDA sur l'Afrique

(Suite de la première page.)

L'heure n'est donc plus au tabou ou à la dissimulation de la *réalité épidémiologique. Il est vrai* qu'une telle dissimulation ne serait plus possible tant l'épidémie s'étend rapidement. Tout le monde sait que les six mille cas de SIDA officiellement déclarés à l'OMS par trente-neuf pays africains (sur les soixante mille cas dans le monde) ne correspondent qu'à une infime partie de la réalité et qu'on est à la veille d'une véritable catastrophe. Toutes les études sérologiques effectuées dans les grandes concentrations de populations d'Afrique centrale *ou d'Afrique de l'Est indiquent en* effet que l'épidémie va considéra*blement progresser dans les mois* et les années à venir, qu'il y ait ou non contrôle de la situation par les responsables sanitaires des pays concernés.

Ces études, effectuées dans la population générale (donneurs de sang, ouvriers, femmes enceintes), situent aujourd'hui entre 8 % et 10 % (et dans l'autre cas beaucoup plus) la proportion des personnes contaminées dans les grandes métropoles d'Afrique centrale et de l'Est. La contamination par le virus semble dépendre étroitement du nombre de partenaires sexuels et de la fréquence des antécédents de maladies sexuellement transmissibles. *On voit en outre apparaître* aujourd'hui un nouveau type de *personnes contaminées* : les épouses « traditionnelles », arri*vées vierges au mariage*, contaminées par leur mari et mettant au monde des enfants eux-mêmes contaminés. Les mêmes études effectuées dans le principal groupe à risques (les prostituées) *illustrent de manière* très probante la flambée épidémique. Certains groupes de prostituées d'Afrique centrale et de l'Est sont contaminées à près de 90 %. Les premières conséquences de l'épidémie sur le système sanitaire africain sont aujourd'hui clairement visibles, et, dans les pays concernés, de nombreux lits d'hôpitaux sont occupés par des malades atteints du SIDA.

La société menacée

Tous les spécialistes occidentaux et africains s'accordent pour qualifier la situation africaine de très critique. Certains vont plus loin. « *Il ne faut pas se faire d'illusions. Il y aura une hécatombe*, affirme le docteur Clumeck. *Elle surviendra partout où l'on ne remettra pas en question certaines notions fondamentales de la vie en société. Ce qui serait terrible, c'est que cette hécatombe conduise à une régression, avec une société constituée de villages dispersés de survivants. Nous allons vers des bouleversements sociaux, culturels, considérables. Ceux qui résisteront seront ceux qui auront réfléchi, qui auront su s'adapter.* »

Les différentes interventions faites à Naples illustrent la difficulté qu'il y a à contrôler la situation sur le terrain africain. Le recours très fréquent aux transfusions sanguines (maladies sanguines héréditaires, paludisme, traumatologie, absence d'autres thérapeutiques médicamenteuses) *et l'absence de dépistage* systématique dans les centres de transfusion africains constituent l'un des facteurs les mieux connus de dissémination du virus, aggravé par l'usage de matériel injectable non stérile. Toutefois, différents projets sont en cours, qui devraient, à terme, permettre d'enrayer à nouveau la progression de l'épidémie. Compte tenu du caractère très nettement hétérosexuel de la transmission du *virus sur le continent africain*, tout laisse penser que les prostituées constituent l'un des foyers les plus importants de la diffusion de la maladie.

Les choses sont toutefois ici très complexes. « *On ne sait encore rien, ou presque rien, sur la sociologie de la prostitution dans les différents pays africains*, estime le docteur Clumeck. *Il s'agit pourtant là d'un élément essentiel. Lorsque la proportion des prostituées séropositives atteint ou dépasse 80 %, il est clair que le nombre des hommes contaminés est et continuera d'être énorme. J'ai récemment appris qu'il y avait un groupe de prostituées africaines qui faisaient la tournée des grandes capitales européennes, où elles ne restent que quelques semaines afin de ne pas se faire repérer par les autorités locales. Il est clair aujourd'hui que les prostituées jouent le rôle de cheval de Troie, là où le virus n'a pas encore pénétré.* »

Face à l'urgence et à la gravité de la situation, les spécialistes du SIDA semblent encore désarmés. Ainsi, à Naples, une seule tentative d'information chez les prostituées africaines a été rapportée. Un groupe de spécialistes de l'Institut kényan de la recherche médicale a réussi à faire en sorte qu'une majorité d'un groupe de six cents prostituées de Nairobi, contaminées à plus de 80 % par le virus du SIDA, utilisent de manière systématique des préservatifs masculins distribués gratuitement par une équipe de soignants.

Le symposium international de Naples a, d'autre part, permis de confirmer à quel point le SIDA pouvait faire de l'Afrique une zone de conflits scientifiques et de lutte d'influences politiques, opposant la France et la Communauté européenne aux Etats-Unis, dont la présence en Afrique, *via* l'US AID, est de plus en plus marquée.

JEAN-YVES NAU.

Le singe est innocent

Le groupe des virus responsables de l'épidémie de SIDA est-il apparu pour la première fois en Afrique ? Cette donnée semblait acquise depuis plusieurs années. Elle a été remise en question à Naples, le vendredi 9 octobre, par le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris).

L'hypothèse de l'origine africaine de la famille des virus HIV s'appuie pour l'essentiel sur la découverte de traces biologiques de la contamination virale sur des sérums prélevés dans les années 70-75 et conservés depuis. L'identification successive du *HIV 1*, du HIV 2, puis d'un virus similaire sur des singes *africains (macaques et singes verts)* élevés en captivité aux Etats-Unis, *avait permis de bâtir* un scénario plausible, le singe africain *contaminant l'homme et* le HIV 1 dérivant du HIV 2. Partie d'Afrique, l'épidémie aurait ensuite, via la communauté homosexuelle, gagné les Etats-Unis puis, de là, l'Europe. Les choses pourraient, en fait, être beaucoup plus complexes.

Selon le professeur Montagnier, l'analyse moléculaire, une combinaison des génomes des différents virus, ne permet pas un tel scénario. « *Tous ces virus ont un centre commun, qui reste à découvrir*, explique-t-il. *Les quelques arguments en faveur d'une origine africaine sont en définitive très faibles. Nous devons chercher dans d'autres régions du monde, si l'on veut découvrir l'origine exacte de l'épidémie actuelle de SIDA.* »

Les nouveaux résultats en ce sens pourraient être connus dans les prochains mois.

J.-Y. N.

SPORTS

Le statut des clubs professionnels

Les comptes à livres ouverts

Un projet de loi permettant aux clubs sportifs professionnels de choisir entre plusieurs statuts sera discuté le 14 octobre au cours du conseil des ministres, a annoncé, le 7 octobre, M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports.

Ce projet sera mis en discussion au Parlement au cours de l'actuelle session et devrait être applicable « *à la rentrée prochaine du championnat de France de football* ». Il permettra aux clubs « *d'adopter la structure juridique qu'ils jugent la plus adaptée à leurs activités* ». Et il complétera la loi du 16 juillet 1984, dite loi Avice, qui imposait aux clubs gérant une section professionnelle de constituer une société anonyme, soit sous forme de SEM (société d'économie mixte), au capital détenu en majorité par les collectivités territoriales, soit sous forme de SOS (société à objet sportif), au capital détenu par les clubs. Cette loi avait pour but de remettre de l'ordre dans la gestion des clubs professionnels en leur imposant un contrôle financier plus rigoureux.

Expériences peu concluantes

Mais les expériences de SEM déjà adoptées par trois clubs, Lille, Mulhouse et Guingamp, n'étaient pas très concluantes. Et la ligue professionnelle avait estimé que les SOS n'étaient pas adaptées. La loi était donc restée lettre morte, les clubs conservant leur statut d'association de type 1901. Un vide juridique était ainsi apparu, qu'il fallait combler pour offrir de meilleures garanties aux tiers.

Elaboré après consultation de la *Fédération française de football*, de la Ligue nationale de football et des dirigeants du basket-ball et du hockey sur glace, les trois principaux sports concernés, le nouveau texte de M. Bergelin prévoit que les clubs auront désormais le choix entre trois options : soit constituer une *société anonyme adoptant* le régime juridique d'une SOS ou *d'une SEM, comme le prévoyait* déjà la loi Avice ; soit se soumettre à *un régime associatif type loi 1901* aménagé, avec, notamment, un *strict contrôle financier effectué* par des commissaires aux comptes ; soit engager la responsabilité civile et pénale de leurs dirigeants.

En football, l'ensemble des clubs professionnels relevant de la Ligue nationale de football sont concernés. Outre les trois SEM déjà constituées, un projet de SOS est envisagé par le Matra Racing et trois projets de SEM le sont à Laval, Rennes et Quimper.

En basket-ball, seuls les plus grands clubs de nationale 1 A (sur 16 au total) sont susceptibles d'entrer dans le champ d'application de la loi : Limoges, RC France, Monaco, Antibes, Villeurbanne, Orthez. Une SEM est envisagée à Lorient.

En hockey sur glace, aucune *société n'est constituée*. Seuls les deux clubs les plus importants de nationale 1 A (sur 10 au total) seraient concernés — l'équipe du Mont-Blanc et les Français volants, — ainsi qu'éventuellement Gap et Grenoble.

● **TENNIS : Tournoi de Bâle.** — Les Français Yannick Noah et Guy Forget devaient se rencontrer, samedi 10 octobre, en demi-finale du tournoi de Bâle (doté de 239 000 dollars), après avoir éliminé respectivement l'Autrichien Horst Skoff (6-2, 6-4) et le Yougoslave Slobodan Zivojinovic (5-7, 6-4, 6-4).

Culture

L'Octobre des arts à Lyon

Espaces de mouvement

L'Octobre des arts présente nombre de recherches conceptuelles et aussi de la « peinture-peinture » et descend dans la rue sur les panneaux d'affichage.

Un Italo-Yougoslave de Chicago établi depuis six ans entre Rhône et Saône « *parce qu'il ne voudrait vivre nulle part ailleurs* », Sam Cannarozzi, organise cette semaine des visites de Lyon guidées par des aveugles. Les yeux bandés, les volontaires redécouvrent ainsi la ville avec une acuité nouvelle de perception, plus sensibles aux sons, aux odeurs, à l'espace. Lors des trois précédents Octobre des arts, Sam Cannarozzi avait agi sur l'ouïe de ceux « *qui ont des oreilles pour entendre et n'entendent pas* » en criant des poèmes rue de la Muette ou en faisant rebondir des balles de ping-pong sur les pavés de la montée Nicolas-de-Lange.

Si son actuelle performance n'est qu'une des quatre-vingt-sept manifestations de l'ODA (sigle nouvellement promu d'Octobre des arts), cu moins met-elle efficacement l'accent sur l'importance des approches autres que visuelles. Ce qui ne peut que profiter aux visiteurs des expositions officielles présentées par le conservateur du musée Saint-Pierre art contemporain, Thierry Raspail. Les amateurs de sensations tactiles, par exemple, qu'ils soient portés sur le lisse ou le rugueux, trouveront leur bonheur entre les briques du Danois Per Kirkeby, les éclats de verre et les sarments de l'Italien Mario Merz, le granit et les concrétions d'ossements de la Française d'adoption Gloria Friedmann, le cuivre, le bois, l'onyx, la céramique et la paraffine moulée du Toscan Marco Bagnoli. ODA 1987 est une fête de la matière.

L'atmosphère métaphysique

Comme à chacune de ses expositions, Thierry Raspail a restructuré l'espace du musée en déplaçant des murs, en occultant ou libérant des ouvertures. Ses collaborateurs se sont faits architectes et maçons pour construire la scénographie la plus apte à mettre en valeur l'igloo de Merz, l'échelle ou le lit de Bagnoli, les plans de jardins de Maria Nordman. Ils ont, accessoirement, réalisé le montage des œuvres, peint au tampon les « wall drawings » de Sol Lewitt, accroché sur une cheminée les plaques de métal qui, selon les vœux de Nordman, produiront chaque jour, quand le soleil sera au zénith, une réverbération de soleil dans l'escalier. Ils ont procédé, cela va de soi, « *d'après les plans et indications verbales des artistes* », communiqués depuis l'Italie ou les Etats-Unis, mais avec une science « maison » de l'animation spatiale.

En contemplant les jeux de proportions, effets de perspective, angles de réfraction ainsi mis en espace, les visiteurs du Palais Saint-Pierre peuvent laisser leur regard s'égarer au-delà des fenêtres pour découvrir en plongée, sur une corniche, une figurine de Bagnoli. Ou, plus bas sous les arcades du jardin, des architectures de brique de Kirkeby, écho matériel des compositions sérielles esquissées, au troisième étage, dans ses dessins.

Le regard mental est plutôt sollicité par l'atmosphère métaphysique — rappel de Chirico et des échiquiers de Magritte — de la double création de Marco Bagnoli. On la découvre au bout du labyrinthe d'œuvres antérieures refaites pour le lieu, dont une échelle de Jacob éclairée par une machine à lumière sortie d'un roman de Jules Verne, qu'on n'ose mettre en marche que vingt minutes par jour !

Dans un bloc de béton, Gloria Friedmann a enfermé, place Bellecour, des ossements d'animaux préhistoriques. Et il y a les noms d'arbres, le ginkgo biloba ou le métaséquoïa glyptostroboïdes, inscrits au revers des dessins de Maria Nordman : autant de trésors menacés de la nature que l'artiste américaine préserve symboliquement sur les plans de ses villes-jardins.

Bien « conceptuel », alors, ce quatrième Octobre des arts ? Pas seulement. On y rencontre aussi de « vrais » peintres et graveurs : Roberto Matta, Arnulf Rainer, Jean Raine et quelques autres. Et des photographes américains portraitistes qui rappellent à l'ELAC l'intérêt du sujet humain, avec parfois, chez un Nic Nicosia, l'acidité d'un héritier de Duane Hansun.

L'art est enfin plus près du grand public, dans la rue même, où des planches de BD envahissent les panneaux d'informations municipales tandis que des artistes de l'asphalte rivalisent d'invention sur les trottoirs. L'art se fait même cadre de vie occasionnel dans un hôtel, celui des Arts comme il se doit, où trois jeunes peintres de la région — Marc Chopy, Jean-François Gavoty et Carmelo Zagari — ont réalisé trois « *œuvres à louer* », à un couple de préférence, pour le modique prix d'une nuitée...

BERNADETTE BOST.

★ Sol Le Witt et Mario Merz, Maria Nordman, Per Kirkeby au musée Saint-Pierre d'art contemporain de Lyon, jusqu'au 23 novembre.

— Marco Bagnoli, au palais des Beaux-Arts, jusqu'au 23 novembre.

— Gloria Friedmann, à la Maison de Lyon et place Bellecour, jusqu'au 23 novembre.

— Roche-Ponthus, à l'auditorium Maurice-Ravel, jusqu'au 14 novembre.

— « Contemporary Photographic Portraiture » à l'ELAC, centre d'échanges de Perrache, jusqu'au 3 novembre.

● RECTIFICATIF. — L'exposition « Du Greco à Picasso », organisée par la Ville de Paris, le ministère de la culture espagnol et son homologue français, se tient au Petit Palais, et non au Grand Palais comme il a été indiqué par erreur dans notre édition datée du 8 octobre. Au Grand Palais se déroulent la Foire internationale d'art contemporain et l'exposition consacrée à Fragonard.

VENTES

Les robes de rêve

Cent quatre-vingts modèles de robes couvrant la période 1840-1970 seront dispersées au Sporting d'hiver de Monaco. Leur valeur totale est estimée à 1,5 million de francs.

A l'origine de la fabuleuse collection de robes mises aux enchères à Monaco, Marie Vaudoyer, qui a consacré quarante ans à accumuler, restaurer des robes aussi précieuses que des objets d'art.

« *Mes vêtements viennent me voir. Quand ils sont sublimes, je suis enchaînée...* » On l'imaginait mondaine, coquette. Grande jupe noire et chaussons chinois, Marie Vaudoyer a apporté à Monaco une trousse à bijoux où elle range fil et aiguilles à coudre. Elle surveille le mannequinage, court d'une jaquette pailletée de sequins au manteau jaune de Jacques Heim (trente mètres de velours de soie..), s'agenouille près de Princesse Olga, un costume perlé, réalisé en 1920 pour le Bal blanc de Nice. Roulés dans du papier de soie, les personnages, les lieux, s'animent quand elle effleure les baguettes de cristal, les rosaces d'argent brodées sur une mousseline des années folles : « *Regardez, c'est comme un jardin japonais qui tourne autour de la robe...* »


D.R.

L'intérêt de la collection de Marie Vaudoyer tient autant à l'abondance et à la rareté des modèles (signés Lanvin, Vionnet, Worth, Chanel, Lelong, Jacques Fath, Saint Laurent...) qu'au lien qui les unit, ce regard, ce sens de l'intemporel. « *La mode pour la mode ne m'a jamais intéressée. Chaque saison, il y a un modèle que le créateur crée pour sa propre joie, pas simplement pour plaire à une clientèle au goût changeant. Je guettais ce modèle. C'était comme un jeu...* »

Capitaine de l'armée anglaise pendant la guerre, Marie Vaudoyer, Parisienne depuis la Libération, a suivi tous les défilés de la couture de 1944 à 1955. Elle parle encore de ses coups de foudre, de ses idoles avec une fascination très britannique. Emouvante quand elle déclare « *Qui ne connaît pas les chapeaux de Balenciaga n'a pas vécu* », elle s'empresse de vous montrer un bibi virgule, une capeline oiseau en velours. On respire, soulagé.

Marie Vaudoyer a quitté la couture en 1955 parce que celle-ci se « *standardisait, se répétait. Elle devenait tout d'un coup conventionnelle. Alors j'ai viré dans le passé, je me suis mise à collectionner les robes perlées des années 20* ». Ces bijoux de crêpe de Chine, ces toiles d'araignées précieuses, elle les a achetées, reçues, restaurées, pendant trente ans. « *Je suis allée trop loin. J'ai perdu un œil.* » Séduite par l'« allure » de Louise de Vilmorin, de Marlène Dietrich, de la Duchesse de Windsor, Marie Vaudoyer parle avec une rare élégance des autres, d'elle-même : « *Au début, on s'habille pour sa propre mise en scène. Petit à petit, le goût se transforme en amour objectif, en amour de l'amour, puis en vision académique. Je n'éprouve aucun frisson en voyant partir toutes ces robes. Je sais que j'ai goûté le plus fort.* »

LAURENCE BENAIM.

THÉATRE

« The normal heart », à l'Espace Cardin

Genèse d'un combat

Les élèves du Cours Florent s'emparent d'une pièce à succès américaine pour un spectacle pédagogique sur le SIDA mené à un train d'enfer. Pur et dur.

New-York, le 13 juillet 1981. Un hôpital de Manhattan a déjà recensé 28 cas d'une maladie inconnue jusque là et que l'on baptisera « syndrome immuno-déficitaire acquis » ou SIDA. Elle frappe des hommes jeunes, tous homosexuels. Sept d'entre-eux sont mort, très vite. Désarroi de quelques-uns, leurs proches, qui ne comprennent pas les raisons du mal. Désarroi des premiers médecins qui les accueillent, démunis, impuissants.

Les jours, les semaines, les mois passent, le nombre des malades et des victimes augmentent. Un jeune écrivain homo veut comprendre, réagir. Avec quelques amis, il commence de battre la campagne dans la communauté gay de New-York. Premières résistances : comment demander à 500 000 hommes et femmes, qui luttent depuis des années pour conquérir le droit de vivre et d'aimer comme ils le souhaitent, de cesser de profiter de leur fragile affranchissement ?

Ned Weeks ne désarme pas tout le temps que dure la lente prise de conscience de ses amis, tout le temps que le monde politique local puis fédéral s'intéresse à l'épidémie, tout le temps que le corps médical lui-même se mobilise, autant d'épisodes d'une évolution collective soigneusement rassemblés et expliqués par l'auteur de la pièce.

Larry Kramer, qui s'était déjà signalé en écrivant le scénario de *Women in Love*, film de Ken Russel, réussit avec *The Normal Heart* l'une des entreprises les plus difficiles de l'art dramatique : une pièce relevant du « théâtre d'actualité ». Rythme tendu, presque haletant, un montage « cut » comme on dit au cinéma. Les scènes d'explication s'enchaînent vivement avec celles de fiction pure comme cette histoire d'amour du héros avec un jeune journaliste du *New York Times*, amour contrarié par l'histoire propre des protagonistes et l'avancée terrifiante de la maladie.

Précis pédagogique

The Normal Heart est à la fois un précis de la genèse du SIDA de 1981 à 1984, pédagogique, certes, mais jamais ennuyeux — silence des médecins qui mettront un an à annoncer l'apparition de la maladie, refus des journalistes homosexuels influents de se lancer dans la campagne d'information, contradictions de la communauté gay, dissensions au sein même des associations militantes, lâcheté des élus new-yorkais, etc. — et un témoignage lucide, jamais complaisant, souvent tendre sur la condition d'une minorité.

Les jeunes comédiens à peine sortis du cours Florent s'y sont attaqués avec une générosité, un enthousiasme qui convainquent. Bien sûr, leur groupe n'est pas homogène, mais la prestation de Marc de Busschère (le héros, Nek Weeks) et celle de Eric Louis (Mickey, émouvante cheville ouvrière de l'association) relèvent déjà de la performance de professionnels. Amener des débutants à un tel niveau de travail, de finesse, de conviction est la principale qualité du metteur en scène Raymond Acquaviva, pur produit lui-aussi du cours Florent. Son travail a le mérite de la simplicité, mais il n'évite pas toujours le cliché et a le défaut de laisser pour compte certains protagonistes.

C'est la seule réserve que l'on fera sur ce spectacle difficile. Mais peut-on souhaiter que le public affronte la première fraîcheur des nuits d'automne, paye 80 ou 100 francs le fauteuil de l'un des plus tristes théâtre parisiens, et assiste à deux heures d'une représentation dérangeante et ardue ? La réponse est oui, absolument.

OLIVIER SCHMITT.

★ Espace Cardin. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-66-17-81.

« Hello and Good Bye », d'Athol Fugard

Affrontement d'acteurs

Le frère et la sœur se retrouvent et s'affrontent. Deux formidables acteurs font exister le spectacle.

D'abord, il y a un garçon, Jacques Bonnaffé, qui parle. Il est seul dans une chambre pauvre mais pas sordide, et relativement rangée. Il marmonne, déblatère jusqu'au moment où arrive une fille, Myriam Boyer, une belle plante vivace. Et tout de suite commence l'affrontement du couple frère-sœur. Un affrontement violent, haine et complicité, une sorte d'amour comme on peut en avoir entre sœur et frère, quand on a été très proches et que, d'un coup, on ne se ressemble plus et qu'on s'est séparés sur une mésentente. Il s'est maladivement identifié au père, elle était partie pour le fuir.

Lui et elle se retrouvent, s'affrontent à propos de ce père absent. On apprendra en seconde partie qu'il est mort. Franchement, on s'en doutait dès la première image, la première réplique. Ensemble, ils fouillent dans les papiers. La maison est devenue un capharnaüm, le désordre s'y est installé, et la confusion dans les esprits...

En fait, il ne se passe rien dans cette pièce si ce n'est cet affrontement de personnages d'ailleurs sans mystère. Des stéréotypes de théâtre anglo-saxons, des gens qui ont à la fois les pieds sur terre et des passions dont ils ne se défendent pas, qu'ils n'essaient pas de comprendre. Ils les subissent et en paient le prix.

Parce que l'auteur de *Hello and Good Bye*, Athol Fugard, est blanc, sud-africain et anti-apartheid, on pourrait trouver des symboles dans cette histoire de famille. Mais ce serait inutilement aller chercher loin. On pense plutôt à du Sam Sheppard atténué.

Le bizarre est que l'affrontement semble plus important que les personnages. Ils sont « en creux », disponibles pour les comédiens, très bien dirigés par John Berry, qui épure l'intrigue, lui ôte son naturalisme convenu pour en faire une sorte de symphonie furieuse. De plus, Jacques Bonnaffé et Myriam Boyer ont pris l'affaire à cœur.

Tous les deux sont magnifiques. Lui, vulnérable, crispé, avec sa manière de bouger sans cesse, ou d'être prêt à le faire comme si une douleur l'habitait, une force le brûlait de l'intérieur, l'empêchait de connaître la tranquillité, le catapultait dans un mouvement destructeur et qui finit pas se détruire lui-même. Elle, farouche et émouvante, solide et cassée, généreuse et impitoyable. Une de ces filles à qui on ne la fait pas et à qui la lucidité ne sert à rien, justement parce qu'elles savent trop ce qu'est la souffrance. Elles sont capables de l'assumer, mais pas de voir souffrir.

C'est formidable de les voir tous les deux, de les suivre tous les deux dans cette recherche du passé, comme si, sans se l'avouer, ils voulaient retrouver le temps où ils s'aimaient. C'est très beau d'entendre les appels de tendresse vainement lancés... Jacques Bonnaffé et Myriam Boyer font le spectacle, c'est par eux qu'il existe.

COLETTE GODARD.

★ Nouveau Mouffetard, 21 heures.

FESTIVALS

Musique du XXe siècle à Angers

La planète Tambour

Le Festival Musique du XXe siècle d'Angers a choisi pour thème instrumental de sa cinquième édition la percussion. Le public angevin n'en semble que modérément frappé mais le Festival, lui, ne s'avoue pas battu !

Le Festival Musique du XXe siècle souffre-t-il surtout de sa conjonction, par les thèmes et le calendrier, avec son grand rival strasbourgeois Musica, ou plutôt de sa difficile articulation avec un public local encore novice, voire peu empressé ? Après cinq ans, la manifestation tient bon, mais semble toujours en quête de cette clé, symbole d'ouverture, qui orne le blason de la cité. D'où le recours au passe-partout de l'éclectisme pour susciter chez l'Angevin le premier geste de curiosité qui enclenchera son initiation.

Faute donc de pouvoir lui offrir orchestres de tout premier plan et créations de prestige, et reconnaissant par ailleurs que déplacer Berio ou Boulez serait hors de proportion, non seulement avec le budget engagé, mais aussi avec la capacité d'assimilation du public, voire son importance, on cherchera notamment à s'enraciner dans un terroir en friche mais pas infécond. Ensembles régionaux, compositeurs mineurs mais du cru, harmonies municipales, élèves des académies et chœurs d'enfants : les programmer peut sembler hasardeux en termes de pure qualité musicale, s'en abstenir le serait plus encore du point de vue de l'animateur-initiateur.

Surtout que rien n'interdit les bonnes fortunes, comme *la Récré à sons*, de Gilles Delebarre, vaste et mouvante rêverie musicale issue du travail avec les écoles de cette étonnante ludothèque sonore et tiers-mondiste implantée en plein « Far-West » français : la Galerie sonore d'Angers. Et tant pis si la fraîcheur doit primer sur la rigueur ethnomusicologique : ni les gosses sur scène, ni les familles au parterre n'oublieront de sitôt leur plaisir, ni son goût d'« ailleurs » !

Et l'exotisme réservait d'autres excellentes surprises à Angers, au hasard d'un joli tour de la planète Tambour : création du *Quasar* de François Bousch par Nantes Percussions, lumineuse démonstration de batteries par Daniel Humair en renfort d'un Ensemble franco-allemand de jazz, par ailleurs bien timide et studieux autour du trombone d'Albert Mangelsdorff ; et enfin cette Rencontre des percussions extra-européennes (1) d'une qualité inespérée, où, coup sur coup, le groupe de percussion africaine Gamako (pluri-ethnique, et donc d'une authenticité problématique) et la gamelan franco-balinais Bhinneka tunggal Ika ont fait fondre tout scrupule puriste à force de justesse dans l'inspiration. Une nette réussite (encore que devant un public décidément maigrelet) complétée par une prestation étincelante de la dynastie-clé du tabla indien : Alla Rakha pour sa *maestria* finaude, et son angélique trublion de fils, Zakir Hussain, pour sa technique peu orthodoxe, mais d'une efficacité également sans précédent. Heureux les Angevins... s'ils connaissaient leur chance !

DANIEL DE BRUYCKER.

(1) Concerts diffusés par France-Culture, le 17 octobre de 22 h 30 à 24 heures.

Les classiques contre M. Le Pen

« Pas de détails » : c'est sous cette banderole d'actualité que les musiciens classiques ont inscrit le grand concert qu'ils donneront le 17 octobre contre le Front national et M. Jean-Marie Le Pen. De 23 h 30 à l'aube, dans la salle de la Comédie des Champs-Elysées mise gracieusement à disposition par Guy Descaux, quatre-vingts musiciens, jeunes et moins jeunes, présentés par des comédiens, joueront bénévolement, ensemble ou en solo, pour manifester leur opposition à la montée de l'extrême droite en France.

Tout le personnel technique contribue lui aussi gracieusement à cette soirée, dont l'idée revient aux Musiciens amoureux et dont la recette intégrale sera distribuée entre l'Œuvre juive d'action sociale, la commission juridique de SOS-Racisme et l'association AIDES.

★ Renseignements téléphone 45-04-69-79.



هكذا من الاصل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

VOUS AVEZ-DIT OFFENBACH, Arcane (43-38-19-70), 20 h 30.

CASANOVA, Comédie italienne (43-21-22-22), 20 h.

LA MISSION, Créteil, MC (48-99-94-50), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPERA (42-42-57-50), dim. 19 h 30 : Magnificat.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), Théâtre de la Porte-Saint-Martin sam. 14 h 30 et 20 h, dim. 14 h 30 : Dialogues des Carmélites ; à la salle Richelieu : dim. 20 h 30 : les Femmes savantes ; sam., à 20 h 30, dim., à 14 h : Monsieur Chasse ! ; au Théâtre Montparnasse, Grande Salle : sam., à 18 h 30 et 21 h 15, dim., à 15 h 30 : Autres horizons ; Petit-Montparnasse sam., 21 h, dim., à 15 h 30 : C'était hier.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : 20 h 30, dim., à 15 h : Biancaneve ; Grand Théâtre, jusqu'au 31 octobre ; Théâtre Gémier : sam., à 15 h et 20 h 30 ; dim., à 15 h (dern.) ; Excelsior.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), *20 h 30 + dim. 15 h et* 20 h 30 : Genousie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Bréviaire d'amour d'un haltérophile.

TEP (43-64-80-80), sam., 20 h 30 ; dim. 15 h : Entre passions et prairie.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-vidéo : Vidéo-information : 13 h, Les drogués du Patriarche, de S. Edelstein, A. Feuz ; 16 h, Ce monde pourri qui nous entoure, réal. BBC ; 19 h, Une journée ordinaire de C. Okrent, de C. Roussopoulos ; profession : conchylicultrice, de C. Rouchopoulos : Vidéo-Musiques : à 13 h, Spartacus, d'A. Khatchaturian ; 16 h, Ernani, de Verdi ; 19 h, Léonard Berstein ; Cycle du cinéma brésilien à la salle Garance (42-78-37-29) : Se reporter à la rubrique cinéma-C ; Cinéma du musée : sam., dim., à 18 h, Antonin Artaud et le cinéma : Concerts-Spectacles : Concerts, sam., à 20 h 30, dim., à 16 h : Stephen Petronio Company (Simulacrum Reels, Walkin).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, sam., 20 h 30, dim., à 15 h : Récital Barbara.

THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam., 20 h 45 ; dim., à 14 h 30 : Dans la jungle des villes ; dim., à 17 h 30 : Baal.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam., 20 h 30 : Iphigénie, dim. 16 h.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), à la Piscine Deligny, 25, quai Anatole-France (75007 Paris) ; sam., à 20 h 30, dim., à 15 h : Marionnettes sur eau du Vietnam.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), sam. à 18 h et 21 h ; dim. à 15 h 30 : la Taupe.

ARTS-HEBERTOT (48-87-23-23), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h : Une chambre sur la Dordogne.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h, mat. dim 15 h : le Récit de la servante Zerline (Fest. d'automne).

ATHÉNÉE I (47-42-67-27), *sam. 21 h*, dim. 16 h : les Acteurs de bonne foi. II : sam. 21 h : Fragments de théâtre I et II.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : l'Hypothèse sam. 21 h, dim. 17 h : Mystère bouffe.

BOUFFES DU NORD (48-04-74-77), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Dom Juan.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 21 h 30, mat. dim. à 15 h 30 : l'Excès contraire.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-03-35), sam., dim. 20 h : Bambino Bambino.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h 15 ; Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Derec.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, D. 16 h : Aller-retour. Théâtre du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30 ; dim. 15 h 30 : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.) 20 h 30 : Il Candelaïo ou le Philosophe fessé. *Galerie (D., L.) 20 h 30* : Barouf à Chioggia.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam., dim. 19 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : Poil de carotte (dern. le 11).

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Casanova.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Fleur de cactus.

CONFLUENCES (43-87-71-05), S. 20 h 30, D. 15 h : Jean Vilar la bataille de Chaillot.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h, dim. 15 h 30 : Monsieur Masure.

DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 15, dim. 16 h : Cul sec. ; 22 h 15 : Maman.

EDGAR (43-20-85-11), sam. 20 h 15 : les Babas cadres. 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

ÉDOUARD VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), sam. 20 h 30 : Normal Heart.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 22 h ; dim. 15 h 45 : la Donjuanne (dern. le 11).

ESSAION (42-78-46-42), sam. 19 h : Illuminations ; sam. 21 h, dim. 17 h : Poésie et absolu.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-78-70-88), sam. 21 h : les Premiers mots (dern. le 10).

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 20 h, 22 h : Au secours, tout va bien ; les Inconnus.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 18 h 30 et 21 h 15 : l'Eloignement.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 21 h · Bretayal (en anglais).

GAVEAU (45-63-20-30), Sam. 15 h 30 : *La petite chatte est morte.*

GRAND EDGAR (43-20-90-09), L : sam. 20 h 15 : Palier de crabes ; sam. 22 h : Carmen Cru.

GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 21 h : les Trois Jeanne ; Arthur.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h 30, D. 15 h : le Lutin aux rubans ; 21 h : Fragments (dern. le 10) ; 22 h 15 : Egarement.

GYMNASE (42-46-79-79), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Madame Sans-Gêne.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Lettre d'une inconnue.

JARDIN DES ABBESSES (42-62-40-93), sam. 20 h, Dim. 16 h : Folies au jardin 1890 (dern. le 13).

KIRON (43-73-50-25), sam. 19 h, Dim. 18 h 30 : Les mottes des ravins sont douces à sa dépouille.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, Dim. 15 h : Première jeunesse.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : le Métro fantôme ; II. 20 h : le Petit Prince : 21 h 15 : Architruc.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : les Pieds dans l'eau.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : En famille, on s'arrange toujours.

MARIE-STUART (45-80-17-80), sam. 20 h 15 : Lady Strass.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h, mat. dim. 15 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74) sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : la Menteuse.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30, 21 h 30 : Double mixte.

MODERNE (48-74-16-82), sam. 18 h 30 : Hamlet ; sam. 21 h, Dim. 16 h : J. Mailhot.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle 20 h 45 : mat. dim. 15 h 30 : Autres horizons. Petite salle 21 h, dim. 16 h : C'était hier.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45, D. 15 h 30 : Hello and goodbye.

ŒUVRE (48-74-47-36), 21 h, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30, dim. 15 h : Manoe ; 18 h 30 : Kleen.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h : l'Hurluberlu.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-10), dim. 14 h + 17 h 30 ; sam. 15 h + 20 h 30 : l'Affaire du courrier de Lyon.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30, dim. 17 h : la Chasse aux corbeaux.

POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97), sam. 19 h : Variations sur un canard : 20 h 45. Dim. 15 h : Reine mère.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 19 h : Madame de la Carlière (dern. le 10) ; 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un curé de campagne (dern. le 10).

RANELAGH (42-88-64-44), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Buffo ; 19 h, dim. 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Un jardin en désordre.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 20 h 30, Dim. 17 h : J. Williams.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45, dim. 15 h : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), sam. 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 20 h : Jango Edwards.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) I. : sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Etranger ; sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos.

THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Capitaine Fracasse.

THÉATRE DE PARIS-CENTRE (42-60-20-24), sam., 21 h 15 : l'Amour triste.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h, Dim. 16 h 30 : l'Étonnante Famille Bronte.

THÉATRE DU ROND-POINT BARRAULT-RENAUD (42-56-70-80), I : 21 h, dim. 15 h 30 : J.-J. Rousseau : sam. à 18 h 30 : Voix de S. Beckett ; II : le 10, à 20 h 30 ; le 11, à 15 h : la Vie offerte.

THÉATRE 14 (45-45-49-77), 20 h 45, dim. 17 h : *L'homme qui savait.*

T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50), *21 h + sam. 17 h, dim. 15 h : la Madeleine* Proust à Paris.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 19 h : Violons dingues.

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : Un cœur sous une soutane ; 20 h 30 : Le sous-sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

Les concerts

SAMEDI 10

Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, A. Jordan (dir.), J. Cotrubas, (soprano). Chœurs Vittoria d'Ile-de-France (Haydn, les Saisons).

Eglise St-Eustache, 20 h 30 : M. Rostropovitch (violoncelle) (Bach) (Festival d'Art sacré de la Ville de Paris).

18 Théâtre, 16 h 30 : Duo Tavares-Villareal (guitares) (Fauré, Albeniz, Powell).

Eglise St-Merri, 21 h : Ensemble Vocal du CNRS de Lyon (musique et textes de la Renaissance).

Centre Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : Les Conjurés ou la Guerre au foyer, opéra de Schubert, S. Vassey (mise en scène).

DIMANCHE 11

Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, 11 h : P. Hirschhorn (violon), B. Engerer (piano) (Schumann, Ravel).

Pleyel, 17 h 45 : Orchestre Lamoureux, U. Schneider (dir.), F. Clidat (piano) (Liszt), 21 h : D. Fischer-Dieskau (baryton), H. Höll (piano) (Schubert).

Notre-Dame, 17 h 45 : P. Brandeis (orgue) (Widor).

Eglise des *Billettes*, 17 h : P. Bride (violon), A. Rahman El Bacha (piano) (Beethoven).

Eglise Saint-Merri, 16 h : L. M Giosh (mezzo), A. Mitchell (soprano) (Purcell, Haendel, Glück, Mahler, Offenbach).

Centre Wallonie-Bruxelles, 17 h voir samedi.

Sainte-Chapelle, 21 h : Trompettes de Versailles *(Bach, Haendel, Vivaldi)*

Samedi 10 - Dimanche 11 octobre

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-57-71), 20 h 30 : Eden (jusqu'au 10).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam. 21 h : J. Lacroix Jazz Orchestra ; dim. : Guerin Big Band.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 21 h 30 : Boubon Tropical.

EXCALIBUR (48-04-74-92), sam : Tremplin.

KISS (48-87-89-64) sam. 24 h : Pela.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), sam. 23 h : Triolk, Gurthu, C. Mariano, J. Taylor, S. Swallow ; le 10 : E. Barret, H. Labarrière, M. Ducret, Aaron Scott.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25)) sam. 22 h 30 : RV Quintet Jazz.

MONTANA (45-23-51-41) sam. 22 h 30 : Stardust Quartet (jusqu'au 10).

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 10 : P. Catherine Quartet ; le 9 : Saep *Funk ; le 10 : D.* Richmond Quartet, G. Adams et D. Pullen.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) 21 h, le 10 : les Westerners et C. Jackson.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h 30, le 10 : Metropolitan Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : P. Fresu, A. Mancinelli, F. Di Castri, A. Romano.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30, le 10 : Quartet A. Galzoni.

SLOW CLUB (42-33-84-30) 21 h 30 : S. Guérault et B. Vasseur Quintet (jusqu'au 10).

SUNSET (42-61-46-60), sam. 21 h 30 : F. Jeanneau Quartet (jusqu'au 10) ; à partir du 11 : J.-M. Pilc Trio.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) sam. 22 h et 24 h : Osvaldo Piro Quintet.

ZÉNITH (42-40-60-00), le 9 à 20 h : Cock Robin.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : L'accrochabitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26) (mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Elysée...moi.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
SAMEDI 10 OCTOBRE

15 h, les Visiteurs du soir, de M. Carné ; 17 h 15, Restaurations : Chantage, de H. Debain ; Hommage à H. Hawks : 19 h 15, la Rivière rouge ; 21 h 30, Si bémol et fa dièse (v.o.).

DIMANCHE 11 OCTOBRE

15 h, le Sorcier du ciel, de M. Blistène ; 17 h, Restaurations : le Crime du bouif, de H. Pouctal : Hommage à H. Hawks : 19 h, Allez coucher ailleurs (v.o.s.t.f.) ; 21 h, la Captive aux yeux clairs (v. o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)
SAMEDI 10 OCTOBRE

Hommage à H. Hawks : 15 h, la Patrouille de l'aube (v.o.) ; 17 h, le Code criminel (v.o.) ; Biarritz : 19 h, Anita Camacho, de G. Michelena (v.o.s.t.f.) ; 21 h, les Deux Rives, de J. Sebastian Bollain (v.o.s.t.f).

DIMANCHE 11 OCTOBRE

Hommage à H. Hawks : 15 h, La foule hurle (v.o.) ; 17 h, Scarface (v.o.) ; 19 h, la Veuve Montiel, de M. Littin (v.o.s.t.f) ; 21 h 15, Biarritz : Madrid (v.o.s.t.f).

BEAUBOURG (salle Garance)
(42-78-37-29)
Cycle de cinéma brésilien
SAMEDI 10 OCTOBRE

14 h 30 Tico-Tico no Fuba, d'A. Celi ; *17 h 30 O Canto do Mar, d'Al. Cavalcanti* ; 20 h 30 Bye Bye Brasil, de C. Diegues.

DIMANCHE 11 OCTOBRE

14 h 30, Mulher de Verdate, d'Al. Cavalcanti ; 17 h 30, Floradas na Serra, de L. Salce ; 20 h 30, Quilombo, de C. Diegues.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AU-DELA DU SOUVENIR (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-56).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). - V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DEBOIRES (a., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Montparnos, 14e* (43-27-52-37).

CHANT DES SIRÈNES (Can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysé Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

COMÉDIE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ENVOUTÉS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26)) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'HOMME VOILÉ (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80).

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (42-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

MAN ON FIRE (A, v.o.), George V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PLATOON (*) (A, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.), Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong., v.o.) : Cluny-Palace, 6e (43-54-07-76).

REQUIEM POUR UN MASSACRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., *v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57)* ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SOUL MAN (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *Gaumont-Alésia*, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

SPIRALE : (Fr.) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h. sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

37°2 LE MATIN (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

WERTHER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43). — V.o. V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40). — V.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

AU REVOIR LES ENFANTS. Film *français de L. Malle*. Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

CHARLIE DINGO. Film français de G. Béhat. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FLAG. Film français de J. Santi. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MON CAS. Film français de M. de Oliveira. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA VIEILLE QUIMBOISEUSE ET LE MAJORDOME. Film français de Julius Amédé Laou. Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PARIS EN VISITES

LUNDI 12 OCTOBRE

« Les appartements royaux », 15 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Tourisme culturel).

« De l'hôtel de Soubise à l'hôtel de Gourgues », 13 h 45, métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).

« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

« L'Opéra », 11 heures, sur les marches de l'Opéra (Paris passion).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (Paris passion).

« Le faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, parvis de la Madeleine (Michèle Pohyer).

« Une émouvante exposition : Louis XVII », 15 heures, devant la mairie du cinquième arrondissement, place du Panthéon (Paris et son histoire).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 13 h 30, hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine, sortie Trois Quartiers (Les Flâneries).

CONFÉRENCES

« Mystérieuse civilisation de l'Islam », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Isabelle Haulier).

« Etes-vous manipulé ? », 19 heures, foyer Saint-Jacques, 61, boulevard Saint-Jacques, métro Saint-Jacques. Pr Djayalaba Varma.

« Egypte pharaonique : le Nouvel Empire et la Basse Epoque », 14 h 30, « Art contemporain : Rouault et l'expressionnisme », 19 heures, 3, rue Rousselet, 75007 Paris (ARCUS).

Communication

La Nuit des 7 d'or... ...et des longs couteaux

La Nuit des 7 d'or a déployé ses fastes rituels pour la troisième fois vendredi 9 octobre, au milieu des plumes et des paillettes des Bluebell Girls du Lido de Paris, retransmise, cette année, sur Antenne 2. Cérémonie désormais classique, où les talents des vingt-sept lauréats de toutes les catégories imaginables de la télévision se voient récompensés par leurs pairs.

Cérémonie particulièrement attendue cette fois, cependant, après les bouleversements subis par le paysage audiovisuel français, plusieurs lauréats ou parrains se trouvant aujourd'hui dans un placard.. doré ! Et le public n'a pas été déçu. Malgré le conseil de Jean-Marie Cavada de faire de l'occasion *« une soirée de la confraternité et de l'amitié »*, ou l'appel lyrique de Jacques Chancel en faveur d'une *« nuit d'ivresse »*, les petites phrases assassines tombaient dru !

Aux conventionnels remerciements à *« toute l'équipe sans laquelle... »*, beaucoup ont préféré lancer un commentaire acide, une flèche empoisonnée, voire une... demande d'emploi. Et l'assistance en redemandait, à commencer par M. Jack Lang — M. François Léotard s'était fait discrètement représenter par son nouveau secrétaire d'Etat, M. Santini, — qui a fait une véritable ovation à Michel Polac, symbole par excellence des martyrs du libéralisme.

C'est ainsi que Philippe Alfonsi, primé deux fois, comme meilleur reporter et comme responsable du meilleur magazine d'actualité, « Taxi », a lancé cette « petite annonce » : *« Magazine ayant reçu le 7 d'or cherche réalisateur désespérément ! »* Michel Polac, récompensé pour « Droit de réponse » indirectement à travers Maurice Dugowson, sacré meilleur réalisateur en direct, a glissé : *« J'espère que l'an prochain les 7 d'or, qui sont en bronze et pas en or, ne seront pas en béton... »* Quant à Patrice Drevet, dont le « Mini-Journal » vient de disparaître de la grille de TF 1, il a tenu à remercier le PDG de TF 1 pour le 7 d'or décerné au « Mini-Mag », en précisant : *« ancien PDG, parce que le nouveau, c'est plutôt lui qui m'a remercié ».*

Pierre Arditi s'est lamenté sur la *« création française sinistrée »*, Bernard Rapp et Patrick Poivre d'Arvor ont versé une larme sur la disparition de Claude Sérillon, en souhaitant le *« revoir rapidement sur un plateau »*, alors que Stéphane Collaro, qui a fait remaquer avec humour qu'il n'avait pas *« l'habitude de se produire sur une chaîne aussi fréquentée »*, a adressé une véritable sommation à la CNCL de *« faire en sorte que tous les Français puissent capter la 5 ».*

Heureusement, que cette douche écossaise était entrecoupée de séquences très drôles, pastiches et extraits du bêtisier du petit écran. Mais on n'a pas su éviter les lourdeurs et longueurs du genre. A tel point que Shirley McLaine, qui présidait aux festivités, a reconnu que la soirée des 7 d'or était *« deux fois plus longue que celle des Emmy Awards »*, cérémonie américaine équivalente.

ALAIN WOODROW.

Après la suppression du magazine « Mosaïque » sur FR 3

Une nouvelle politique à l'égard des immigrés ?

Une nouvelle affaire Polac ? L'ancienne équipe de « Mosaïque » — l'émission du dimanche matin sur FR 3 destinée aux communautés étrangères vivant en France — n'hésite pas à faire le rapprochement. Le dimanche 4 octobre, les nouveaux responsables de l'Agence pour le développement des relations interculturelles (ADRI), qui produit ce magazine — notamment MM. Sylvain Pivot, président du conseil d'administration depuis juillet, et Jean Bertho, chargé de l'émission — ont annoncé, à l'antenne, la suppression de « Mosaïque » et son remplacement par un nouveau magazine, « Ensemble », placé sous la houlette de Jean Bertho, metteur en scène chevronné de la télévision (« *Cinq colonnes* à la *Une* », « Dim Dam Dom », « En votre âme et conscience », etc.).

Une *« éviction sans préavis »*, dénonce l'ancienne équipe, mettant au chômage technique les sept personnes qui, dès la création de *« Mosaïque »*, il y a plus de dix ans, composent l'équipe permanente de réalisation et de rédaction. Et Tewfik Fares, qui a conçu le projet à l'origine, va jusqu'à parler d'un *« nouvel exemple de la chiraquisation de la télévision »*. A ce propos, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, vient de demander *« les raisons qui ont conduit à la suppression de l'émission « Mosaïques »*, sous forme de question écrite à M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales.

« Coloration maghrébine »

Or les choses sont bien plus complexes. Il s'agit, tout d'abord, d'une querelle de personnes. Les relations entre l'équipe de Tewfik Fares et l'ADRI ont toujours été tendues, et compliquées du fait que les salaires des journalistes étaient versés par une entreprise prestataire de services, Télé-Europe, même s'ils étaient prélevés sur le budget de l'ADRI, lui-même constitué de subventions du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés (FAS) et d'une participation de la direction de la population et des migrations (DPM) au ministère des affaires sociales et du ministère des affaires étrangères. Déjà en 1980, les journalistes avaient été pris en charge financièrement, pendant quinze mois, par FR 3, et puis, en 1985 et encore en 1986, le directeur de l'ADRI avait essayé — sans succès — de briser le *« monopole »* de l'équipe de Fares.

Aujourd'hui, les nouveaux responsables de l'ADRI formulent deux griefs à l'égard de l'ancienne équipe : son statut et ses origines. Les journalistes, en tant que *« permanents »*, ont une rémunération fixe, alors que Jean Bertho voudrait en faire des pigistes, pour permettre *« la concurrence et la qualité »*. Il invoque *« un libre choix des prestataires et des réalisateurs »*, en ajoutant que, même s'il est prêt à *« donner la préférence aux anciens »*, il n'en veut pas forcément comme présentateurs. A quoi on rétorque : *« On demande aux hôtes de retourner dans la cuisine pour éplucher les pommes de terre ! »*

L'autre reproche concerne *« la mainmise des Africains du Nord sur l'émission »*, ce que Sylvain Pivot qualifie de *« coloration maghrébine »*. A tel point que *« les autres minorités, pourtugaise,espagnole, turque, etc. se plaignent d'être sous-représentées »*. Parlant d'*« ostracisme »*, Tewfik Fares fait remarquer que son équipe n'est pas composée exclusivement de Nord-Africains, et que le magazine abordait tous les sujets.

Mais, au-delà de cette querelle de personnes, il existe un désaccord plus fondamental sur la conception même de l'émisson. Avec le directeur de l'ADRI, M. Michel Bourdeau, l'équipe de « Mosaïque » avait élaboré une nouvelle formule du magazine, prévue pour le 4 octobre et composée de séquences plus courtes, avec une participation plus grande des spectateurs et l'accent mis davantage sur l'aide pratique apportée aux immigrés.

Jugeant la nouvelle formule *« trop coûteuse de 30 % »*, et faites de *« gadgets irréalisables »*. Jean Bertho veut faire une émission *« grand public »*, qui s'adressera *« aux Français et aux étrangers des problèmes qu'ils ont en commun »*. Selon lui, *« Mosaïque » s'attachait* trop à explorer *« l'identité et la différence des immigrés, alors qu'il faudrait mettre l'accent sur leur intégration à la société française »*.

Une conception qui — par un curieux hasard (?) — rejoint la *« réorientation »* souhaitée par les instances de tutelle gouvernementales pour l'ADRI. Celle-ci est même menacée dans son existence. Connaissant un déficit de six millions de francs, sur un budget de cinquante millions (amputé cette année de 30 %), elle devra subir, soit à une purge radicale — on parle d'une trentaine de licenciements (sur une quarantaine de postes) — soit être purement et simplement liquidée et remplacée par une structure plus légère.

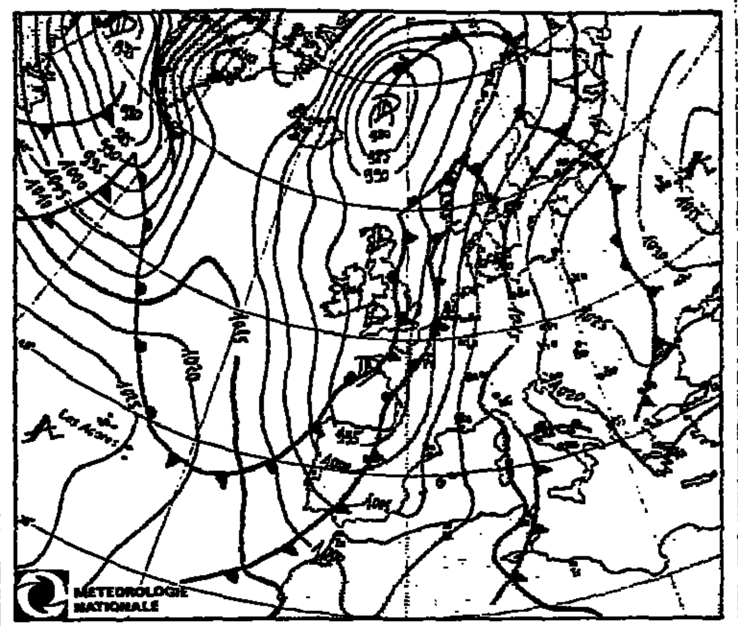
En tout état de cause, le nouveau magazine « Ensemble » sera maintenu, ainsi que son mode de financement. Une nouvelle querelle se profile à l'horizon, car les fonds du FAS proviennent d'une dotation annuelle de la Caisse d'allocation familiale. L'enjeu est de taille : le budget du FAS, pour deux mille associations d'immigrés, s'élevait, en 1987, à 1 200 millions de francs.

A. W.

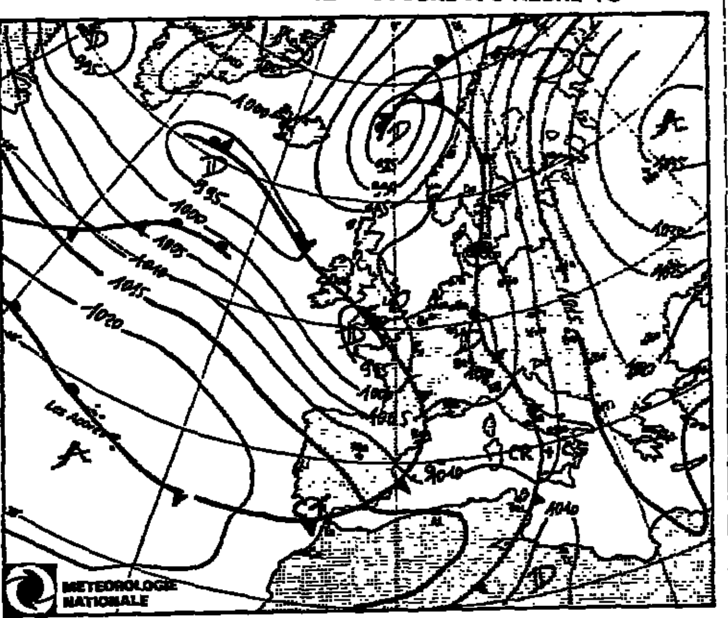
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 10 octobre à 0 h TU et le dimanche 11 octobre à 24 h TU.

Un talweg très accentué, axé samedi à 0 h TU de l'Irlande au Portugal, va s'enfoncer sur la France samedi. Il est très bien alimenté en air froid, et précédé par un flux de sud rapide. Ce contraste thermique important donnera lieu à des phénomènes intenses, en particulier sur les régions méridionales (vents violents, fortes pluies, orages).

Dimanche, cette perturbation traînera sur le Sud-Est. Le reste du pays envahi par l'air froid connaîtra une accalmie, mais de nouvelles pluies arriveront sur l'Ouest en cours de journée.

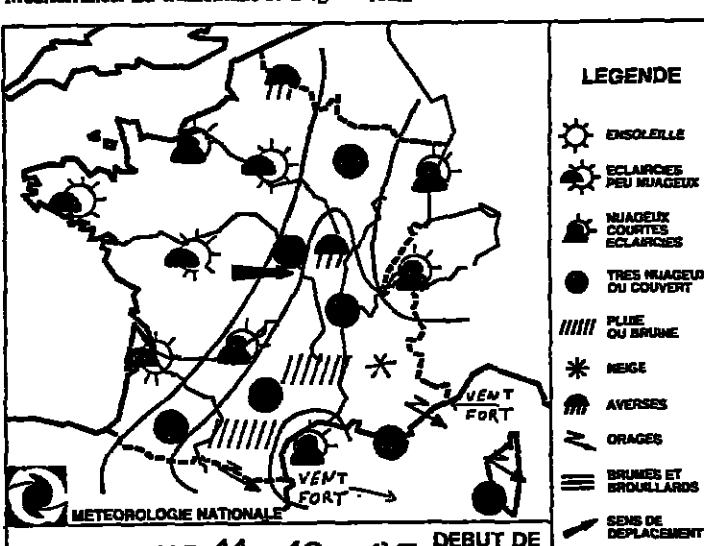
Temps prévu pour dimanche 11 octobre : en début de journée de fortes pluies toucheront encore les Pyrénées centrales et orientales, les Cévennes, l'Auvergne, les Alpes, les régions méditerranéennes et la Corse. Le vent soufflera fort en Méditerranée. La tramontane sera également de la partie, mais elle aura du mal à chasser tous les nuages du ciel du Languedoc.

Sur le Lyonnais, la Bourgogne et la Lorraine, il pleuvra aussi, mais moins fort. L'Alsace et la Franche-Comté bénéficieront alors de leurs dernières éclaircies, la pluie arrivant dans la matinée.

Le temps restera bouché et pluvieux toute la journée sur l'est du pays, de la Lorraine et de l'Alsace, aux Alpes et à la Corse, de fortes pluies orageuses seront à craindre sur le sud des Alpes, la Provence et la Corse. Il neigera sur le massif alpin au-dessus de 1 500 à 2 000 mètres.

Il fera relativement doux sur ces régions, 17 degrés à 21 degrés du nord au sud.

Sur tout le reste du pays il fera plus frais, 4 degrés à 8 degrés au lever du jour, 14 degrés à 18 degrés du nord au sud l'après-midi, mais le soleil sera généreux.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 9-10 à 6 heures TU et le 10-10-1987 à 6 heures TU — le 10-10-1987

FRANCE			
AJACCIO	23	12	D
BIARRITZ	25	13	P
BORDEAUX	21	14	P
BOURGES	19	11	C
BREST	14	8	P
CAEN	17	12	P
CHERBOURG	14	12	P
CLERMONT-FERR.	20	13	C
DIJON	17	6	N
GRENOBLE St-M-H	21	11	N
LILLE	16	12	C
LIMOGES	17	13	C
LYON	19	13	N
MARSEILLE-MAR.	21	16	N
NANCY	16	3	B
NANTES	17	12	P
NICE	23	14	N
PARIS-MONTS.	18	12	N
PAU	22	14	P
PERPIGNAN	23	18	O
RENNES	17	11	P
ST-ÉTIENNE	20	14	D
STRASBOURG	17	4	B
TOURS	17	13	P
TOULOUSE	20	17	C
POINTE-A-P.	34	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	30	21	P
AMSTERDAM	15	10	N
ATHÈNES	24	18	N
BANGKOK	30	26	C
BARCELONE	21	17	O
BELGRADE	23	11	C
BERLIN	14	6	D
BRUXELLES	15	12	N
LE CAIRE	29	19	D
COPENHAGUE	13	10	N
DAKAR	31	25	N
DELHI	34	24	D
DJERBA	27	20	D
GENÈVE	16	4	D
HONGKONG	29	26	D
ISTANBUL	21	15	D
JÉRUSALEM	29	11	D
LISBONNE	21	13	A
LONDRES	15	12	P
LOS ANGELES	24	18	D
LUXEMBOURG	13	8	N
MADRID	21	10	P
MARRAKECH	27	18	C
MEXICO	23	10	B
MILAN	20	13	P
MONTRÉAL	10	0	C
MOSCOU	13	5	C
NAIROBI	29	16	N
NEW-YORK	16	7	N
OSLO	14	9	P
PALMA-DE-MAL.	26	19	P
PÉKIN	21	14	D
RIO-DE-JANEIRO	27	19	D
ROME	25	18	O
SINGAPOUR	33	28	B
STOCKHOLM	13	8	N
SYDNEY	23	13	D
TOKYO	22	17	D
TUNIS	28	20	D
VARSOVIE	15	5	D
VENISE	22	12	C
VIENNE	19	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4589

HORIZONTALEMENT

I. *Gîte à la noix.* Rend tout semblable à de l'argent. — II. Qui avaient donc été appelés. Par conséquent, n'est pas à louer. — III. Lac. Coule en Afrique. Fut envoyée paître. N'est pas un rapide. — IV. Moment où l'on sort des sommes. A fait son deuil de la moitié. Jeté par celui qui veut se mesurer. — V. Qui peut nous empoisonner. Peut être déposé quand les charges sont trop lourdes. — VI. Un vague sujet. Utile pour celui qui veut faire le mur. Fis l'innocent. — VII. Qualifie une très grande voie. Un nid à la hauteur. Plaça. — VIII. Nom de mer. Un tour. Mis en boîte. — IX. Moyen de communication. Ile. De solides bagages. — X. *Qui* devrait être remplacé. Peut être marqué au fer. Qui ne traîne donc pas. — XI. Baba dans un conte. Pris pour aller plus loin. Pas en Italie. — XII. *Pas dans l'obscurité. Unité* monétaire. — XIII. Couvert. Fit des projets chimériques. Rejoint le Rhône. — XIV. On se découvre quand il arrive. D'un auxiliaire. Une petite *opération.* Endroit où l'on peut faire des exercices. — XV. Une femme qui serait un peu « barbue ». En France. Partie de la Beauce.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I								■							
II					■									■	
III					■					■			■		
IV						■					■				
V								■						■	
VI			■								■				
VII							■					■			
VIII					■						■				
IX	■					■			■						
X				■				■							■
XI		■				■					■				
XII									■					■	
XIII					■					■					
XIV				■			■					■			
XV							■						■		

VERTICALEMENT

1. Qui ne demande rien. En les multipliant, on a une division. — 2. Des opérations qui ne se font pas sans frais. Qui a donné lieu à un partage. — 3. Faire le *malin. Un bâtiment* où il faut particulièrement veiller au grain. — 4. Quand elles sont plates, on n'y met pas ce qui est consommé. Enduit. — 5. Dans la *Haute-Saône. Se dorent au soleil.* Redevient neuf quand on arrive au bout. — 6. Un roi. Qui sont donc bien rentrées. Fait un choix. — 7. Mise à la hauteur. Peut s'adresser au patron. — 8. *Servie dans un pub.* Le droit chemin. Un coup de rouge la rend plus séduisante. — 9. Rendre la terre plus légère. Convient. Coule en *Suisse.* — *10. Symbole.* En se gonflant. A la mode. — 11. Parure. Symbole pour un métal léger. Qui a bénéficié d'un secours. — 12. Doit frapper pour bien convaincre. *Comme des maisons fermées* depuis longtemps. — 13. Partie du mètre. Pour les voir, il faut vraiment chercher la petite bête. — 14. Renaît périodiquement. Qui peuvent donc payer. *Donne l'exemple* de la fermeté. — 15. Voudraient qu'on fasse une plus grande utilisation du gratin. Lu par quelqu'un qui a des lettres..

Solution du problème n° 4588

Horizontalement

I. Gouttière. — II. Acre. Nuit. — III. Feinte. Aï. — IV. Fane. Dose. — V. Energie. — VI. TSF. — VII. Rue. Astre. — VIII. Star. Ras. — IX. Pic. Eleis. — X. Un. Ane. Se. — XI. Serveuse.

Verticalement

1. Gaffeur. Pus. — 2. Océan. Usine. — 3. Urine. Etc. — 4. Ténéré. Av. — 5. Arène. — 6. Inédits. Leu. — 7. Eu. Oestre. — 8. Rias. Fraise. — 9. Etier. Esses.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

— **Anne et Jean-Baptiste DUPONT (Baudart)**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Julie,

le 28 septembre 1987.

8, rue Mouton-Duvernet,
75014 Paris.

— **M. Olivier CHARRIÈRE et Mme, née Béatrice de Seigneurens,**

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Séverine.

Paris, le 2 octobre.

Fiançailles

— **M. et Mme Yves LE GUAY,**
M. et Mme Jean BOILLOT

ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Sara et Laurent.

64, rue de Longchamp,
92200 Neuilly.
12, avenue de Verzy,
Villa des Ternes,
75017 Paris.

Décès

— Le *président* de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI),
Les enseignants,
Les chercheurs,
Les personnels administratifs et techniques, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 4 octobre 1987, de

M. Jacques BENARD,
professeur honoraire à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI),
ancien directeur
de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris (ENSCP).

— Mme Alexandre Bonay,
son épouse.
Alexandre et Marie-France Bonay,
François et Elisabeth Lefaudeux,
Rafaq et Dalma Khan,
François et Kinga Polgar,
ses enfants,
Alexandre, Charles-Etienne, Alexia, Frédérique, David, Jean-Christophe, Mathilde et Elias,
ses petits-enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès subit de

M. Alexandre BONAY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique *royale de Budapest,*

rappelé à Dieu, le 3 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Saint-Jacques de Montgeron, dans l'intimité familiale.

12, rue Charles-Deguy,
91230 Montgeron.

— M. et Mme Georges Flecheux
et leurs enfants,
M. et Mme André Flecheux
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Flecheux
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père,

Lucien FLECHEUX,
ancien bâtonnier du barreau de Nice,

survenu le 8 octobre 1987, à Nice.

Les obsèques auront lieu le 12 octobre 1987, à la cathédrale Sainte-Réparate, à Nice, à 9 h 45.

Remerciements

— Angèle de Radkowski,
dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie reçus pour la mort de

***Georges-Hubert* de RADKOWSKI,**

exprime ici ses sentiments de reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le dix-septième anniversaire *du décès accidentel de leur fille*

Françoise ABACH-JAUFFRET,

ses parents demandent à ceux qui l'ont *connue,* aimée et qui gardent son souvenir une douce et affectueuse pensée.

1er septembre 1939-11 octobre 1970.

— Il y a dix ans décédait

Georges (Jerzyck) KLAJNER.

Son souvenir reste présent chez ceux qui l'ont connu et aimé.

Soutenances de thèses

— Ecole des hautes études en sciences sociales, le lundi 12 octobre, à 14 heures, au 54, boulevard Raspail, salle 524, M. Michel Davoust « Le déchiffrement de l'écriture maya : bilan et perspectives »

Chronologie

ÉTRANGER

2-4. – **CANADA** : Le deuxième sommet des pays ayant en commun l'usage du français rassemble à Québec les représentants de quarante-trois Etats ou communautés francophones. Seize chefs d'Etat, dont *M. Mitterrand, et douze chefs de* gouvernement dont M. Chirac le 2, y participent. Les projets de coopération adoptés concernent en particulier la communication audiovisuelle (du 1er au 11).

3. – **BURUNDI** : Le colonel Jean-Baptiste Bagaza, qui avait pris le pouvoir en novembre 1976, est renversé par un coup d'Etat militaire. *Le major Pierre Buyoya, qui* devient chef de l'Etat, promet de mettre fin au conflit avec l'Eglise catholique et de rétablir les libertés religieuses (du 5 au 14, 17, 20-21 et 30).

4. – **ÉTATS-UNIS** : Le taux d'escompte fédéral, qui était de 5,5 % depuis août 1986, est relevé à 6 %. Ce relèvement, le premier depuis avril 1984, a pour objet de freiner la baisse du dollar, qui, après s'être replié à 5,99 F le 7, se stabilise ensuite au-dessus de 6 F, malgré l'annonce, le 11, du déficit commercial pour juillet : avec 16,47 milliards de dollars, il est le plus élevé de l'année (3, 5, 6-7, 13-14, 15 et 20-21).

4. – **URSS** : Le jeune pilote ouest-allemand Mathias Rust est condamné à quatre ans de camp de travail pour avoir atterri le 28 mai sur la place Rouge à Moscou. Au cours de son procès, commencé le 2, il avait affirmé avoir voulu agir pour la paix et exprimé son « *repentir* » (du 2 au 7 et 19).

5. – ***LIBAN*** : Un raid de l'aviation israélienne, le plus meurtrier depuis l'invasion du Liban en 1982, fait quarante-six morts dans le camp palestinien d'Aïn-Heloué, près de Saïda (6-7 et 8).

6. – **ARGENTINE** : Aux élections législatives, l'Union civique radicale du président Raul Alfonsin, *avec 117 sièges sur* 254, *perd* la majorité absolue. Le Parti justicialiste (péroniste), avec 108 sièges, est le grand vainqueur de ces élections (5, 8, 9, 11, 17, 18 et 22).

6. – **TURQUIE** : 50,16 % des électeurs acceptent par référendum la levée des interdictions politiques frappant deux cent quarante et un dirigeants de parti depuis le coup d'Etat militaire de septembre 1980. Après cette courte victoire des « oui », M. Turgut Ozal, qui avait fait campagne pour le « non », annonce des élections législatives anticipées pour le 1er novembre (du 5 au 9, 12 et 15).

7. – **AFRIQUE DU SUD-ANGOLA** : Pierre-André Albertini, coopérant français détenu depuis octobre 1986 dans le bantoustan du Ciskei, est libéré à la faveur d'un échange de prisonniers. Cent trente-trois soldats angolais prisonniers de l'UNITA, un Néerlandais réfugié à l'ambassade des Pays-Bas à Pretoria depuis juillet 1985 et un major sud-africain détenu en Angola depuis mai 1985 retrouvent aussi la liberté sur l'aéroport de Maputo (Mozambique). Pretoria souligne le « *rôle personnel* » joué par M. Jacques Chirac pour parvenir à cet échange, tandis que le PCF, qui s'était mobilisé en faveur de Pierre-André Albertini, se félicite de cette « *défaite magistrale de l'apartheid* » (4, du 6 au 12, 15 et 16).

*7. – **LIBAN** : Un des deux otages* ouest-allemands enlevés en janvier est libéré à Beyrouth (4, du 6 au 9 et 18).

7-11. – **RDA-RFA** : M. Erich Honecker effectue en Allemagne fédérale la première visite d'un chef de l'Etat est-allemand (3 et du 8 au 14).

8. – **DANEMARK** : Aux élections législatives, la coalition quadripartite de centre-droit, au pouvoir depuis septembre 1982, n'obtient que 70 (– 9) des 179 sièges. M. Poul Schlueter forme, le 10, un nouveau gouvernement minoritaire (5, du 9 au 12 et 23).

9. – **BELGIQUE-GRANDE-BRETAGNE** : Vingt-cinq houligans britanniques, impliqués dans les incidents qui ont fait trente-neuf morts, le 29 mai 1985, au stade du Heysel, lors de la finale de la Coupe d'Europe de football, sont extradés vers la Belgique. Des mutineries ont eu lieu, les 7 et 8, dans deux prisons de Bruxelles, pour protester contre le traitement de faveur réservé aux Britanniques à la prison de Louvain (4, 9, 10 et 11).

10-20. – **VATICAN** : Jean-Paul II, pour son deuxième voyage aux Etats-Unis, se rend de Miami à Los Angeles et San-Francisco, avant de gagner Detroit et d'effectuer une dernière étape dans le Nord-Ouest canadien (du 10 au 22).

11. – **TCHAD** : N'Djamena et Tripoli acceptent un cessez-le-feu demandé par l'OUA. Auparavant, les forces tchadiennes avaient pénétré en Libye, le 5, pour détruire la base aérienne de Maaten-es-Sara, tuant, selon N'Djamena, plus de mille sept cents soldats libyens. Puis, le 7, un Tupolev-22 libyen, venu en réplique bombarder N'Djamena, avait été abattu par un missile Hawk *tiré par la défense antiaérienne française* (du 2 au 28).

12. – **CEE** : Les ministres des finances des Douze, réunis à Nyborg (Danemark), décident des mesures techniques destinées à améliorer le fonctionnement du système monétaire européen (10, 13-14 et 15).

12. – **YOUGOSLAVIE** : M. Handija Pozderac démissionne de la vice-présidence de la Fédération après avoir été mis en cause dans un important scandale financier découvert en août : des lettres de change sans provision, pour un montant de près de 6 milliards de francs, ont été émises par le combinat agro-alimentaire Agrokomerc (30-31/VIII, 8, 10, 15, 17, 18, 22, 23, 25 et 27-28).

14. – **NORVÈGE** : Les élections municipales et régionales sont marquées par un net recul des partis traditionnels, de droite comme de gauche, et par une poussée du Parti du progrès, populiste et ultra-libéral, qui passe de 6 % en 1983 à 12,1 % des voix (16 et 23).

15. – **ESPACE** : Les tirs de la fusée européenne Ariane, interrompus depuis le 30 mai 1986, reprennent avec le dix-neuvième, qui est un succès complet (du 13 au 19).

15. – **EUROPE** : La cinquième conférence ministérielle d'Eurêka, réunie à Madrid, approuve cinquante-huit nouveaux projets de coopération technologique (16 et 17).

16. – **GRANDE-BRETAGNE** : Mort de lord Christopher Soames, ambassadeur à Paris de 1968 à 1972 (18).

16. – **ONU** : Un protocole d'accord, signé à Montréal par vingt-quatre pays sous l'égide du *programme des Nations unies pour* l'environnement, prévoit la réduction de moitié d'ici à l'an 2000 de la consommation de chlorofluorocarbones, gaz de synthèse nocifs pour la couche d'ozone, qui protège la Terre des rayons ultraviolets venus du Soleil (18).

17. – ***PHILIPPINES*** : *La présidente* Cory Aquino forme un gouvernement de techniciens après avoir été contrainte de se séparer de ses principaux collaborateurs sous la pression de l'armée (du 3 au 7, 10, 11, 12, 15, 17, 18, 19, 22, 23 et 30).

18. – **ÉTATS-UNIS-URSS** : A l'issue d'entretiens à Washington, du 15 au 17, entre M. George Shultz et M. Edouard Chevardnadze, un communiqué américano-soviétique fait état d'« *un accord de principe pour conclure un traité* » sur l'élimination des forces nucléaires intermédiaires et annonce qu'un sommet Reagan-Gorbatchev « *sera tenu à l'automne 1987* ». Une déclaration séparée, publiée le 17, prévoit l'ouverture avant le 1er décembre de négociations sur les essais nucléaires (2, 4, 11 et du 13/IX au 2/X).

19. – **HONGRIE** : L'Assemblée nationale approuve la réforme fiscale, qui introduit, pour la première fois dans un pays socialiste est-européen, l'impôt sur le revenu et la taxe à la valeur ajoutée (18, 22 et 23).

19. – **NORVÈGE** : Mort de Einar Gerhardsen, premier ministre de 1945 à 1951 et de 1955 à 1965 (20-21 et 22).

21-23. – **FRANCE-ANGOLA** : M. José Eduardo Dos Santos commence par Paris une tournée européenne, qui le mène ensuite à Bruxelles et à Rome, puis à Lisbonne, où *il* est *le premier* chef de l'Etat angolais reçu depuis l'indépendance, en 1975, de l'ancienne colonie portugaise (du 22 au 25 et 30/IX, 4-5/X).

24. – **FRANCE-RFA** : M. François Mitterrand, assistant en Bavière, en compagnie du chancelier Helmut Kohl, aux manœuvres franco-allemandes « Moineau hardi », lance le projet d'un conseil de défense commun (11, 20-21, 23, 24, 25 et 27-28).

24. – **LIBAN** : Un jésuite français, le Père André Masse, est assassiné au centre universitaire de Saïda, dont il était le directeur (25 et 27-28).

25. – **FIDJI** : Le colonel Rabuka, auteur du coup d'Etat du 14 mai, reprend le contrôle de l'exécutif et annonce son intention d'abroger la Constitution et de proclamer la République (à partir du 27).

26. – **ÉTATS-UNIS** : Le président Reagan se résigne à accepter un plafonnement des déficits budgétaires voté par le Congrès. Le retour à l'équilibre est prévu pour 1993 (24 et 29).

26. – **FINANCES MONDIALES** : Les ministres des finances des sept pays occidentaux les plus industrialisés, réunis à Washington, *réaffirment leur engagement* de stabiliser le dollar « *autour de son niveau actuel* ». Pour une meilleure coordination entre les Sept, M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, propose, le 20, devant l'assemblée annuelle du FMI, de se servir d'un indicateur supplémentaire qui inclurait l'or, parmi d'autres matières premières (18, 19, 25 et du 27/IX au 2/X).

26-29. – **ÉTATS-UNIS-POLOGNE** : La visite officielle en Pologne de M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, est marquée par l'annonce d'un prochain échange d'ambassadeurs et par la confirmation du soutien *américain à Solidarité (25 et du 27 au* 30).

27. – **FRANCE-ÉGYPTE** : M. Jacques Chirac participe à l'inauguration du métro du Caire, le premier d'Afrique, construit par des sociétés françaises (27-28 et 29).

27. – **TUNISIE** : La Cour de sûreté de l'État, qui jugeait depuis le 27 août, quatre-vingt-dix militants intégristes, prononce sept peines de mort, dont cinq par contumace. M. Rached Ghannouchi, président du Mouvement de la tendance islamique (MTI), est condamné aux travaux forcés à perpétuité. Tous les accusés encourant la peine capitale, un verdict plus sévère était redouté (2, 3, 4, 11, du 13 au 25, 29 et 30/IX, 2/X).

28-29. – **FRANCE-MOZAMBIQUE** : M. Joaquim Chissano, chef de l'Etat mozambicain, se rend en visite officielle en France (29 et 30/IX, 1er/X).

29. – **URSS** : M. Mikhaïl Gorbatchev, qui n'avait pas été vu en public depuis le 7 août, réapparaît à Moscou, où il reçoit un groupe de personnalités françaises (22, 23, 24 et du 29/IX au 2/X). ■

Septembre 1987 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

Le conflit du Golfe

Le 10, la Libye, qui était, avec la Syrie, l'un des seuls pays arabes à soutenir l'Iran, s'entend avec l'Irak pour « *établir des relations fraternelles* ».

Du 11 au 13, M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, se rend à Téhéran, puis, du 13 au 15, à Bagdad. Durant son voyage, une trêve intervient dans la « guerre des pétroliers », *qui avait repris* le 29 août sur l'initiative de l'Irak et qui s'était ralentie depuis le 4 : une vingtaine de navires marchands en ont été victimes.

La mission de M. Perez de Cuellar ne permet aucun progrès : Téhéran refuse de respecter le cessez-le-feu prévu par la résolution 598 de l'ONU du 20 juillet tant qu'un comité chargé de déterminer les origines du conflit n'est pas constitué, et Bagdad exige l'application immédiate du cessez-le-feu, sans préalable.

A partir du 16, l'Irak, puis l'Iran reprennent leurs attaques contre le trafic maritime dans le Golfe ainsi que leurs bombardements *d'objectifs* économiques sur le territoire ennemi.

Le 21, après que M. Ronald Reagan, s'adressant aux Nations unies, eut mis l'Iran en demeure d'accepter la résolution 598, en visageant des sanctions en cas de refus, la tension s'aggrave dans le Golfe, où un pétrolier britannique est pris pour cible par des vedettes rapides iraniennes, puis un navire iranien, surpris en train de mouiller des mines au large de Bahrein, est attaqué par deux hélicoptères américains : cinq Iraniens sont tués et vingt-six autres, faits prisonniers, *seront rapatriés le 27 vers Téhéran.*

Le 22, le président iranien Ali Khamenei prononce devant l'ONU un discours très violent. Il réaffirme que, pour l'Iran, la punition de l'agresseur irakien est prioritaire.

Le 23, Mme Margaret Thatcher décide la fermeture du bureau *iranien de Londres, véritable plaque* tournante des achats d'armes de Téhéran.

Le 25, les ministres des affaires étrangères des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité envisagent des « *mesures supplémentaires pour assurer le respect de la résolution 598* ». L'URSS et la Chine veulent temporiser, alors que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France cherchent à imposer un embargo sur les ventes d'armes à l'Iran (à partir du 3)

FRANCE

3. – La baisse de la TVA sur les *automobiles est annoncée à l'issue* d'un conseil de cabinet réuni à l'hôtel Matignon. Le taux passe le 17 de 33,3 % à 28 % (du 4 au 7 et 18).

3. – L'Etat est contraint d'emprunter à plus de 10 %, contre 7,5 % un an auparavant, en raison de la flambée des taux d'intérêt à long terme (5, 7-8 et 9).

3. – M. Edmond Maire, parlant devant la presse pour la « rentrée » de la CFDT, s'en prend vivement au gouvernement et au patronat. Il dénonce les « *ravages* » de la « *loi du plus fort du libéralisme économique* ». (4 et 5).

4. – M. Raymond Barre affirme, devant les jeunes centristes réunis à Hourtin (Gironde) : « *J'aurai besoin de vous dans les mois à venir.* » Sans citer le RPR, il dénonce « *les appareils, les quadrillages, les verrouillages, l'argent* » et avertit que, dans la majorité, « *la loyauté sera réciproque ou ne sera pas* » (du 3 au 8, 12, 15 et 20-21).

9-12. – M. Jacques Chirac se rend en visite officielle en Guadeloupe puis à la Martinique (du 10 au 15).

10. – Le comité central du Parti communiste adopte le projet de résolution du vingt-sixième congrès, prévu du 2 au 6 décembre, qui accorde « *la primauté en toutes circonstances au mouvement populaire* » (10, 11, 12, 15, 25, 29 et 30).

10. – Un marché des options négociables sur actions est ouvert à la Bourse de Paris (10 et 11).

10. – M. François Perigot, président du CNPF, lance, dans un entretien au *Monde*, un appel en faveur de négociations par branche sur l'aménagement du temps de travail (11, 12 et 23)

10. – M. Antoine Riboud, PDG du groupe alimentaire BSN, et les frères Agnelli, qui contrôlent notamment les automobiles Fiat, annoncent un accord concrétisé par un échange de participations (11 et *12*).

10. – Sud-Radio, la quatrième radio périphérique française, est vendue par la SOFIRAD, qui gère les participations de l'Etat dans l'audiovisuel, à un groupe d'intérêts du Sud-Ouest constitué par M. Pierre Fabre, industriel de la pharmacie (2, 3 et 12).

12. – On apprend que le parquet a requis l'inculpation de M. Christian Prouteau, préfet et conseiller technique à l'Elysée, dans l'affaire des Irlandais de Vincennes. Le 17, M. Mitterrand affirme sa « *pleine confiance en lui* » (15, 19 et 22).

13. – En Nouvelle-Calédonie, les « loyalistes » remportent un net succès au référendum d'autodétermination. Malgré les consignes de boycottage des indépendantistes, 59,10 % des électeurs participent au scrutin et votent à 98,30 % pour le maintien du territoire dans la République. Le 17, M. Chirac se rend à Nouméa, où il lance un appel au dialogue et présente un nouveau projet de statut d'autonomie interne, tandis que M. Mitterrand affirme sur *TF 1* que « *cela risque d'être dramatique* », si le nouveau statut « *perpétue les irrégularités de type colonial* » (du 1er au 19).

13. – M. Jean-Marie Le Pen déclare au « Grand Jury RTL-*le Monde* » que l'existence des chambres à gaz dans les camps de concentration nazis est « *un point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale* ». Ces propos suscitent une indignation générale et relancent la polémique politique autour des accords régionaux ou locaux conclus par la majorité avec le Front national. Le 18, M. Le Pen dénonce la « *meute politicienne et médiatique* » et accuse le « *lobby pro-immigré* » d'avoir organisé « *ce procès en sorcellerie* » (10, 11 et du 15/IX au 1er/X)

15. – Un rapport réclamant l'instauration d'un plan national de lutte contre le tabagisme est remis à Mme Michèle Barzach, qui envisage une « *action progressive vers des mesures strictes* », en particulier à l'école (3, 4, 8, 11, 17, 18, 19, 23 et 30).

15. – En août, le déficit du commerce extérieur a été de 1,1 milliard de francs, le nombre de chômeurs s'est accru de 0,4 % et les prix ont augmenté de 0,2 % (16, 17 et du 27 au 30).

16. – Le conseil des ministres adopte le projet de budget pour 1988 qui prévoit 31,8 milliards de francs de réductions d'impôts : 10,3 milliards pour les particuliers, 6,9 milliards de baisse de TVA (auto, moto, disques, attractions foraines) et 14,5 milliards pour les entreprises. M. Mitterrand prend la parole pour s'inquiéter « *du taux d'inflation prévisible pour 1987* (3,4 % au lieu de 1,7 % prévu en septembre 1986) *et du grave déficit du commerce extérieur* » (4, 5, 12 et du 16 au 19).

17. – M. François Mitterrand, participant à la première émission « Le monde en face » sur TF1, estime qu'avec « *l'expérience* », il « *saurait mieux faire* », mais affirme qu'il ne « *connaît pas sa décision* » pour la présidentielle de 1988. Il s'oppose au gouvernement sur plusieurs sujets, mais refuse, « *pour l'instant* », de participer à des « *polémiques* » (13-14 et 19).

18. – M. Chirac appelle les parlementaires RPR réunis à Bordeaux à « *ne pas se tromper d'adversaire* » dans la campagne présidentielle (9, 10, 12 et du 18 au 22).

21. – M. Mitterrand critique, dans *le Point*, la CNCL, affirmant qu'elle n'a « *rien fait jusqu'ici qui puisse inspirer (...) le respect* ». La Commission estime avoir agi « *en parfaite indépendance* », mais deux de ses membres, nommés par M. Mitterrand, refusent de s'associer à cette prise de position et l'accusent d'avoir pris des « *décisions non pluralistes* » (du 22 au 28/IX et 1er/X).

21. – M. Chirac se rend en visite dans la région Haute-Normandie (22, 23 et 24).

21. – Un débat télévisé très tendu oppose M. André Lajoinie à M. Jean-Marie Le Pen sur la Cinq (15, 20-21, 23 et 27-28).

21. – La bataille boursière pour le contrôle de Prouvost prend fin après l'annonce par M. Christian Derveloy, PDG de Prouvost, qu'il détient 51 % du capital du groupe lainier, face à M. Jérôme Seydoux, PDG des Chargeurs, qui en a acquis 46,8 % en moins de deux mois (3, 5, 8, 11, 12, 13-14, 18, 20-21, 22, 23 et 29).

22. – La décision de TF1 de licencier Michel Polac et de supprimer son émission, « Droit de réponse », suscite des protestations dénonçant le caractère politique de ce licenciement (22, 24, 25 et 27-28).

22. – Yves Chalier, principal inculpé dans l'affaire du Carrefour du développement, qui avait entrepris une grève de la faim le 24 août, est remis en liberté sous contrôle *judiciaire (11, 17, 18, 22, 23 et 24).*

23. – Devant les parlementaires UDF réunis à Nice, M. Chirac fait le bilan du « *travail considérable* » engagé par son gouvernement et souhaite que la majorité reste « *unie et solidaire* ». M. Barre présente ensuite son « *projet de société* » basé sur l'« *ouverture* » et le « *pluralisme* », et déclare : « *Dans les mois à venir, je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi* » (24, 25 et 27-28).

23. – M. François Léotard, invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, annonce qu'il ne sera pas candidat à l'élection présidentielle de 1988. Il précise que son parti, le PR, soutiendra le candidat « *le plus libéral* », affirmant : « *Je ne suis ni barriste ni chiraquien* » (1er, 4, 5, 11, 20-21, 24, 25 et 27-28).

24. – M. Edouard Balladur annonce l'accélération du rythme des privatisations et réplique aux critiques, faites par les socialistes, mais aussi par certains proches de M. Raymond Barre, sur la composition des « noyaux durs » d'actionnaires stables, jugés proches du RPR. La polémique politique sur le choix de M. Balladur se poursuit et M. Pierre Joxe dénonce, le 30, devant les parlementaires du PS réunis à Strasbourg, les « *magouillages* » du RPR (8, 13-14, du 17 au 24 et du 27/IX au 3/X).

24. – La cour d'assises des Bouches-du-Rhône condamne à dix mois de prison dont quatre avec sursis Jean-Paul Taillefer, un ancien CRS qui avait tué un jeune Maghrébin en octobre 1980, à Marseille. La clémence du verdict suscite de nombreuses protestations (25, 27-28 et 29/IX, 6/X).

25. – Une grève du Livre CGT, décidée après des affrontements, le 24, entre des policiers et des syndicalistes qui occupaient le palais de justice du Mans, empêche la parution de la plupart des quotidiens (25 et 27-28).

27. – Le comte de Paris, chef de la Maison de France, prépare sa succession en organisant à Amboise un « *acte dynastique* » à l'intention de son petit-fils Jean, nommé duc de Vendôme (3, 27-28 et 29/IX, 3/X).

28. – M. Mitterrand, s'exprimant à Strasbourg sur la démocratie parlementaire, se pose en défenseur des droits du Parlement et souhaite des recours au référendum plus fréquents, en particulier « *pour des problèmes de société* » (30/IX, 2 et 3/X).

28. – M. André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés, est promu ministre délégué chargé de la communication. Les dossiers des rapatriés sont pris en charge par M. Camille Cabana, ministre délégué chargé de la réforme administrative (29 et 30/IX, 1er/X).

28. – M. Albin Chalandon annonce un projet de réforme de l'instruction qui déposséderait les juges d'instruction du pouvoir de mise en détention d'un prévenu (30/IX et 1er/X).

29. – M. Mitterrand, inaugurant le Salon international des techniques du futur à Toulouse, propose une extension à l'audiovisuel du programme européen de coopération technologique Eurêka (1er et 3/X).

30. – Santiago Arrospide, dit « Potros », considéré comme l'un des dirigeants de l'ETA, est arrêté à Anglet. Un autre séparatiste basque espagnol est arrêté à Saint-Pée-sur-Nivelle, dans une maison qui aurait servi de base logistique à l'ETA et où sont découverts de nombreux documents (à partir du 1er/X).

30. – En Nouvelle-Calédonie, deux gendarmes sont tués au cours d'une opération de police judiciaire dans la tribu de Tiaoué, à Koné, sur la côte ouest (1er, 2 et 3/X). ■

CULTURE

2. – La première exposition Chagall en URSS, le pays natal du peintre, s'ouvre à Moscou au musée Pouchkine (2 et 4/IX, 1er/X).

3. – Mort de Victor Nekrassov, écrivain russe exilé en France depuis 1974 (5 et 25).

4. – *Au revoir les enfants*, de Louis Malle, obtient le Lion d'or de la 44e Mostra de Venise (du 1er au 4 et 11/IX, 4-5/X).

13. – Mort de Mervyn Le Roy, cinéaste américain (15).

19. – *Les Troyens* sont donnés en version intégrale et pour la première fois en une seule soirée au Festival Berlioz de Lyon (10, 16, 22 et 30).

23. – La réouverture du Théâtre des Champs-Elysées, restauré et modernisé, se fait avec *Benvenuto Cellini* de Berlioz, comme lors de l'inauguration, le 31 mars 1913 (*15/VIII, 20-21 et 25/IX*).

23. – Mort de Bob Fosse, chorégraphe, metteur en scène et cinéaste américain (25).

25. – Ouverture de la grande rétrospective Fragonard au Grand Palais (27-28).

30. – Une vingtaine d'œuvres récentes du peintre Francis Bacon *sont présentées à la galerie* Lelong à Paris (24). ■

Un choix d'enquêtes et de reportages

– REGARDS SUR : Le Mexique, le Japon, la Suisse, la France (2, 3, 5 et 9).

– FRANCE : Grenoble sur les rails (4).

– AFFAIRES : Les patrons face à la présidentielle (5).

– ECONOMIE : L'emploi des femmes (15).

– FRANCE : Les « patrons de campagne » des candidats à l'Elysée (16, 17, 18, 23 et 27-28)

– MÉDECINE : Les as du quotient intellectuel (16)

– FRANCE Terrorisme, sécurité et diplomatie (17)

– AFFAIRES : CGE-Siemens, la paix armée (19).

– RDA : Une économie en bonne santé... à l'Est (22).

– MÉDECINE : Le coût du cancer de la prostate (23).

– FRANCE : La solitude au quotidien (24).

– ETHIOPIE : Six millions de personnes menacées par la sécheresse (25).

– FRANCE : Iparretarrak, de la violence au doute (29).

– ECONOMIE La dette du tiers-monde (29).

– FRANCE Sondage sur les 16-24 ans (30)

Economie

AFFAIRES

Le gouvernement lance la construction du TGV-Nord et l'interconnexion en Ile-de-France de l'ensemble des réseaux

A l'issue d'un conseil interministériel, réuni le 9 octobre à l'hôtel Matignon, le premier ministre a annoncé la création d'un véritable réseau de trains à grande vitesse *(nos dernières éditions du 10 octobre)*.

Entouré de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, et de M. Jacques Douffiagues, *ministre délégué chargé des transports*, M. Jacques Chirac a expliqué comment se développeraient, en harmonie avec l'aménagement du territoire, les TGV, technologie où la France est en avance : *« Nous avons décidé, d'une part, de réaliser le TGV-Nord, a-t-il déclaré, d'autre part et simultanément, de réaliser l'interconnexion en Ile-de-France, de réaliser dès que possible le contournement est de Lyon, et enfin de poursuivre l'instruction pour la réalisation du TGV-Est qui doit desservir Strasbourg. »*

● *Le TGV-Nord.* – M. Chirac a véritablement lancé la construction de ce troisième TGV, après la ligne Sud-Est inaugurée en 1981 et le TGV-Atlantique, qui entrera en service à partir de 1989. Cette décision du gouvernement français intervient le même jour que celle du gouvernement belge, qui a confié à son ministre des transports le soin de discuter avec la France du prolongement du TGV jusqu'à Bruxelles. Le tracé retenu est le tracé B, qu'avait sélectionné le rapport Rudeau, *qui fera* circuler les trains le long de l'autoroute A-1, près de l'aérogare de Roissy, à mi-distance entre Amiens et Saint-Quentin et non loin d'Arras. Avant de filer vers Bruxelles et vers le tunnel sous la Manche, la ligne pénètrera dans l'agglomération lilloise, mais les collectivités locales devront payer une proportion importante – 75 %, a dit M. Chirac – du surcoût de 840 millions de francs nécessaire à l'arrivée des TGV au cœur de Lille. Le coût total de la ligne est évalué à 12 milliards de francs pour les infrastructures et à 5 milliards de francs pour le matériel roulant. La procédure de déclaration d'utilité publique sera lancée en 1988, et le TGV-Nord fonctionnera au printemps 1993, au moment de l'entrée en service du tunnel sous la Manche. Quelques exemples de durées de trajet : Paris-Lille, 1 heure (meilleur temps actuel : 1 h 59) ; Paris-Calais, 1 h 30 (2 h 48) ; Paris-Bruxelles, 1 h 20 (2 h 26) ; Paris-Londres, 3 heures (5 h 12).

● **L'interconnexion.** – Le précédent gouvernement et M. Jean Dupuy, alors directeur général de la SNCF, avaient souhaité, dès 1986, que les différents réseaux TGV soient connectés, entre eux, en Ile-de-France, pour permettre aux trains de circuler de province à province, sans entrer dans Paris. Le gouvernement de M. Chirac a mis en application ce projet qui sera réalisé en même temps que le TGV-Nord. La voie qui reliera le TGV-Nord aux TGV-Sud-Est et Atlantique sera pour partie une voie nouvelle et pour partie la « grande ceinture » de la région parisienne. Deux gares ont de bonnes chances d'être construites sur cette voie d'interconnexion : celle de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, où vingt-cinq TGV s'arrêteront par jour dans chaque sens, et celle de Massy-Palaiseau. Deux autres restent en pointillé : celles de Marne-la-Vallée et de Melun-Sénart. Le coût de l'interconnexion est évalué à 3 ou 4 milliards de francs. Quelques exemples de durées de trajet : Lille-Lyon, 2 h 53 (4 h 23) ; Nantes-Bruxelles, 4 h 10 (7 h 11) ; Lyon-Londres, 5 heures (7 h 33) ; Roissy-Rennes, 2 h 35.

● **Le contournement de Lyon.** – Les TGV en provenance ou à destination de Paris gagneront 30 minutes en évitant Lyon grâce à une bretelle à grande vitesse, qui se débranchera de la ligne principale dans le département de l'Ain et qui desservira l'aéroport de Lyon-Satolas avant de retrouver la ligne principale non loin de Valence. Les discussions sont, selon M. Douffiagues, proches d'aboutir entre la SNCF et les élus locaux pour le choix du tracé. Compte tenu des délais du chantier, ce contournement ne pourra pas fonctionner, en 1992, à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver. Son coût est évalué à 5 milliards de francs. Quelques exemples de durée de trajet : Roissy-Valence : 2 h 18, Paris-Marseille : 4 h 10 (4 h 40), Paris-Bourg-Saint-Maurice : 4 h 25 (5 h 05), Lille-Montpellier : 5 h 03 (7 h 22).

Le TGV-Est. – M. Chirac a affirmé que Strasbourg serait desservi par les trains à grande vitesse. Pour l'heure, toutes les études concluent à la non-rentabilité de cette ligne tant que les Allemands n'accepteront pas de raccorder Francfort à Strasbourg par une ligne ICE, le TGV ouest-allemand.

La SNCF paiera

Le premier ministre a tranché la querelle entre les libéraux, qui souhaitaient recourir à des financements privés pour les infrastructures de ces TGV, et les classiques, qui préféraient laisser à la SNCF la maîtrise d'ouvrage. *« C'est la SNCF qui construira et qui financera le réseau,* a-t-il déclaré. *Le projet étant rentable, il n'y a aucune justification à une aide de l'Etat. »* La dette de la SNCF dépassera donc nettement les 100 milliards de francs qui sont annoncés pour 1989, mais M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, s'est déclaré confiant sur la capacité du TGV à réduire ces dettes après 1993.

Selon toute vraisemblance, la SNCF sollicitera les contributions financières de collectivités locales favorisées par l'arrivée des lignes à grande vitesse. On a vu que Lille et le Nord-Pas-de-Calais pourraient payer plusieurs centaines de millions de francs. Les aéroports de Paris, les compagnies aériennes françaises, le conseil régional d'Ile-de-France apporteront leur écot pour la desserte de l'aéroport de Roissy et pour la gare de Massy-Palaiseau, de même que les collectivités locales de la région Rhône-Alpes pour la desserte de l'aéroport de Satolas.

Le perdant des décisions gouvernementales est la ville d'Amiens qui s'était battue avec acharnement pour obtenir d'être desservie par le TGV. En revanche, le grand vainqueur est la SNCF, qui voit toutes ses solutions retenues en matière de tracés et de calendrier et qui conserve la haute main sur un TGV que certains ultra-libéraux souhaitaient lui soustraire. En contrepartie, elle est sommée de se débrouiller seule pour financer sa nouvelle toile d'araignée.

M. Pierre Méhaignerie a tenu à souligner la cohérence des choix gouvernementaux en matière de TGV et en matière d'autoroutes. Dans les deux cas, il s'agira d'éviter que tous les trafics ne convergent vers la capitale, d'accélérer des programmes essentiels pour l'aménagement du territoire et de *« placer la France au centre de l'Europe »*.

Notons enfin que cette nouvelle politique ferroviaire enlèvera nombre d'arguments à ceux – plutôt classés à gauche – qui commençaient à dénoncer le favoritisme dont le gouvernement Chirac semblait faire preuve à l'égard de l'automobile.

ALAIN FAUJAS.

Consternation à Amiens

De la gauche à la droite, tous les élus picards s'indignent que le tracé du futur TGV-Nord évite Amiens, leur capitale régionale. M. Gilles de Robien, député (UDF), M. Charles Baur, président (UDF) du conseil régional, et M. René Lamps, maire communiste d'Amiens, n'en finissent pas de se demander pourquoi le gouvernement n'a pas retenu leur solution, qui raccourcit nettement le trajet vers le tunnel sous la Manche. M. Lamps a déclaré à ce sujet : *« On a privilégié l'Europe au détriment des régions. »*

D'autre part, l'association TGV Amiens - Picardie - Normandie, forte de trois mille adhérents, dont les fédérations patronales et les chambres de commerce, a appelé à une manifestation, samedi 10 octobre à 14 heures, sur les voies de la gare de Longueau-Amiens pour protester contre la décision du gouvernement. – *(Corresp.)*

Chapelle-Darblay : les pouvoirs publics ripostent au chantage au dépôt de bilan

Le gouvernement a durci le ton dans l'affaire de la Chapelle-Darblay, en refusant de céder au chantage au dépôt de bilan exercé par le PDG canadien, M. John Kila, et en menaçant de trouver un autre partenaire industriel capable d'assurer l'avenir du producteur de papier journal.

Déjà, en décidant des mises à pied à l'encontre de cinquante-sept employés, M. Kila s'était attiré en début de semaine les foudres du ministre des affaires sociales, M. Philippe Seguin. Le PDG avait dû reculer. Jeudi soir, en menaçant de déposer le bilan si l'Etat (actionnaire à 33 % de la Chapelle-Darblay) ne volait pas à son secours, il s'est mis à dos le ministre de l'économie et celui de l'industrie. *« Je suis très peu porté aux mises en demeure impromptues »*, a estimé M. Edouard Balladur. *« La route des subventions est coupée »*, renchérit M. Alain Madelin avant d'assurer qu' *« il faut l'entrée de vrais partenaires industriels aux côtés de M. Kila ou en dehors de M. Kila »*. Les sous-entendus de cette déclaration n'ont pas échappé à l'homme d'affaires canadien, d'autant que la CFDT poussait en ce sens en assurant que *« le gouvernement est déjà en contact avec un autre repreneur, vraisemblablement l'Allemand Haindl »*. Le syndicat confirmait également que les comptes du papetier étaient actuellement épluchés par l'administration, qui vérifie l'usage fait par la Chapelle-Darblay des fonds publics extraordinairement élevés (1,4 milliard de subventions et 900 millions de prêts à taux nuls) versés depuis 1984.

La menace du gouvernement semble avoir ramené M. Kila à de meilleurs sentiments. Dès vendredi soir, il a rebondi en déclarant que les déclarations du ministre de l'industrie *« semblent indiquer que le gouvernement serait prêt à accorder un nouveau degré de liberté à la Chapelle-Darblay en envisageant l'entrée de nouveaux partenaires, ce qui n'était pas possible dans le cadre des accords d'origine »*. *« Si cette intention est confirmée, nous n'aurons aucun mal à réunir le financement nécessaire »*, a-t-il conclu.

Les jours qui viennent verront de grandes manœuvres autour de l'entreprise, sur toile de fond de dépôt de bilan. Une opération qui, si elle était faite, ne signifierait pas la mort de l'entreprise, mais permettrait un assainissement de son passif. Le tout dans un contexte de campagne électorale : nul n'ignore le rôle joué dans ce dossier par M. Laurent Fabius. C'est lui, alors ministre de l'industrie, qui élabora le coûteux plan de sauvetage de la Chapelle-Darblay dont l'une des usines était située dans sa circonscription électorale. M. Madelin joue donc sur du velours en taxant ce montage d'*« électoral »* pour répondre au PS qui accuse M. Balladur de *« porter une lourde responsabilité »* dans les difficultés de l'entreprise.

F. V.

SOCIAL

Selon M. Michel Delebarre (PS)

1,4 million de personnes sont concernées par le « traitement social » du chômage

Fort des calculs demandés à ses experts, M. Michel Delebarre, ancien ministre du travail, a annoncé, le 8 octobre, l'envoi d'une lettre à M. Philippe Séguin, pour qu'il applique sur les chiffres du chômage une méthode semblable à la sienne, *« en conformité avec les recommandations du rapport de M. Edmond Malinvaud remis en juillet 1986 »*. Une commission paritaire mettrait au point les éléments *compris dans l'indicateur*. Il préconise la publication régulière des chiffres *« par un organisme indépendant »*.

La proposition vise à clarifier l'usage des statistiques, passablement embrouillé par les effets du traitement social. M. Delebarre suggère que les *« catégories intermédiaires »* actuellement assimilées soit à l'emploi soit au chômage puissent être comptabilisées à part.

Selon cette évaluation *(voir tableau)*, les différents dispositifs rassemblaient 1,4 million de personnes en juin dernier, dispersées entre les stages en entreprise, les opérations en faveur des chômeurs de longue durée, les formules de préretraite, les dispenses de recherche d'activité et même les radiations de l'ANPE.

Ce total repose sur des hypothèses effectuées chaque mois à partir des entrées dans chacune des catégories (1).

Répartition de la population
(en milliers)

	MARS 1987	JUIN 1987	MARS 1988 (prévisions)	DEC. 1988 (prévisions)
Population en âge de travailler (quinze ans et plus)	44 050	44 142	44 390	44 550
Inactifs	19 318	19 549	19 365	19 308
Emplois classiques (hors mesures)	20 422	20 451	20 280	20 230
Stages en entreprise principalement (1)	827	893	988	1 000
Stages chômeurs de longue durée (1)	65	55	250	20
Sorties anticipées dont préretraites et radiations (1)	495	500	543	558
Chômeurs, toutes catégories (brutes)	2 908	2 677	2 884	3 354
dont demandeurs d'emploi à temps plein à durée indéterminée (données corrigées)	2 676	2 646	2 640	2 962

(1) Toutes ces catégories intermédiaires représentent le traitement social.
Source : *le Monde*.

Le nombre de chômeurs n'est pas contesté : le chiffre retenu correspond à celui officiellement publié (2 646 000, en juin, en données corrigées, pour les demandeurs d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, 2 677 000, toutes catégories confondues, en données brutes).

Ce sont bien les stages d'insertion, *principalement en entreprise* (893 000 en juin 1986), et les stages de réinsertion pour les chômeurs de longue durée (55 000 à la même époque) qui empêchent une aggravation du chômage.

Le ministre des affaires sociales réalisera en mars 1988 son objectif de faire revenir le chômage à son niveau de mars 1987 (grâce aux stages en entreprise, au nombre de 988 000, et aux stages de chômeurs, au nombre de 250 000). Les dispenses de recherche d'emploi (30 000) et les radiations (60 000) feront le reste. *Il y aura* à ce moment 1 861 000 personnes dans les « catégories intermédiaires ».

Ce succès sera momentané. Le budget 1988 ne permettra pas de poursuivre l'effort à un même rythme. Selon les prévisions, on comptera 320 000 chômeurs supplémentaires à la fin de décembre 1988, par rapport à juin 1987 (avec un million de stages en entreprise et seulement 20 000 stages de chômeurs). Alors que l'évolution démographique ajoutera 190 000 personnes à la population active...

Selon les experts de M. Delebarre, *de 4 à 5 milliards supplémentaires* seraient nécessaires pour rétablir les 230 000 stages longue durée qui manqueront.

Même dans ce cas, le chômage augmenterait, en raison de l'évolution démographique. D'autant que l'on ne peut imaginer, économiquement et politiquement, placer 2,1 millions de personnes dans des « catégories intermédiaires » entre l'emploi et le chômage.

A. Le.

(1) Les statistiques officielles signalent les flux d'entrées dans les dispositifs *mais n'indiquent* pas le nombre de bénéficiaires à un moment donné.

Elections professionnelles à la SNCF

La CGT et FO perdent 10 sièges dans les comités d'établissement

Les élections pour les trente-cinq comités d'établissement de la SNCF qui ont eu lieu le 8 octobre se traduisent par un recul de la CGT et de Force ouvrière. Les deux organisations perdent chacune 10 sièges dans les comités d'établissement et au comité central d'entreprise. Pour sa part, la CFDT gagne 14 postes et 1 siège au CCE.

Les résultats définitifs, rendus publics le 9 octobre, font apparaître *une augmentation de la participation*. Pour 234 322 inscrits, il y a eu 191 972 votants (81,93 % contre 80,76 % en 1985) et 183 109 votes exprimés (78,14 % contre 76,82 %). *Il y avait 416 sièges à pourvoir* contre 426 l'an passé.

La CGT obtient 45,30 % des suffrages, soit 0,5 point de *moins qu'en* octobre 1985. Elle détient désormais 196 sièges dans les comités d'établissement (contre 206) et 18 sièges au CCE (contre 19).

Les autres scores sont les suivants :

CFDT 26,59 % des voix (24,12 %), 115 sièges (101) et 9 sièges au CCE (8) ; Force ouvrière : 7,56 % des voix (9,26 %), 13 sièges (23) et 3 sièges au CCE (inchangé) ; *CFTC : 6,68 % des* voix (6,64 %), 9 sièges (inchangé) et 2 sièges au CCE (inchangé) ; FGAAC : agents de conduite 3,28 % (3,05 %), 11 sièges et 1 au CCE (inchangé) ; *FMC (maîtrise)* : 9,03 % des voix (9,09 %), 66 sièges (68) et 3 sièges au CCE (inchangé). CGC : 1,29 % des voix (1,10 %), 3 sièges contre aucun et 1 siège au CCE *(inchangé)*.

Les 35 comités d'établissement se répartissent entre les 25 régions et les directions *centrales*. 15 d'entre eux sont à majorité CGT contre 17 en 1985.

La CGT explique son léger tassement en soulignant que, depuis le scrutin de 1985, les effectifs ont *diminué de* 25 000 dont 23 000 dans le collège ouvrier.

Réciprocité totale des cartes de crédit décidée par dix-sept pays européens

L'« interbancarité » européenne a franchi, vendredi 9 octobre, un pas décisif à Florence, où le Conseil européen des moyens de paiement, réuni au siège de la Banca Toscana, a approuvé un accord de principe pour la réciprocité des cartes de crédit.

C'est « un accord historique », a déclaré le président du Conseil, M. Van Eldik (Pays-Bas). Soixante-dix délégués de dix-sept pays européens, comptant vingt mille banques, *ont approuvé* la décision d'instaurer entre les instituts de crédit des différentes nations une réciprocité qui fera tomber les frontières. Chaque détenteur d'une carte de crédit pourra, avec celle-ci, retirer dans les seize autres pays de l'argent aux distributeurs automatiques ou effectuer des paiements chez les commerçants.

Les aménagements pratiques à mettre en œuvre, a indiqué M. Pierre Soreau, directeur des relations internationales du Groupement des cartes bancaires français, *concerneront* d'abord les distributeurs automatiques de billets, relativement plus simples à régler que la question des paiements auprès des commerçants. La France pourrait être en mesure, d'ici un an environ, de mettre à la disposition des clients étrangers des distributeurs automatiques.

Le principe du libre choix des banques et celui du maintien par celles-ci de leurs propres cartes ont été retenus durant les travaux. Chaque banque va continuer à émettre la carte de son choix, tout en s'obligeant à accepter les cartes des autres.

Les progrès de la technologie, notamment des puces dont pourront être équipées les cartes de crédit, portant identité du porteur et montrant les moyens de paiement, faciliteront les solutions pratiques. – *(AFP.)*

REPÈRES

Aéronautique

2,5 milliards de francs pour le futur moteur à hélice rapide

Le gouvernement a accordé une avance remboursable de 2,5 milliards de francs à la SNECMA afin d'aider le motoriste français à participer à hauteur de 35 % au développement du futur moteur à hélice rapide, baptisé Propfan.

Ce moteur est testé par la société américaine General Electric depuis 1986 sur un Boeing-727. Il devrait réduire de 30 à 50 % la consommation de carburant. La nouveauté de ce moteur à hélice tient au fait qu'il propulserait les avions à 800 ou 900 kilomètres-heure, alors que les appareils actuels, équipés de propulseurs à hélice, ne dépassent pas les 600 kilomètres-heure.

Croissance

+ 1,5 % selon l'OFCE pour la France en 1988

La croissance économique en 1988 sera de 1,5 %, estime l'OFCE, *qui prévoit ainsi un taux d'expansion* plus faible que le gouvernement (2,2 % retenu officiellement). L'Observatoire français des conjonctures économiques table pour l'année prochaine sur un déficit du commerce extérieur de 40 milliards de francs (33 en 1987), sur une croissance de 3,8 % des investissements des entreprises, sur une hausse des prix de détail de 3,1 % (soit plus que le gouvernement, qui a retenuiu une hausse de 2,5 %). Fin 1988, le chômage toucherait 2,88 millions de personnes, soit 11,8 % de la population active.

L'OFCE estime enfin que le gouvernement ne pourra pas tenir son objectif de réduction du déficit budgétaire de 15 milliards de francs en 1988 *si les impôts sont réduits de* 32 milliards, comme le prévoit le projet de loi de finances pour l'année prochaine.

Pessimisme européen

La croissance économique dans les douze pays de la CEE devrait être de 2,2 % en 1987 et de 2,3 % en 1988, tandis que le chômage ne reculera pratiquement pas (environ 12 % de la population active), estime la Commission de Bruxelles dans ses dernières prévisions. Celles-ci confirment les *chiffres pessimistes qu'elle* avait publiés en mai et juillet derniers. L'inflation s'accélérerait très légèrement, la hausse des prix passant de 3,2 % à 3,4 % en 1988, mais resterait plus faible qu'en 1986 (+ 3,7 %).

Taux d'intérêt

un petit mouvement selon M. Baker

Le gouvernement américain « ne veut pas que les taux d'intérêt augmentent encore », a déclaré, vendredi 9 octobre, M. James Baker, secrétaire au Trésor. Mais a reconnu celui-ci au cours d'une conférence organisée par l'Agence fédérale d'information. *« Parfois, un petit mouvement par anticipation peut éviter un très fort mouvement plus tard. »* M. Baker a ajouté, répondant à une question sur le taux d'escompte. *« Parfois, il est important que l'économie mondiale sache que les banques centrales surveillent la boutique ». « Personne n'aime voir les taux d'intérêt augmenter, mais nous n'aimons pas non plus voir l'inflation revenir »*, a conclu le secrétaire au Trésor. – *(AFP.)*

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 5 au 9 octobre

Le syndrome des taux

ET de cinq. Cette semaine encore, comme les quatre précédentes, la Bourse de Paris a baissé, et pas d'un peu. D'un vendredi à l'autre, l'indice CAC, le plus fiable de tous, a chuté de 2,5 %. Il a ainsi fini de reperdre tout le bénéfice péniblement acquis de la reprise d'été, pour retomber à son plus bas niveau depuis la fin du mois de juin, et pratiquement de l'année.

Tout avait pourtant bien commencé. Lundi, enhardi par le résultat des audaces qu'il avait eues à la veille du week-end dernier (+ 0,35 %), le marché, encore souriant, avait allongé la foulée (+ 0,55 %). Il ne devait pas aller plus loin. Comme à l'accoutumée, après deux jours de hausse, des ventes de précaution se produisirent mardi (– 0,09 %). Le lendemain, choqué par le dérapage historique de Wall Street, la Bourse rendait la main (– 0,91 %), non sans opposer toutefois une résistance de bon aloi, liée au caractère très informatique de la chute new-yorkaise. De l'autre côté de l'eau, bien dressés en effet, les ordinateurs donnent des ordres de ventes (ou d'achats) dès que certains seuils sont atteints. Et il ne viendrait à l'idée de personne de leur désobéir.

Plus de peur que de mal ? Voire. Jeudi, une grande incertitude régnait sous les lambris, mais il y eut une lueur de hausse vers la clôture (+ 0,15 %). Pour les augures, c'était, paraît-il, un signe prophétique. La Bourse allait remonter. Las ! En liaison avec la rechute de New-York, le lendemain, un spectacle de désolation attendait la communauté financière.

Dans la matinée déjà, le marché avait eu un sérieux malaise (– 1,22 %). L'alerte fut encore plus sérieuse durant la séance officielle (– 1,7 %). A l'exception de Saint-Gobain, dopé par la prévision d'un doublement de ses bénéfices pour 1987, et de BSN, au point mort, toutes les vedettes écopèrent, et le plus grand nombre des seconds rôles aussi. Crouzet, Midland Bank, Crédit national, TRT, Eurocom, BHV et Esso s'inscrivirent même à leurs plus bas niveaux de l'année. Le chapitre des « plus hauts de l'année » devait, lui, rester désespérément vide. Au royaume des obligations, un étage plus haut, c'était l'horreur. Le MATIF tournait franchement de l'œil (plus de 1 % de baisse), pour toucher un nouveau plancher historique.

« Sale temps », notait un boursier. Inutile de le préciser. Ce n'est pas tant la dégringolade de Wall Street que la hausse des taux d'intérêt à long terme, responsable du phénomène, qui effraie le marché, les grandes places internationales même, car Paris n'a pas été seul à dévisser. Partout, les anciens démons de l'inflation et de la récession se remettent à grimacer. Vous avez dit récession ? Les experts sont nombreux, comme M. Milton Friedman, à l'annoncer à grands coups de clairon pour la fin de 1988 aux Etats-Unis. Confusément, à mesure du gonflement inquiétant des masses monétaires, premier symptôme d'un processus pouvant conduire à un renversement conjoncturel durable, les Bourses amplifient leurs réactions.

« Paris hurle avant d'être écorché », disait un fondé de pouvoir. Possible. Mais s'agissant de la hausse des taux, elle est mondiale, et le Crédit lyonnais ne laisse planer aucun doute sur son accomplissement outre-Atlantique. Et comme les marchés des capitaux ne sont pas étanches...

D'autre part, sur un plan économique la situation de la France, qu'on le veuille ou non, n'est pas très brillante. La chambre de commerce et d'industrie de Paris se hasarde à pronostiquer une meilleure activité économique pour le second semestre. Mais, dans la foulée, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) conteste les prévisions économiques du gouvernement, ramenant de 2,2 % à 1,5 % le taux de croissance prévu pour 1988.

Pour le commerce extérieur, le déficit, l'an prochain, serait de 40 milliards de francs au lieu de 32 milliards de francs. Enfin, l'organisme conteste la capacité du gouvernement à réduire le déficit budgétaire, ce qui a donné lieu à une belle empoignade avec le ministère du budget, qui prétend que l'OFCE n'a rien compris. Tout cela n'est évidemment pas fait pour déclencher des réflexes d'investissement sur notre place, déjà fragilisée par la ponction des privatisations, actuellement celle de Suez, commencée le 5 octobre. Et puis, comme le faisait remarquer un spécialiste : *« L'élection présidentielle est trop loin pour être vraiment prise en compte, mais trop près pour être ignorée. »*

Pour tout dire, l'horizon se bouche, et les boursiers broient du noir. Un professionnel n'était pas éloigné de croire que, probablement, le marché allait entrer dans un cycle baissier de plusieurs années (4 à 5 ans). De son côté un gérant de portefeuille affirmait que ses craintes formulées au début de l'été étaient fondées. La baisse de Wall Street ? *« Ce n'est qu'un hors-d'œuvre. » « Vous pouvez également vous attendre à une forte baisse à Tokyo. » « Si les taux montent, les PER (prime earning ratios) baissent »*. C'est mécanique. Sans partager entièrement ces avis, leurs collègues n'étaient guère optimistes.

Seul un agent de change, revenu sur les lieux du crime, riait bien franchement. *« C'est bon signe. Si tout le monde est noir, ça veut dire que la tendance va se retourner. »* Qui a raison ? Une hausse des taux risque assurément d'affecter la marche de l'économie et, partant, de la Bourse. Mais il y a quand même une grande leçon à tirer de la semaine écoulée. D'accord, le cœur n'y est plus. Les dangers sont aussi bien réels, et les grelottements de la Rue Vivienne sont peut-être les signes annonciateurs de l'atteinte d'un mal beaucoup plus profond qui n'ose pas encore dire son nom, mais que d'aucuns appellent déjà crise. Mais, au moins, ce n'est pas la panique. Les affaires ont été très calmes ces derniers jours, n'excédant pas 1,3 milliard de francs. Curieusement, plus les soubresauts sont violents, plus les investisseurs se réfugient dans l'attentisme. Difficile, dans ces conditions, de parier encore d'un changement de cycle. Personne ne dispose encore d'assez de recul.

Des événements de la semaine, l'on retiendra les deux opérations du Midi (rachat de la charge Meeschaert-Rousselle, OPA réussie sur la compagnie d'assurances britannique Equity and Law); l'association entre le Crédit lyonnais et la charge Cholet-Dupont; l'entrée d'Elf sur le marché des options négociables à Paris (MONEP), la réduction du déficit de Moulinex, enfin les bons résultats semestriels de CSF, assortis d'une prévision de hausse du bénéfice pour 1987 comprise entre 19 % et 28 %. Mais ça n'a pas réussi, semble-t-il, à la filiale du groupe Thomson, qui a reperdu vendredi toute son avance antérieure.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	9-10-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 839	– 22
7 % 1973	9 050	inch.
10,30 % 1975	100,50	inch.
PME 10,6 % 1976	101,85	– 0,75
8,80 % 1977	124,70	– 0,75
10 % 1978	100,20	– 0,20
9,80 % 1978	99,45	– 0,40
9 % 1979	97,10	– 0,55
10,80 % 1979	101	– 0,85
13,80 % 1980	100,12	– 0,12
16,20 % 1982	114,85	– 0,15
16 % 1982	114,50	– 0,15
15,75 % 1982	110,95	– 0,15
CNE 3 %	4 200	+ 1
CNB bq. 5 000 F.	102,40	+ 0,10
CNB Paribas 5 000 F.	102,50	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F.	102,50	inch.
CNI 5 000 F	102,30	– 0,10

Valeurs diverses

	9-10-87	Diff.
Accor	457	+ 10
Agence Havas	533	– 17
Arjomari	2 190	– 393
Bic	760	– 60
Bis	1 265	– 9
CGIP	1 228	– 25
Club Méditerranée	620	– 11
Essilor	3 590	– 60
Europe 1	640	– 59
Hachette	2 730	– 60
L'Air liquide	680	– 4
L'Oréal	3 603	– 27
Navigation Mixte	1 075	– 55
Nord-Est	152	inch.
Presses Cité	3 590	+ 10
Saint-Gobain	523	+ 19
Sanofi	780	– 15
Skis Rossignol	1 220	– 30

Pétroles

	10-10-87	Diff.
Elf-Aquitaine	333	– 6
Esso	416	– 24,10
Exxon	285,50	– 17,50
Petrofina	2 030	– 18
B.P.France	90	– 0,10
Primagaz	711	– 49
Raffinage	94,10	+ 0,10
Royal Dutch	775	– 18
Sogerap	428	+ 4
Total	401,20	+ 2,30

Bâtiment, travaux publics

	9-10-87	Diff.
Auxil. d'entr. (1)	146	– 61,25
Bouygues	1 135	– 17
Ciments Français	1 130	– 28
Dumez	965	– 58
GTM	702	– 28
J. Lefebvre	695	– 80
Lafarge	1 653	– 33
Maisons Phénix	79,50	– 1,40
Poliet et Chausson	2 290	– 60
SCREG	813	– 2
SGE-SB	62	– 2,50

(1) Droit de souscription de 52,75 F.

Produits chimiques

	9-10-87	Diff.
Inst. Mérieux	4 801	– 189
Labo. Bell.	1 542	– 43
Roussel UC	1 401	– 39
BASF	1 115	– 26
Bayer	1 215	– 25
Hoechst	1 075	– 30
Imp. Chemic. (1)	163,80	+ 2,40
Norsk Hydro	231,40	+ 1,20

(1) Coupon de 1,60 F.

Mines d'or, diamants

	9-10-87	Diff.
Anglo-American	164,80	+ 8,60
Amgold	727	+ 24
Buf. Gold M.	132,50	+ 3,30
De Beers	106,60	+ 9,90
Drief. Cons.	166,40	+ 4,90
Gencor	138,50	+ 101,60
Gold Field	144	+ 3,80
Harmony	99	+ 0,10
Randfontein	791	+ 15
Saint-Helena	110,80	+ 2,70
Western Deep	383	+ 1

Mines, caoutchouc, outre-mer

	9-10-87	Diff.
Géophysique	532	+ 63,70
Imétal	183,80	– 5,10
Michelin	312	– 9,20
Min. Penarroya	57,10	+ 0,90
RTZ	137,50	+ 3,50
ZCI	2,59	+ 0,08

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	9-10-87	Diff.
Bail Équipement	375	– 8
Bancaire (Cie)	623	– 12
Cetelem	820	– 28
Chargeurs SA	1 027	
CFF	1 085	– 104
CFI	501	– 9
Eurafrance	2 262	– 28
Hénin (La)	672	– 82
Imm. Pl.-Monceau	374	– 4
Locafrance	615	– 7
Locindus	859	+ 9
Midi	1 264	– 52
Midland Bank	260	– 25
OFP	1 560	– 30
Paris. de réesc.	600	– 7
Prétabail	1 180	– 20
Schneider	484,50	– 13
UCB	258,80	– 3,20

Filatures, textiles, magasins

	9-10-87	Diff.
André Roudière	246,80	+ 36,80
Agache (Fin.)	2 551	– 64
BHV	430	– 60
CFAO	1 979	– 29
Damart-Serviposte	3 030	– 5
Darty	448	– 12,60
DMC	566	– 27
Galeries Lafayette	1 342	– 24
La Redoute	3 360	– 89
Nouvelles Galeries	572	– 39
Printemps	692	– 64
Prouvost	520	– 90
SCOA	118	– 4,90

Métallurgie construction mécanique

	9-10-87	Diff.
Alspi	430	– 20
Avions Dassault-B.	819	– 51
Chiers-Châtillon	69,30	– 3,70
De Dietrich	2 145	– 5
FACOM	692	– 38
Fives Lil	149	– 9
Marine Wendel	407	– 19
Penhoët	1 160	– 25
Peugeot SA	1 545	– 23
Poclain	18,85	+ 0,05
Sagem	1 670	– 81
Strafor	612	– 3
Valéo	660	– 24

Alimentation

	9-10-87	Diff.
Béghin-Say	500	– 16
Bongrain	2 842	+ 92
BSN	5 070	+ 30
Carrefour	3 144	– 66
Casino	157,10	+ 0,10
Euromarché	4 160	– 115
Guyenne et Gasc.	690	+ 10
Lesieur	1 970	+ 125
Martell	1 080	+ 82
Moët-Hennessy (1)	2 390	+ 87
Nestlé	43 650	– 1 300
Occidentale (Gle)	1 073	– 33
Olida-Caby	225	– 4
Pernod-Ricard	892	– 33
Promodès	2 190	– 20
St-Louis-Bouchon	1 292	– 93
C.S. Saupiquet	1 430	– 70
Source Perrier	840	– 5

(1) Droit d'attribution de 477 F.

Matériel électrique services publics

	9-10-87	Diff.
Alcatel	2 245	– 15
Alsthom-Atlantique	346	+ 11
Crouzet	198	– 19
Générale des Eaux	1 180	– 40
IBM	912	– 38
Intertechnique	1 295	– 39
ITT	378,10	– 14,90
Legrand	3 110	– 1
Lyonnaise des Eaux	1 361	– 2
Matra	2 130	+ 21
Merlin-Gérin	2 739	+ 72
Moteurs Leroy-Somer	810	+ 24
Moulinex	76,30	– 5,50
PM Labinal	735	inch.
Radiotechnique	1 576	– 139
Schlumberger (1)	273,30	– 14,90
SEB	947	– 23
Siemens	2 138	– 87
Signaux	533	– 28
Téléméc. Electrique	3 482	– 312
Thomson-CSF	1 237	– 8

(1) Coupon de 1,80 F.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Valeo	484 505	322 876 185
Peugeot	203 853	318 645 111
CSF	164 055	207 647 022
Sté Générale	494 076	207 120 934
BAFIP	313 066	187 981 690
Michelin	561 531	182 965 782
Midi	134 113	174 744 791
Paribas	387 533	167 057 688
Lafarge	97 536	164 048 137
BSN	27 326	137 701 776
Perrier	159 988	133 188 142
Saint-Gobain	261 844	130 811 699
CGE	383 905	122 588 501

(*) Du 1er au 8 octobre 1987.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 2 oct.	Cours 9 oct.
Or fin (kilo en barre)	90 100	89 900
(kilo en lingot)	90 200	90 350
● Pièce française (20 fr.)	520	523
Pièce française (10 fr.)	340	341
Pièce suisse (20 fr.)	564	557
Pièce latine (20 fr.)	522	519
● Pièce tunisienne (20 fr.)	510	510
Souverain	648	652
● Souverain Elisabeth II	660	662
● Demi-souverain	388	375
Pièce de 20 dollars	3 006	3 020
– 10 dollars	1 590	1 400
– 5 dollars	965	968
– 50 pesos	3 380	3 375
– 20 marks	625	628
– 10 florins	539	540
– 5 roubles	354	360

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Géophysique	+ 12,3	Arjomari	– 15,2
Fichet-Bauche	+ 8,7	Prouvost	– 15,1
Lesieur	+ 6,8	J. Lefebvre	– 11
Salomon	+ 6,1	La Hénin	– 10,9
L. Vuitton	+ 5,1	BHV	– 10,8
Alsthom	+ 5	Midland	– 10,3
Martell	+ 4	SFIM	– 9,7
Saint-Gobain	+ 3,8	Chargeurs	– 9,2
Berger	+ 3,6	Télémécanique	– 9,2
Bongrain	+ 3,5	Printemps	– 9,1
Moët	+ 3,4	Colas	– 9
Leroy-Somer	+ 3,1	Synthélabo	– 8,7
Accor	+ 2,2	Guyenne	– 8,6

BONS DU TRÉSOR

Séance du 9-10-87

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc. 87	92,06	91,95	91,97	– 0,13
Mars 88	91,75	91,70	91,70	– 0,16
Juin 88	91,25	91,25	91,25	–

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	5 octobre	6 octobre	7 octobre	8 octobre	9 octobre
RM	1 194 335	1 074 346	1 466 799	1 446 701	1 791 900
Comptant R. et obl.	11 410 397	10 773 234	10 927 971	11 889 370	13 222 856
Actions	179 165	176 579	190 158	229 287	256 381
Total	12 783 897	12 024 159	12 584 928	13 565 358	15 271 137

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)

Françaises	102,4	101,7	101,1	101	–
Étrangères	137,6	137,7	136,2	136,5	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)

Tendance	107,1	106,9	105,7	106	104,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	410,7	410,9	405,2	407,2	402,9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 octobre 1987

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	95,15	94,75	94,35	94,35
+ bas	94,75	94,35	94	94,20
Dernier	94,80	94,35	94,20	94,20
Compensation	94,80	94,35	94,05	94,20

Nombre de contrats : 150 268.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Une baisse historique

Horrible ! De mémoire de boursier, personne ne se souvenait à New-York d'avoir vu une pareille glissade. Pour cause : Wall Street a établi au cours de la semaine écoulée deux records historiques... de baisse, l'un quotidien (– 91,55 points mardi), le second hebdomadaire (– 158,78 points d'un vendredi à l'autre) avec le « Dow » redescendu *comme une pierre* à 248,21 (– 6 %).

Quelle secousse. Les annales conserveront la mémoire de l'événement. A l'origine de ce maelström, la crainte d'un relèvement du taux d'escompte déclenchée par le président de la FED lui-même, puis par la hausse des « prime rate » bancaires. Les ordonnateurs des grandes institutions ont précipité la chute en lançant des ordres de vente tous azimuts. Certains analystes estiment toutefois qu'il n'y avait pas lieu de s'affoler car le marché a dans le passé surmonté des corrections plus violentes. Voire. Seule la relative sagesse de l'activité est rassurante : 879,5 millions de titres échangés contre 926,9 millions.

	Cours 2 oct.	Cours 9 oct.
Alcoa	62 1/2	58 1/2
Allegis (ex-UAL)	102 1/4	104 7/8
ATT	34 1/4	32 3/8
Boeing	51 1/8	48 7/8
Chase Man. Bank	39 3/4	37 1/4
Du Pont de Nemours	122 5/8	111 3/4
Eastman Kodak	104 7/8	99 1/8
Exxon	49 5/8	48 1/8
Ford	100 1/8	94 5/8
General Electric	62 3/8	58 1/4
General Motors	82 1/2	74 1/2
Goodyear	72 7/8	69
IBM	155 1/4	147 3/8
ITT	63	63 1/8
Mobil Oil	50 1/4	46 1/4
Pfizer	69 3/8	65 3/4
Schlumberger	48 1/4	45 3/8
Texaco	41 1/4	39 5/8
Union Carbide	30 5/8	29 1/2
USX	38 1/4	36 3/4
Westinghouse	74 3/4	70 3/8
Xerox Corp	78 1/2	74 5/8

LONDRES

Déprime

La crainte d'une hausse généralisée des taux d'intérêt dans le monde a déprimé le marché. D'abord soutenue, la tendance s'est alourdie sous l'effet de la chute de Wall Street. Les prévisions faites par le chancelier de l'Échiquier Nigel Lawson sur une croissance économique de 4 % pour 1987, avec la perspective d'une nouvelle réduction de l'impôt sur le revenu n'ont fourni qu'un soutien passager au Stock Exchange.

Indices « FT » du 9 octobre : industrielles, 1 858,2 (contre 1 872,3); mines d'or, 449,5 (contre 438,2); Fonds d'État, 85,49 (contre 85,65).

	Cours 2 oct.	Cours 9 oct.
Beecham	577	567
Bowater	525	525
Brit. Petroleum	374	364
Charter	439	440
Courtaulds	530 1/2	516
De Beers (*)	15 9/16	17 5/8
Free Gold (*)	15 7/8	16 7/8
Glaxo	17 19/32	16 63/64
Gt. Univ. Stores	23 1/4	23 1/4
Imp. Chemical	15 5/16	16 17/64
Shell	13 25/32	13 15/32
Unilever	632	623
Vickers	226	230
War Loan	36 3/32	33 31/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Baisse

Si le marché n'a guère apprécié les sautes d'humeur du dollar et de Wall Street, il a franchement fait la grimace en prenant connaissance du projet gouvernemental sur l'extension de l'imposition à la source. Une seule fois, la baisse de plus de 2 % d'un coup (– 43,4 points à l'indice Commerzbank).

Indice Commerzbank du 9 octobre : 1 936,6 (contre 2010,4).

	Cours 2 oct.	Cours 9 oct.
AEG	334,50	315,10
BASF	346,70	332,70
Bayer	377,30	362
Commerzbank	309	290,50
Deutschebank	707,50	667
Hoechst	336	319,60
Karstadt	596	589
Mannesman	188,50	180
Siemens	678	644,50
Volkswagen	384,50	354

TOKYO

Record d'altitude

Faisant cavalier seul, le marché de Tokyo a, cette semaine, atteint de nouveaux sommets. Une seule fois, la hausse des taux aux Etats-Unis l'a fait frémir. Mais il s'est très vite ressaisi. Cette nouvelle hausse a été essentiellement due aux achats étrangers et institutionnels. Mais elle ne serait pas loin d'être terminée.

Indices du 9 octobre : Nikkei, 26 338,77 (contre 25 862,45) ; général, 2 158,25 (contre 2 114,19).

	Cours 2 oct.	Cours 9 oct.
Akai	535	535
Bridgestone	1 360	1 390
Canon	1 240	1 380
Fuji Bank	3 230	3 350
Honda Motors	1 720	1 810
Matsushita Electric	2 740	2 760
Mitsubishi Heavy	665	713
Sony Corp.	5 500	5 500
Toyota Motors	2 200	2 400

OPA du Midi sur Equity

(Suite et fin.)

La bataille que se livraient la Compagnie du Midi et le raider *néo-zélandais Ron Brierley* pour Equity and Law, sixième compagnie d'assurance sur la vie en Grande-Bretagne, est pratiquement terminée. En rachetant à M. Brierley, au prix qu'il avait lui-même fixé, soit 15 pence de plus que l'offre précédente, son paquet de 29,6 %, le Midi, en y ajoutant les 7 % précédemment acquis et les 10 % contrôlés par le conseil d'Equity, s'est assuré près de 47 % du capital de la compagnie convoitée. Les fonds de pension britanniques, qui en détiennent environ 50 %, ne manqueront pas de les vendre au groupe français, qui va ainsi payer 4,6 milliards, ou un peu plus, son acquisition. Très cher, dira-t-on, mais en Europe, d'ici à 1992, tout ce qui restera disponible en assurance sera disputé au prix de l'or. C'est ce que pensent les investisseurs suisses, qui en profitent pour racheter les titres qui traînent.

F. R.

L'association des maires de France refuse de désigner ses représentants au Crédit local de France

MM. Robert Lion et Pierre Richard, directeur général et directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et consignations, ont expliqué, le 8 octobre, le sens de la réforme de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL), qui devient le Crédit local de France SA (*le Monde* du 2 octobre) en vertu de décrets et d'une circulaire publiés au *Journal officiel* du 7 octobre.

MM. Lion et Richard ont précisé que 44 % du capital (au plus) seraient vendus à des investisseurs institutionnels. Parmi ceux-ci, les caisses d'épargne pourraient prendre 5 à 10 % et des investisseurs étrangers une part symbolique. Dans les 56 % restants, la Caisse des dépôts a fait savoir qu'elle souhaitait avoir une part du capital *supérieure* à celle de l'Etat lui-même.

Enfin, M. Pierre Richard, qui préside le directoire du Crédit local de France, a indiqué qu'il allait lancer des produits financiers spécifiques pour les petites communes, celles-ci pouvant obtenir des prêts par simple appel téléphonique.

Le volume des prêts accordés par la CAECL aux collectivités locales a quadruplé depuis 1982.

Réuni le même jour, le comité directeur de l'Association des maires de France (AMF) a refusé de désigner ses trois représentants au conseil de surveillance du Crédit local de France. L'AMF estime que, *dans l'état actuel* des projets du gouvernement, le nombre de représentants des maires est très insuffisant par rapport à celui des investisseurs institutionnels, parapublics ou privés. L'AMF veut aussi obtenir des futurs dirigeants du Crédit local de France des engagements précis relatifs à la manière dont seront traitées les communes petites et moyennes. *« C'est une péripétie*, commentent les dirigeants du Crédit local de France *et l'établissement fonctionne déjà. »*

F. Gr.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Dollarphobie

On nage dans l'absurde. Les taux d'intérêt sur les devises fortes, tels le deutschemark et le franc suisse, sont en hausse. En même temps, les banquiers internationaux estiment que les interventions, depuis le début de l'année, des banques centrales, pour soutenir la devise américaine auraient maintenant atteint les 100 milliards de dollars. L'ampleur de cette somme est un double facteur d'anxiété pour les investisseurs. D'une part, elle est en elle-même révélatrice de la faiblesse de la monnaie des Etats-Unis puisque son seul soutien exige un effort aussi démesuré. D'autre part, elle équivaut à une formidable création monétaire génératrice d'inflation. Les banques centrales, qui se gargarisent du succès de l'accord du Louvre, alors que son coût est prohibitif, feraient certainement mieux d'accorder leurs violons en matière de taux d'intérêt.

Les taux sur les emprunts à dix ans en deutschemarks ont maintenant pratiquement atteint les 7 % tandis que ceux sur les émissions en francs suisses se sont hissés au niveau des 5,5 %-6 %. Ces taux très élevés pour des devises fortes ont, du reste, relancé le débat sur la notion d'intérêt réel. Faut-il le mesurer par rapport au coût de la vie, aux coûts salariaux ou à tout autre élément ?

En attendant, le dernier emprunt de 4 milliards de deutschemarks du gouvernement fédéral allemand, papier très prisé par les euro-investisseurs pour son extrême liquidité, a vu le jour au début de cette semaine sur la base d'un coupon annuel de 6,75 %, d'un prix de 99,75 et de commissions totalisant 1,375 %.

En revanche, les conditions qui accompagneront l'emprunt de 300 millions à 400 millions de deutschemarks que s'apprête à lancer la République populaire de Chine ne seront vraisemblablement pas représentatives du marché parce qu'il s'agit d'une première pour l'Empire céleste. Ce sera donc une opération de prestige à laquelle toutes les eurobanques voudront participer. En outre, sa durée n'excédera pas cinq à sept ans. La première euro-émission chinoise, qui était pour le compte de la Banque centrale de Chine populaire, a été manufacturée en 1985 sous la direction de la Deutsche Bank. Celle-ci a également dirigé la suivante pour la sino-entité plus connue sous le diminutif de CITIC. La palme, cette fois-ci, reviendra à la Dresdner Bank, qui a obtenu le prestigieux mandat de la République populaire après que Herr Roeller, l'un des patrons de la Dresdner, eut accompagné le chancelier Kohl durant sa visite à Pékin il y a quelques mois.

La totale désaffection des investisseurs à l'égard de la devise américaine s'est révélée dans toute son ampleur avec l'échec essuyé cette semaine par la ville d'Osaka au travers d'un euro-emprunt sur sept ans de 120 millions de dollars. Offerte à 101,25 avec un coupon annuel de 10,375 %, soit un alléchant rendement de 78 points de base supérieur à celui des emprunts du Trésor américain de même durée, l'émission n'a pas trouvé preneur malgré la prestigieuse garantie du gouvernement japonais qui l'accompagne. Que le papier de la société « Japon SA », la meilleure du monde, ne puisse même plus se placer, ne serait-ce que parmi la clientèle nippone, en dit long sur l'étendue de l'« eurodollar-phobie ». En fait, la seule euro-émission dans cette monnaie qui ait réussi à se placer au cours des dernières semaines a été celle, sur trois ans, de 1 milliard de dollars réalisée le mois dernier par la République d'Italie. Mais le mérite de cette réussite revient aux banques centrales. Elles ont réinvesti dans cette transaction une partie des dollars qu'elles avaient été auparavant obligées d'engranger pour soutenir la monnaie de l'Oncle Sam !

Une précieuse recommandation

La montée des taux d'intérêt helvétiques incite les emprunteurs à lancer des emprunts dotés de warrants-actions. Cette technique permet d'offrir un coupon plus bas. Thomson-Brandt International BV, sous la garantie de Thomson SA, l'a utilisée, jeudi, en proposant au pair 200 millions de francs suisses d'obligations à dix ans dont le taux d'intérêt annuel sera un petit 2,50 %. A chaque titre de 5 000 francs suisses est attaché un warrant qui, pendant quatre ans, permettra au porteur d'acquérir quatorze actions Thomson-CSF à un prix unitaire de 1 400 francs français. L'offre, dirigée par l'Union de banque suisse (UBS), en association avec Paribas, le CCF et le Crédit lyonnais, a été très bien accueillie et s'est tout de suite traitée avec une prime sur le marché gris.

Il faut dire que Thomson-CSF figure parmi la poignée de sociétés européennes dont l'achat est recommandé par la très sérieuse banque américaine d'investissement qu'est Salomon Brothers. Celle-ci estime que le bénéfice par action de Thomson-CSF passera de 91 francs français en 1986 à 114 cette année, pour atteindre 136 F en 1988. Les seuls cinq autres titres tricolores recommandés par Salomon sont Lafarge, l'Auxiliaire d'Entreprises, la CGE, Paribas et la Lyonnaise des eaux. A titre de comparaison, Salomon ne retient que trois valeurs allemandes : BASF, Bayer et la Deutsche Bank.

Les débiteurs français demeurent attirés par les francs belges et luxembourgeois parce que les taux d'intérêt sur ces devises sont relativement peu élevés par rapport à ceux pratiqués en France : quelque 8,50 % par an outre-Quiévrain contre près de 11 % dans l'Hexagone. Les autorités et les banques belges regardent d'un mauvais œil ces raids sur leur marché des capitaux et estiment que, comme il en a été en 1981 et 1982, les emprunteurs français potentiels font un mauvais calcul : ce qu'ils gagnent sur l'intérêt, ils risquent de le perdre sur le change. Quoi qu'il en soit, l'Aérospatiale s'est tournée vers le Grand-Duché pour lancer en fin de semaine un premier placement privé sur sept ans de 300 millions de francs luxembourgeois. Il devrait être suivi la semaine prochaine par un second entièrement fongible avec l'initial. L'ensemble, sous la direction de Paribas, est sorti avec un coupon annuel de 7,50 % sur un prix au pair.

La CEE a, ces jours-ci, réalisé une innovation en parachevant, assez secrètement, la première émission de « Schuldscheine » libellés en ECU. Le « Schuldschein » est un instrument allemand qui a peu d'équivalents ailleurs. C'est un crédit bancaire négociable dont la qualité fait qu'il se traite comme une obligation. Sa nature de placement privé lui refuse la publicité. Les « Schuldscheine » sont généralement libellés en deutschemarks bien qu'il semble que l'un d'eux ait récemment été créé en dollars. Dans le cas présent, la CEE a levé 45 millions d'ECU par le truchement de quatre transactions différentes arrangées au Luxembourg mais qui demeurent de droit allemand, vraisemblablement parce qu'un titre unique aurait été d'un montant trop élevé. L'un des quatre « Schuldscheine » a une durée de cinq ans, a été émis au pair et porte un intérêt de 8,60 %.

Alors que l'intérêt des euro-investisseurs continue de se limiter à certaines émissions d'actions ou liées à des actions, il faut souligner le très vif succès de la tranche internationale offerte dans le cas de la privatisation de la Compagnie financière de Suez. Elle était, en fin de semaine, plus de neuf fois sursouscrite et sera, en fin de course, plus de dix fois couverte après que la clause de réduction, dite de « claw-back », aura été appliquée. C'est peut-être la privatisation qui, à ce jour, a déclenché l'intérêt le plus universel. Les plus grands parmi les plus grands des institutionnels américains se sont déplacés et auraient pu, en fin de compte, absorber bien, bien davantage que ce qui leur était offert.

Le Benelux, à lui seul, avec une demande de 4 millions d'actions, aurait pu souscrire la totalité de la tranche étrangère. Le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient ont fait preuve d'un enthousiasme extraordinaire. Les institutionnels scandinaves réclament 800 millions de francs français. La demande suisse dépasse les 2,8 milliards tandis que celle en provenance d'Allemagne est de 2 milliards. Ce formidable intérêt international est d'autant plus étonnant que, dans le même temps, les étrangers continuent de bouder la Bourse de Paris. Mais la renommée et la vocation internationale de Suez l'ont emporté. Sur le marché gris, l'action de la Compagnie se traitait vendredi à Londres à 345-350 francs français, pour un prix d'offre de 317 F.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Nouvelles menaces sur la monnaie américaine

Rien ne va plus à nouveau pour la devise américaine, qui s'est orientée à la baisse cette semaine, après sa bonne tenue des semaines précédentes. L'effet de la réaffirmation de l'accord du Louvre sur la stabilisation des parités monétaires, il y a quelques jours à Washington, est déjà bien estompé. Bien plus, on en vient à se demander si cet accord n'a pas des effets intrinsèques pervers en poussant les taux d'intérêt à la hausse dans le cas présent. Il est à craindre que tout affaiblissement du dollar n'ait de fâcheuses répercussions en ce domaine, contraignant les autorités américaines à faire monter les taux intérieurs pour soutenir leur monnaie. Bien plus, le récent relèvement des taux aux Etats-Unis *(voir en rubrique marché monétaire et obligataire)* ne dope même plus le dollar. Au contraire, il l'affaiblit dans la mesure où le raffermissement du loyer de l'argent outre-Atlantique est de nature à ralentir l'expansion et d'ébranler le support de la devise américaine. On peut donc s'imaginer dans quel processus diabolique on s'engage actuellement.

A cet égard, les pronostics ne sont guère favorables ; ainsi, selon l'importante maison new-yorkaise Salomon Brothers, la réaccélération de l'inflation, l'approche du plein-emploi et les réductions beaucoup plus grandes que prévu du déficit commercial américain, provoqueront de nouvelles pressions sur le dollar, et contraindront les autorités monétaires à abaisser les planchers des zones-cibles. D'ici à la fin de l'année, selon Salomon Brothers, le dollar chutera à 135 yens, contre 145 yens actuellement, et à 1,75 DM contre 1,82 DM en ce moment.

De son côté, M. Martin Feldstein, ancien chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, estime que le dollar pourrait baisser de 30 % d'ici à cinq ans, précisant qu'une telle baisse serait nécessaire pour réduire suffisamment le déficit de la balance des paiements courants. M. Feldstein soutient cette thèse depuis de longs mois et n'a jamais varié. Enfin, M. Alan Greenspan, nouveau président de la Réserve fédérale, a déclaré à la revue américaine *Fortune* qu'une baisse du dollar est inévitable à long terme.

Dans l'immédiat, les opérateurs attendent la publication mercredi 14 octobre des résultats du commerce extérieur américain pour le mois d'août, déficit estimé entre 13 milliards et 14 milliards de dollars, contre 16,75 milliards de dollars pour le mois précédent.

En outre, la fragilité de Wall Street, où les cours ont chuté de 4 % mardi, commence à inquiéter les marchés des changes dans la mesure où un repli supplémentaire révélerait l'ampleur des préoccupations des marchés : toute désaffection des investisseurs étrangers serait désastreuse pour le billet vert.

Ajoutons que sur le plan technique, les achats de yens et les ventes de marks ont quelque peu perturbé les échanges.

Fait significatif, les nouveaux affrontements irano-américains dans le golfe Persique n'ont eu aucun effet sur la devise américaine, alors qu'auparavant ils avaient tendance à la renforcer.

En Europe, on a noté un petit infléchissement du franc français par rapport au mark, mais sans gravité. Simplement, on a été un peu déçu que le franc ne profite guère du projet allemand du rétablissement d'une retenue à la source sur les revenus des capitaux susceptible en théorie de rabattre une partie des capitaux sur la France. Ce n'était pas le cas en fin de semaine.

En ce qui concerne le franc, on rapporte que dans le monde la plupart des opérateurs sont plutôt vendeurs, estimant que notre monnaie n'a rien à gagner, bien au contraire, d'ici à l'élection présidentielle.

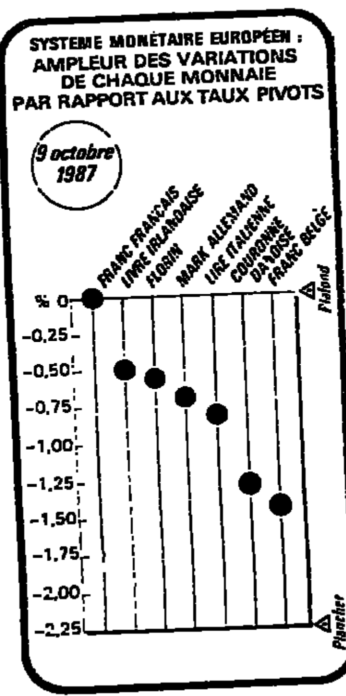
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 AU 9 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,6495	–	16,5371	66,2252	55,0812	2,6497	48,9476	0,0763
	1,6225	–	16,3105	65,1890	54,3035	2,6164	48,2625	0,0753
Paris	9,9745	6,0470	–	400,46	333,08	16,0228	295,99	4,6160
	9,9475	6,1310	–	399,67	332,93	16,0413	295,98	4,6167
Zurich	2,4907	1,5180	24,9718	–	83,1727	4,0011	73,9109	1,1527
	2,4889	1,5340	25,0206	–	83,3016	4,0136	74,0347	1,1551
Francfort	2,9947	1,8155	30,0232	120,23	–	4,8105	88,8644	1,3859
	2,9878	1,8415	30,0363	120,04	–	4,8181	88,8754	1,3866
Bruxelles	62,2521	37,74	6,2411	24,9934	207,88	–	18,4728	2,8809
	62,0119	38,22	6,2139	24,9152	207,54	–	18,4459	2,8780
Amsterdam	3,3699	2,0430	33,7853	135,30	112,53	5,4133	–	1,5595
	3,3618	2,0720	33,7952	135,07	112,51	5,4212	–	1,5602
Milan	2160,85	1310	216,64	867,55	721,56	34,7112	641,21	–
	2154,68	1328	216,60	865,71	721,15	34,7462	640,92	–
Tokyo	237,53	144,00	23,8135	95,3642	79,3170	3,8156	70,4846	0,1099
	237,37	146,30	23,8623	95,3715	79,4461	3,8278	70,6081	0,1101

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 9 octobre, 4,1993 F contre 4,1907 F le vendredi 2 octobre.



LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Tension générale

Cette fois-ci, c'est bien parti : hausse générale des taux sur tous les fronts, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis. Quant au MATIF, après quelques jours d'espoir, il est retombé brutalement au tapis, et au plus bas. C'est dire que l'atmosphère n'était guère à l'optimisme à la fin de cette semaine et que l'horizon est en train de se charger.

Aux Etats-Unis, le ton a d'abord été donné avec le cinquième relèvement du taux de base des banques depuis le début de l'année. L'augmentation a été d'un demi-point, de 8,75 % à 9,25 %, après celle d'un demi-point également, le 4 septembre dernier. Ensuite, les cours des emprunts à long terme ont brusquement fléchi, leur rendement continuant de progresser, notamment celui du trente ans 2017, l'emprunt-phare étant passé au-dessus de 9,90 % atteignant 9,95 %, en route vers les 10 %. Selon les experts, on pourrait assez rapidement s'élever à 10,50 %, les pessimistes parlant même de 11 % dès le début de 1988. A l'origine de cette nouvelle accélération dans la progression des taux, on note aussi bien la crainte d'une reprise de l'inflation que le jeu des points de passage sur graphique, très en faveur chez beaucoup d'opérateurs.

En Allemagne, deux facteurs ont provoqué une nouvelle montée des taux sur le long terme, qui, à la veille du week-end, dépassait 7 % à dix ans. Le premier a été le relèvement de son taux de pensionnement par la Banque fédérale, ce taux ayant été porté de 3,65 % à 3,75 % pour les effets commerciaux. Le second a été le projet de rétablissement d'une retenue à la source sur les revenus des capitaux, essentiellement les obligations, au taux de 10 %. On sait qu'une telle retenue avait été supprimée en 1985 afin d'attirer les capitaux étrangers. Cette fois-ci ce sont les préoccupations budgétaires qui ont eu la priorité. L'effet de l'annonce de ce projet a été immédiat : certains capitaux ont déjà commencé à quitter l'Allemagne, et les taux se sont orientés à la hausse.

En France, la semaine avait pourtant bien commencé. Les opérateurs, constatant que sur le MATIF, les cours résistaient bien aux mauvaises nouvelles en provenance de l'extérieur, notamment le nouveau relèvement du taux de base des banques américaines, se remettaient à espérer et à prendre position à la hausse. Jeudi, une véritable euphorie régnait même avec une échéance décembre remontant à 96 contre 95, certains optimistes voyant même 98 assez rapidement. Hélas, trois fois hélas, au cours de la journée de jeudi, le nouvel accès de faiblesse du marché américain, et notamment de l'emprunt-phare du Trésor, renvoyait le MATIF aux enfers, au cinquième ou au sixième cercle de celui de Dante (mais qui oserait encore compter ?) La déception fut si forte que tous les planchers s'en trouvèrent crevés à 94,80 sur décembre, 94,35 sur mars et 94,05 sur juin, soit un rendement de 11,04 % pour l'emprunt notionnel à 10 % et dix ans. Cette rechute a fait très mauvais effet. A la veille du week-end, personne ne se hasardait à formuler le moindre pronostic sur les prochaines semaines. Il y a fort à penser néanmoins que, si les taux longs américains continuent à augmenter, il en sera de même pour les taux français, d'autant que l'écart avec les taux allemands vient de diminuer un peu.

Où s'arrêtera la spirale, se demandait-on en cette fin de semaine ? Les rumeurs les plus folles couraient, y compris celle d'un relèvement simultané de leur taux d'escompte par la Réserve fédérale (démenti dans l'immédiat mais pas impossible dans un très proche avenir) par la Banque du Japon (également démenti mais plausible à assez brève échéance) et par la Banque fédérale d'Allemagne. Dans ce dernier cas, c'est peu probable. Le président de cette banque centrale, M. Poehl, a déclaré cette semaine qu'une augmentation supplémentaire et sensible des taux d'intérêt en Allemagne serait mal venue : il importe simplement, selon M. Poehl, de convaincre les épargnants et l'opinion publique que la Bundesbank ne laissera pas se développer une inflation incontrôlable en se montrant laxiste sur le plan monétaire.

Pour revenir à notre pays, la Banque de France a effectué une adjudication au taux inchangé de 7,50 %, servant largement le marché cette fois-ci : près de 48 milliards. Quant au marché primaire, état néant. Le comité des émissions ne s'est même pas réuni. C'est dire l'atmosphère qui règne sur le marché.

F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le sursaut du sucre

Le marché mondial du sucre bénéficie actuellement d'un regain d'intérêt qui se traduit par une meilleure orientation des cours. Alors qu'elle valait pendant l'été 1 040 F à Paris, la tonne de sucre blanc se négocie actuellement autour de 1 130 F. Les professionnels ont appris par le passé à se méfier des hausses passagères de prix, pour un produit qui reste surabondant de part et d'autre de la planète. Les stocks mondiaux s'élèvent encore à 37 millions de tonnes environ. Or les spécialistes estiment que l'équivalent de trois mois de consommation (soit 27 millions de tonnes) suffit pour assurer l'approvisionnement normal des utilisateurs.

PRODUITS	COURS DU 09-10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1146 (+ 34) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1139 (+ 32) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 265 (+ 23) Livres/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 142 (+ 17) Francs/tonne
Café (Londres) Décembre	1 373 (+ 5) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 835 (+ 3) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	303 (+ 4,5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	183,25 (– 1) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	173,60 (– 5,30) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre

Mais, en réalité, le mouvement de prix de ces dernières semaines traduit une tendance à l'assainissement de l'offre, pour des raisons climatiques essentiellement. Selon le courtier allemand F.O. Licht, la production mondiale pour la campagne 1987-1988 devrait atteindre 102,7 millions de tonnes, contre 103,4 millions de tonnes lors de la saison précédente. La consommation sera de son côté au moins égale à celle de l'an passé, soit environ 103 millions de tonnes. Ces données fondamentales, faute de consacrer le retour du marché à l'équilibre, témoignent au moins de ses meilleures dispositions. Ces jours derniers, les opérateurs ont été très sensibles aux rumeurs suivant lesquelles l'Union soviétique s'apprêtait à acheter 500 000 tonnes de sucre, pour compenser ses carences dues à une mauvaise récolte. Si aucune transaction n'a encore été conclue, la *Pravda* a en revanche confirmé le 8 octobre que Moscou connaissait de grandes difficultés dans le ramassage des betteraves à sucre. Les mauvaises conditions climatiques sont bien sûr avancées pour expliquer que 44 % seulement des surfaces cultivées en betteraves aient été récoltés. Le quotidien du gouvernement, les *Izvestia*, précisait le même jour que le ramassage des betteraves était compromis dans certaines régions en raison du manque de carburant pour les camions. « *La situation est critique dans l'une des plus grandes exploitations de Russie : 1 million de tonnes ont été transportées et il en reste 2,6 millions de tonnes, alors que le froid arrive* », notait encore le journal soviétique.

Aux difficultés de l'URSS s'ajoutent, celles de l'Indonésie, qui pourrait, en 1988 importer un cinquième de ses besoins si la sécheresse se prolonge. En raison du retard de la saison des pluies, les plantations de canne de l'île de Java sont affectées. Devenu autosuffisant en sucre en 1986, avec une production de 1,86 million de tonnes, Djakarta pourrait de nouveau apparaître comme acheteur sur le marché libre.

Dans les milieux du négoce, on estime en outre que l'Inde et le Pakistan auront cette année des besoins en sucre plus importants qu'à l'ordinaire, susceptibles d'apporter un soutien aux prix. Ces prévisions interviennent au moment où le FIRS (1) évalue à 13,03 la production communautaire de sucre pour 1987-1988 (contre 14,12 millions de tonnes l'an passé). Si l'hypothèse d'un manque de sucre est exclue, il est en revanche probable qu'un certain prélèvement sur les stocks sera effectué. C'est assez pour redonner au marché une certaine fermeté. Mais du chemin reste à parcourir avant d'espérer une véritable reprise.

ERIC FOTTORINO.

(1) Fonds d'intervention et de régulation du marché sucrier

Le Monde

Les relations entre Paris et Pretoria

M. Chirac a rappelé à M. « Pik » Botha sa « condamnation sans réserve » de l'apartheid

Malgré le tapage franco-français auquel elle a donné lieu, la visite « *privée* » à Paris de M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a été entourée jusqu'au bout de la part du gouvernement d'une volonté de discrétion reflétant un certain embarras. En témoignent en premier lieu les circonstances de la rencontre, vendredi matin 9 octobre, entre l'émissaire sud-africain et M. Jacques Chirac. C'est l'entourage de M. Botha qui révéla cette rencontre plusieurs heures après qu'elle eut lieu. Matignon, d'abord muet, n'eut d'autre choix que de la confirmer.

Selon un communiqué de Matignon, l'entretien Chirac-Botha – qui a duré une trentaine de minutes – « *a porté essentiellement sur la situation en Afrique australe et sur les chances de paix dans cette région du monde. Il s'est placé dans la ligne des conversations qu'a eues récemment le premier ministre sur ce sujet avec les présidents de l'Angola et du Mozambique* ». « *M. Chirac,* poursuit le communiqué, *a rappelé de nouveau à M. Botha que la France condamnait sans réserve le système de l'apartheid et appelait de ses vœux l'avènement en Afrique du Sud d'une société démocratique et multiraciale.* »

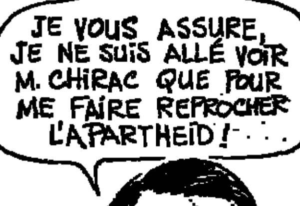
Apaisement de la polémique

M. Botha a été ensuite reçu vendredi soir par son homologue français, M. Jean-Bernard Raimond. Selon un communiqué du Quai d'Orsay, « *cet entretien était particulièrement utile après l'échange de prisonniers, intervenu le 7 septembre à Maputo, et les récentes visites des chefs d'Etat angolais et mozambicain* ». M. Raimond a, lui aussi, rappelé à son hôte que l'apartheid est « *inacceptable* ».

La polémique née des circonstances de la visite de M. Botha et du retour en France, pour l'occasion, de M. Raimond s'est nettement apaisée vendredi. Lors de la conférence de presse qu'il a donnée à Buenos-Aires, M. Mitterrand a largment contribué à cet apaisement. « *Le fait,* a-t-il dit, *de recevoir le ministre des affaires étrangères d'un pays avec lequel la France, comme avec la plupart des pays, entretient des relations diplomatiques, en soi, n'est pas répréhensible.* »

Rappelant que ce n'était pas la première fois que M. Botha était reçu au Quai d'Orsay, M. Mitterrand a souhaité que « *ce ne sera pas la dernière fois que le ministre français des affaires étrangères saisira cette occasion pour dire le refus absolu de la France de l'apartheid, de la manière dont se comportent sur le plan des droits de l'homme les actuels dirigeants de l'Afrique du Sud* ». « *Si,* a-t-il conclu, *cette occasion est saisie, comme je le pense, pour mettre les points sur les i, je ne vois pas le côté extraordinaire de cette affaire.* »

A Paris, Matignon et le Quai d'Orsay se sont efforcés également de mettre un terme à la controverse. Ainsi, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a rappelé que « *le président de la République était au courant de la rencontre depuis plusieurs semaines* », mais que la date exacte de celle-ci « *avait été modifiée plusieurs fois* ». « *Le président avait donné son accord* », a ajouté ce porte-parole. Pour sa part, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, a observé vendredi que, « *sur le fond comme sur la forme, les choses sont très simples. La France et l'Afrique du Sud ont des relations normalisées. Dès lors, il n'y a rien d'invraisemblable à ce que des responsables des deux pays se voient.* » « *Il ne faut pas,* a conclu M. Balladur, *transformer tous les événements de la vie quotidienne gouvernementale en accroc à la cohabitation.* »





UNESCO : l'élection du directeur général

Le candidat pakistanais s'est désisté en faveur de M. M'Bow

La journée du vendredi 9 octobre a été marquée au conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) – qui siège à Paris depuis plusieurs jours pour l'élection de son directeur (*le Monde* daté 4-5 octobre) – par le retrait de l'ancien général Sahabsade Yacoub-Khan, ministre des affaires étrangères en exercice du Pakistan. Le candidat d'Islamabad avait respectivement obtenu seize, puis douze voix lors du premier et du deuxième tour d'un scrutin qui peut en compter jusqu'à cinq.

Le renoncement de Yacoub-Khan n'a été une surprise que pour ceux qui ne connaissaient pas son ombrageuse fierté. En revanche, son désistement en faveur du directeur général sortant, le Sénégalais Amadou Mahtar M'Bow (dix-huit voix à chacun des deux tours), a *fait figure* de coup de théâtre, Yacoub-Khan ayant été présenté par ses « parrains » occidentaux comme « *le candidat anti-M'Bow par excellence* »...

Soutien de la France

Le Pakistan s'est souvenu fort à propos de « *la tradition de solidarité afro-asiatique* » pour expliquer le retrait de Yacoub-Khan, mais le « legs » de ses voix à M. M'Bow est bel et bien un pied de nez à ces Occidentaux qui n'ont su ni s'organiser entre eux ni rallier leurs amis du tiers-monde pour assurer le succès de leur « poulain ».

Cela dit, il est tout à fait douteux que les électeurs européens de Yacoub-Khan reportent leurs suffrages sur M. M'Bow. Seule, la France, *que rien n'obligeait* d'ailleurs à dévoiler ses intentions – le vote est secret, – a annoncé qu'elle choisissait désormais le très contesté directeur actuel. Ce choix a fortement choqué ses partenaires de la Communauté européenne, qui s'apprêtaient à constituer un front uni en faveur du candidat espagnol, le biochimiste Federico Mayor (9 voix au second tour). Le membre belge du conseil exécutif de l'UNESCO, M. Georges-Henri Dumont, se serait écrié : « *La position française est scandaleuse. Si M. M'Bow est réélu, c'est la fin de l'UNESCO.* »

En revanche, le Sénégal a estimé que « *la décision de la France est un acte d'amitié et de fraternité qui nous touche profondément* ».

Lors des prochains votes, la différence entre les deux principaux candidats en lice, MM. M'Bow et Mayor, pourrait être faite par les Soviétiques et leurs amis (6 suffrages), lesquels, pour le moment, soutiennent l'historien bulgare Nicolas Todorov. Le troisième tour de scrutin, qui devait se dérouler vendredi 9 octobre, a, en tout cas, été reporté à mardi 13 octobre en fin d'après-midi, « *afin que d'ici là les esprits puissent se calmer.* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le projet d'accord INF

Des divergences réapparaissent sur la question des Pershing-1 A

Washington *(AFP.)* – L'URSS a *demandé que* les soixante-douze missiles Pershing ouest-allemands, équipés de têtes nucléaires américaines, soient inclus dans l'accord sur les missiles de portée intermédiaire (INF), a-t-on confirmé vendredi 9 octobre, de sources officielles américaine et soviétique à Washington, tout en faisant preuve d'optimisme.

Confirmant l'information publiée vendredi par le *New-York Times,* le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a estimé que cette requête n'était « *pas une menace sérieuse risquant de saborder l'ensemble de l'accord* ». Côté soviétique, M. Serguei Chouvakhine, conseiller à l'ambassade à Washington, a estimé vendredi, dans une conférence de presse, que cette question pouvait être réglée.

Selon l'accord de principe passé le mois dernier, à l'issue des entretiens Chevardnadze-Shultz à Washington, sur le projet de traité INF, les Pershing-1 A ouest-allemands devaient être démantelés par le gouvernement de Bonn, et les têtes nucléaires enlevées du territoire européen après le retrait de tous les INF soviétiques et américains.

ITALIE

Le débat sur l'enseignement religieux menace la cohésion gouvernementale

Le gouvernement du premier ministre démocrate-chrétien italien, M. Giovanni Goria, devait faire face, le samedi 10 octobre, à sa première épreuve importante, à l'occasion d'un vote du Parlement sur sa politique en matière d'enseignement religieux dans les écoles. Bien que l'ancien premier ministre socialiste, M. Bettino Craxi, ait approuvé l'accord conclu sur cette question le 7 octobre entre M. Goria et le secrétaire d'Etat du Vatican, Mgr Casaroli, les débats du Parlement avaient fait apparaître une nette hostilité du groupe socialiste à l'égard des compromis acceptés par le chef du gouvernement. En cas de vote négatif, de nombreux commentateurs estimaient vendredi qu'une rupture de l'actuelle coalition de cinq partis, où les socialistes jouent un rôle essentiel, serait inévitable.

ROME
de notre correspondant

Le président du conseil italien, le démocrate-chrétien Giovanni Goria, a, le vendredi 9 octobre, exposé au Parlement les résultats de son entrevue de plus de deux heures, l'avant-veille, avec le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, sur la question de l'enseignement de la religion catholique dans les écoles publiques. Cette question avait, *fin* septembre, provoqué un incident diplomatique entre les deux Etats. Le Vatican avait fait connaître, dans une note d'une fermeté inédite, sa préoccupation de voir « *l'heure d'enseignement de religion* » peu à peu marginalisée dans le cursus scolaire.

Le nouveau concordat signé en février 1984 a rendu cette « *matière* » facultative, mais l'Etat ne s'en est pas moins engagé à en assurer l'organisation. Les pouvoirs publics n'ont jamais manifesté la volonté de se soustraire à cette obligation. *Plus de 90 % des élèves* suivent l'enseignement de la religion catholique. Le poids de la démocratie chrétienne dans la vie publique de la péninsule exclurait de toute façon que des libertés soient prises par rapport à un accord auquel la quasi-totalité des partis italiens avaient d'ailleurs souscrit.

Mais le Vatican a visiblement souhaité stopper des dérives possibles dues à la pression subtile mais constante des forces laïques, et à ce qu'il a cru percevoir comme une *insuffisante attention* de certains secteurs de la démocratie chrétienne à la cause de l'immense majorité des Italiens. Ses craintes se fondent sur quelques indices. Le ministre de l'éducation nationale, le démocrate-chrétien M. Giovanni Galloni, s'apprêtait à envoyer aux proviseurs une circulaire leur recommandant de placer l'heure de religion tout au début ou tant à la fin des cours, afin de ne pas perturber la journée de la minorité d'élèves qui ne suivent pas ces cours.

Volonté délibérée de « *pousser dans un ghetto l'heure de religion !* », ont protesté les plus activistes des mouvements catholiques, de toute évidence encouragés en sous-main par des membres de la hiérarchie épiscopale italienne et du Vatican.

Le protocole mis au point le 7 octobre entre Mgr Casaroli et M. Goria donne en principe beaucoup de satisfaction au Vatican : l'heure de religion n'y est plus qualifiée de « *facultative* ». Le gouvernement renonce à inviter les proviseurs à la placer en début ou en fin de journée. Plus grave pour les défenseurs de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le caractère obligatoire de l'heure alternative à l'heure de religion est souhaité par les deux parties.

Le Saint Siège avait vu sa position confortée par l'entrée en lice d'un allié inattendu : le socialiste M. Bettino Craxi. L'avis de l'ancien premier ministre était d'autant plus important que c'est lui qui avait cosigné en 1984 le nouveau concordat. Or il a été très net : l'enseignement de *la religion ne doit en aucun* cas être « *discriminé ou marginalisé* ». La démocratie chrétienne, une fois de plus prise à contre-pied par le secrétaire du PS, a affecté de se réjouir de cette intervention. Mais celle-ci a en revanche atterré les petits partis laïques et irrité au dernier degré les communistes et, durant le débat au Parlement, les socialistes ont pris du champ par rapport aux exigences du Vatican.

JEAN-PIERRE CLERC.

Les déboires d'une société d'aménagement

Cinq inculpations provoquent une vive agitation dans les milieux politiques rouennais

ROUEN
de notre correspondant

Les inculpations du directeur de la Société d'aménagement de la région rouennaise (SARR), M. Jean-Claude Petit, cinquante-trois ans, et de quatre autres personnes, jeudi soir, par Mme Sophie Samat, juge d'instruction de Rouen, ont mis en émoi une grande partie des élus municipaux de Seine-Maritime (*le Monde* du 10 octobre)

M. Petit était, depuis 1981, directeur de la principale société d'aménagement et d'urbanisme du département. Il a été inculpé de faux en écriture de commerce par émission de fausses factures, de trafic d'influence, de complicité de faux, d'escroquerie, et écroué. Les faits qu'on lui reproche auraient eu pour cadre de *très nombreuses opérations* menées par la SARR. De Dieppe, d'Aumale, de Cléon, d'Elbeuf, les commentaires affluent pour critiquer les méthodes de travail de la société d'urbanisme, et particulièrement de son directeur. « *Promesses non tenues, opérations obscures* » accusent les élus qui ont eu affaire à M. Petit. Le président de la SARR, M. Jean Lecanuet, maire de Rouen, a très rapidement, et avant même son inculpation, retiré toute délégation à M. Jean-Claude Petit. Les autres inculpés sont M. Roger Gibet, entrepreneur paysagiste à Duclair (Seine-Maritime), M. Gourmaux, gérant d'une société de papier peint, Mme ColombeBucaille, gérante d'une entreprise de mobilier de bureau, et de M. Marc Vanghelder, directeur d'une jeune agence de communication, qui ont été inculpés de faux en écriture de commerce, d'escroquerie et de complicité de trafic d'influence.

A Rouen, les regards se sont immédiatement tournés vers la plus récente réalisation de la SARR, la construction d'un hypermarché, la chaîne Continent à Mont-Saint-Aignan, commune résidentielle de la région rouennaise. L'inauguration est prévue pour le 24 novembre. Une polémique particulièrement vive a opposé les partisans, dont le maire de Mont-Saint-Aignan, M. Pierre Albertini (UDF), et les adversaires de l'implantation, parmi lesquels M. Gérard Simon, adjoint RPR, conseiller général et conseiller régional. Ce dernier a fini par démissionner de son poste d'adjoint au maire.

Vendredi 9 octobre, M. Simon a rappelé qu'il avait demandé « *que le rôle de la SARR soit éclairci* ». M. Albertini a affirmé qu'il n'était jamais allé au-delà de son rôle *d'administrateur de la commune. Le* directeur de la SARR aurait profité de la forte demande d'attribution de locaux commerciaux dans la galerie marchande de l'hypermarché – de *trois-cents à quatre cents demandes* pour soixante places – pour exiger des pots-de-vin. Le mécontentement des commerçants non retenus serait à l'origine de la dénonciation.

Dans le même temps, les enquêteurs ont été amenés à s'intéresser aux activités d'une ancienne association, le Cercle Pierre-Corneille, réunion de « *socio-professionnels désireux d'animer la renaissance de l'esprit libéral* ». Il apparaît que l'action de cette association de jeunes chefs d'entreprise de la région, dissoute en mai 1987, allait bien au-delà de la simple réflexion économique. Le principal animateur en était Marc Vanghelder, aujourd'hui inculpé

ETIENNE BANZET.

● *Un copilote d'Air France* **lourdement condamné pour trafic de drogue.** – Le tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a condamné, vendredi 9 octobre, *M. Jacques Berthet, ex-copilote à Air* France, à une peine de dix-huit ans de prison et à une importante amende, pour trafic de drogue. M. Berthet avait été trouvé porteur *de 10 kilos d'héroïne pure, au mois* de décembre 1985, au retour d'un voyage à Bangkok. Le tribunal a suivi le substitut, M. Michel Roget, dans ses réquisitions, où il avait demandé *une « sanction à valeur d'exemple »* de dix-sept à dix-huit ans d'emprisonnement.

AFGHANISTAN

Un attentat a fait 27 morts à Kaboul

Vingt-sept personnes ont été tuées et trente-cinq autres blessées par un attentat à la voiture piégée, jeudi à Kaboul, *a annoncé vendredi 9 octobre* Radio-Kaboul. Selon la radio, l'explosion a eu lieu jeudi en fin d'après-midi, dans le quartier de Shahrae Nau, où se trouvent le siège du Parti démocratique du peuple afghan (PDPA, le Parti communiste au pouvoir) ainsi que de nombreux bâtiments gouvernementaux et diplomatiques.

La déflagration a détruit une mosquée et six véhicules et a sérieusement endommagé six boutiques, a *ajouté Radio-Kaboul. Elle* s'est produite à un moment d'affluence. La radio afghane a attribué ce « *crime haineux* » à la guérilla antigouvernementale « *soutenue par l'impérialisme* ».

D'autres explosions ont déjà visé des bâtiments publics, mais, selon des sources occidentales, ils sont souvent la conséquence de luttes entre factions rivales du PDPA. – *(AFP.)*

LIBAN

Trois tués dans l'explosion d'une voiture piégée

Beyrouth, *(AFP).* – Trois *personnes* ont été tuées samedi 10 octobre par l'explosion d'une voiture piégée *dans le quartier* du port de Tripoli, chef-lieu du Nord libanais, sous contrôle syrien, selon un premier bilan fourni par la police à Beyrouth.

Selon cette dernière, la voiture, une Peugeot 504 de couleur grise, a explosé dans le quartier de Mina, à *proximité du port de la ville. Elle* était garée entre l'hôpital du docteur Hachem Husseini, député sunnite de Tripoli, et l'établissement scolaire des Frères des écoles chrétiennes.

● **Sophie Bedon pourrait être libérée dans une dizaine de jours.** – *L'infirmière française enlevée le* 2 octobre dans le nord de l'Ethiopie par les combattants du Front populaire de libération du Tigré (TPLF), *« a fait savoir qu'elle était en bonne santé »* et pourrait être libérée *« dans une dizaine de jours »,* selon un communiqué de l'Action internationale contre la faim (AICF), organisation dont elle est membre. Selon ce communiqué publié vendredi 10 octobre à Paris, le TPLF a pris *« un engagement qui peut faire espérer la libération de Sophie Bedon dans une dizaine de jours s'il n'y a pas de retard dans son départ vers le Soudan ».*

Le numéro du « *Monde* » daté 10 octobre 1987 a été tiré à 502 495 exemplaires

Les Allemands freinent les projets spatiaux européens

Coup de froid sur les projets spatiaux européens. M. Heinz Riesenhuber, ministre ouest-allemand de la recherche, a déclaré, vendredi 9 octobre au Bundestag, que s'il était prêt à engager la construction du lanceur Ariane-5, il estimait en revanche que deux autres projets majeurs, l'avion spatial Hermès et le module Colombus « *ne sont pas encore sûrs pour une décision* ». Bonn souhaiterait repousser la décision à 1991.

Ces trois projets sont financés depuis deux ans au niveau des études préparatoires – lesquelles ont montré que les coûts avaient été *initialement sous-estimés. La France* souhaitait que le conseil des ministres européens chargés de l'espace, les *9* et 10 novembre prochain à La Haye, donne le coup d'envoi des trois programmes et modèle *ainsi* l'avenir spatial de l'Europe jusqu'en l'an 2000. Une telle décision est *maintenant* fort peu probable.

Le gouvernement ouest-allemand est de longue date réticent. Les raisons en sont d'abord financières. La participation ouest-allemande à ces trois projets est estimée à 9 milliards de deutschemarks, (30 milliards de *francs*). Le ministre ouest-allemand des finances, engagé dans une difficile réforme fiscale, ne veut pas prendre un tel engagement financier.

D'autre part, le projet Colombus – d'origine allemande – est bloqué par *le* désaccord persistant entre Européens et Américains sur les responsabilités des unes et des autres. Dans le cas d'Hermès, les Allemands étudient un projet concurrent, Saenger. Celui-ci serait *autonome,* alors qu'Hermès doit être lancé par Ariane-5. Or certains craignent que la capacité de ce lanceur ne soit un peu faible pour l'envoi d'hommes dans l'espace.

Surtout les Allemands ont une approche très différente des Français. Ils n'aiment guère les lointains et coûteux projets. Mais alors que la France *hésite sur* le sort des satellites TDF-1 et TDF-2, ils font mettre en orbite par Ariane, en novembre, leur premier satellite de télévision directe, TV-sat, et menacent Arianespace de se tourner vers la concurrence américaine si cette société ne peut leur garantir le lancement du deuxième avant la fin 1989.

M. A.